

SÉNÉGAL,

L'HOMME ET LA MER

Avec la collaboration bénévole de Nadine Van Lancker
et de Florence Lussier-Lejeune que nous remercions vivement
pour la pénible tâche de mise au point syntaxique et grammaticale
des textes et leur mise en page.

Dossiers Pédagogiques
Année scolaire 2006-2007
Projet Qualité

SOMMAIRE

Préface

Introduction

Un projet pédagogique

1. Histoire du Sénégal côtier

- I. Les composantes socioculturelles et ethniques
- II. L'histoire du Sénégal côtier
- III. La chronologie de la ville de Saint-Louis

2. Le sel à Kaolak

- I. L'historique
- II. L'exploitation du sel à Kaolak
- III. La gestion commerciale
- IV. Les différentes formes de sel
- V. L'utilisation du sel

3. La pêche à Kaolak

4. Présentation de la ville de Mbour

5. Le Tourisme sur la Petite Côte

- I. Le Sénégal en bref
- II. Le tourisme sur la Petite Côte
- III. Présentation des structures hôtelières

6. Les ressources halieutiques

- I. Les composantes socioculturelle et ethnique
- II. Les croyances liées à la mer
- III. Les croyances liées aux éléments naturels
- IV. Les ressources halieutiques

7. La pêche à Guet N’Dar

- I. Les composantes socioculturelles et ethniques
- II. Les croyances et mythes liés à la mer
- III. Les ressources halieutiques
- IV. L’organisation sociale, professionnelle et économique
- V. Les problématiques sociales et humaines de la pêche

8. La Petite Côte

- I. L’histoire de la Petite Côte
- II. Les mythes et croyances
- III. Pour ce qui est de la mer

9. Les problématiques environnementales à Dakar

- I. Les composantes socioculturelles et ethniques : Les Lébous
- II. Les croyances et mythes liés à la mer et aux éléments naturels
- III. Les problématiques environnementales
- IV. Les enjeux sociaux et économiques liés aux problématiques environnementales

PRÉFACE

Le Sénégal et la France ont souhaité mettre leurs efforts en commun afin d'améliorer la pratique du Français du primaire au secondaire, dans l'enseignement au Sénégal. Ainsi est né le projet de coopération « Amélioration des enseignements en Français », plus connu sous le nom de « projet qualité ».

Nos activités consistent, bien sûr, à améliorer la formation des enseignants en Français, mais aussi, à multiplier les initiatives afin de consolider chez les élèves ce rapport particulier qu'entretient le Sénégal avec sa langue officielle. Si les élèves ont pu, dans ce cadre, pratiquer le théâtre, les ateliers d'écriture ou « slamer » sur des poèmes de Char ou de Senghor, ils ont aussi contribué par leur travail à l'exposition scientifique « Sénégal, les hommes et la mer ». En effet, au Sénégal, le Français est la langue d'enseignement pour toutes les matières, et c'est en science qu'il convient de manière cruciale d'employer « le juste mot ».

Le projet qualité s'implique à la fois pour améliorer le français scientifique, éveiller des vocations (le nombre d'élèves en sections scientifiques est encore beaucoup trop faible), et sensibiliser les enfants et les adolescents à leur environnement et à sa protection. Là, encore, formation des maîtres, travail sur les méthodes pédagogiques, mais aussi, activités plus ludiques autour d'expérimentations, de conférences ou d'expositions constituent nos modes d'intervention.

Le partenariat avec l'association « Cultures et communication » allait donc naturellement de soi. Il a suffi de quelques rencontres pour que l'enthousiasme de chacun aidant, nous mettions en place ce beau projet : montrer en France une exposition sur les enjeux de la mer au Sénégal, et que cette exposition soit portée en grande partie par le travail d'élèves et d'enseignants sénégalais. La science exposée au Nord, après avoir été étudiée et mise en image au Sud, c'est pour les élèves, les enseignants et le système éducatif sénégalais une véritable fierté. Le « projet qualité » les accompagne.

Denis Lacouture

Chef du Projet Qualité

Du Ministère de l'Éducation nationale et de l'Ambassade de France au Sénégal

INTRODUCTION

Une exposition consacrée au Sénégal et la Mer tient à la fois de l'évidence tant ce pays est lié de la mer. Cela peut également paraître curieux tant ce pays du Sahel n'est pas entièrement tourné vers l'Océan.

Peu de Sénégalais savent nager par contre tous affectionnent le plat national, le riz au poisson. Le rapport à la mer ne s'arrête pas là. « Sunu Gall » veut dire notre pirogue. Un peuple partageant la même dépendance à la mer. Le long du littoral, une occupation très ancienne déjà a laissé des traces. Un chantier naval protohistorique au Cap Manuel, des amas coquillés utilisés comme sépultures dans le Saloum, des baobabs témoins des premiers mangeurs de coquillages. C'est par la mer que sont venus les premiers échanges. La mer qui a soumis le pays et la mer qui a servi à extraire les résistants et les guides spirituels des confréries nées de l'occupation.

La mer a fait du Sénégal, une tête de pont pour la conquête de l'intérieur, jusqu'à la ville mythique de Tombouctou conquise par les troupes de l'infanterie de Marine. Le littoral peu occupé a cependant supplanté les royaumes de l'intérieur, les Tall du Fouta, les Kaïdi de la vallée du fleuve, les Lat du Kayor...

L'exode rurale engendrée par les sécheresses va pousser quantité de populations à quitter l'intérieur et trouver refuge sur le long du littoral. Saint-Louis, Gorée, Dakar, Rufisque, Bargny, Mbour se succèdent le long de la côte et concentrent la majeure partie de la population.

La mer c'est aussi des promesses de lendemain plus florissant le long de la Petite Côte. Le tourisme balnéaire s'y développe. Le Sénégal n'est-il pas le premier pays d'Afrique « noire » si proche de l'Europe, stable et si francophone.

Le littoral, représente aussi le territoire extrême des populations traditionnellement tournée vers la mer. Les Lébous de la Grande Côte, les Serrer, les Dioulas, les Miniankas qui craignent la mer, où ils se rendent en pirogue pour prélever comme tels chasseurs. La mer, les désespérés la prennent vers des terres qu'ils imaginent hospitalières où il y a du travail, vers les rives de l'Europe, mirages lointains sans horizon. Arrivés là-bas, que deviennent-ils ? Qui sont-ils ?

Si la mer a fait le Sénégal actuel, il peut devenir son calvaire si rien n'est fait pour conserver la richesse marine, seule ressource fiable et durable qui peut assurer l'avenir d'une population poussée sur rives de l'Océan. Seule une prise de conscience et une meilleure connaissance du milieu marin permettra de protéger le milieu, la ressource et l'avenir d'une franche importante de la population.

Xavier Van der Stappen

Président de l'association Cultures & Communications

Responsable du projet scolaire : « Sénégal, l'Homme et la Mer »

SENEGAL, L'HOMME ET LA MER - Un projet pédagogique

Le Sénégal est un pays situé à l'ouest de l'Afrique. Il est bordé au nord par la Mauritanie, au sud par la Guinée-Bissau et la République de Guinée, à l'est par le Mali et la Mauritanie, à l'ouest par l'Océan atlantique. La Gambie forme une quasi-enclave dans le Sénégal, pénétrant à plus de 300 km à l'intérieur des terres (et séparant du reste du pays la région naturelle de Casamance). Les îles du Cap-Vert sont situées à 560 km de la côte sénégalaise. Son climat est tropical et sec avec deux saisons : la saison sèche et la saison des pluies. Le pays doit son nom au fleuve qui le borde à l'est et au nord, et qui prend sa source dans le Fouta Jalon en Guinée.

L'origine du nom Sénégal reste controversé. Dès 1850, l'abbé David Boilat, dans ses *Esquisses sénégalaises*, y voyait une déformation de l'expression Wolof « *suñu gaal* », c'est-à-dire « notre pirogue ». Très populaire, c'est la version la plus souvent relayée par les médias. Elle est pourtant contestée depuis les années 1960 et plusieurs autres étymologies ont été avancées, par exemple celle qui rattache le toponyme à une tribu Berbère du Sahara, les Zénaga. Mais le débat n'est pas clos aujourd'hui.

Le Sénégal possède la troisième économie de la sous-région ouest africaine après le Nigeria et la Côte d'Ivoire. Son économie est très axée vers l'Europe et l'Inde. Ses principaux partenaires économiques sont la France, l'Inde, l'Italie. Cependant, depuis plusieurs années, la Chine est un partenaire de plus en plus grandissant comme en témoignent les sommets Chine-Afrique. Comparé aux autres pays du continent africain, le Sénégal est très pauvre en ressources naturelles, ses principales recettes provenant de la pêche et du tourisme. Mais compte tenu de sa situation géographique et de sa stabilité politique, le Sénégal fait partie des pays africains les plus industrialisés avec la présence de multinationales qui sont majoritairement d'origine française et, dans une moindre mesure, américaine. Le secteur agricole emploie à peu près 70% de la population sénégalaise. De plus, l'agriculture sénégalaise est très sensible aux aléas climatiques et aux invasions acridiennes. Le Sénégal est membre de l'Union Monétaire et Economique de l'Ouest Africain. La pêche constitue la principale source de devises au Sénégal.

Avec plus de 700 km de côtes, le Sénégal présente des zones de pêches diverses, caractérisées par des modes d'exploitation et des systèmes d'organisations différents. Ces différences sont liées à l'histoire de l'occupation côtière, aux cultures et traditions, aux mythes et légendes liés à la vie des populations, à la spécificité des écosystèmes, etc. La recherche sur ces différents aspects aurait pu être menée par des professeurs et/ou des professionnels de la mer et des ressources halieutiques, mais l'implication des élèves au premier plan de cette recherche indique la triple importance attachée à la réalisation de ce dossier :

- *Initier les élèves à la recherche dans un domaine aussi important que l'économie du pays ;*
- *Faire connaître au grand public les réalités liées à la mer au Sénégal ;*
- *Ouvrir des possibilités d'étudier les écosystèmes marins en tenant compte des résultats de recherches obtenus sur le terrain par les élèves eux-mêmes. Ce dossier peut également être utilisé pédagogiquement dans l'étude de l'exploitation du sel, les écosystèmes de mangroves, l'organisation sociale des pêcheurs de Guet Ndar ou de Yoff, l'organisation d'une structure hôtelière et touristique, les mythes et légendes liés à la mer.*

La recherche, par les élèves, se faisait habituellement dans les bibliothèques. Lorsque le questionnaire est nécessaire, c'est le plus souvent l'enseignant qui l'élabore et le remet à l'élève qui ne fait que l'administrer. Cette recherche sur le terrain n'était pas souvent filmée. L'association qui a initié cette recherche a donc révolutionné l'approche pédagogique de terrain par l'introduction de cette démarche d'investigation raisonnée.

Support pédagogique certain, ce dossier regorge de photographies réelles, récentes, prises sur le terrain, et qui montrent des captures, des types de pirogues, des étalages de mareyeurs, des élèves en pleine activité de recherche sur le terrain, etc.

Dans cette recherche, ce sont les élèves eux-mêmes qui ont élaboré et administré le questionnaire. Les pêcheurs répondent aux questions sans aucune réticence ou arrière-pensée comme c'est souvent le cas lorsqu'ils sont devant un étranger. La recherche a également été menée par une interrogation du passé auprès des sages. Ces vieilles personnes ont vécu des faits, en plus, des savoirs qu'ils ont reçus de leurs ascendants et qu'il est intéressant de connaître.

A chaque descente sur le terrain, les élèves, leurs encadreurs et les coordonnateurs sont transportés par le projet. Cela a nécessité d'énormes moyens financiers d'autant plus qu'il a fallu parfois donner aux aînés de quoi payer « du thé ». Les moyens, limités, n'ont pas permis aux élèves de se présenter plusieurs fois devant la même cible, ce qui aurait permis d'infirmer ou de confirmer certaines affirmations avancées par les pêcheurs. Cet outil pédagogique est également accompagné de films disponibles que l'on peut trouver en particulier au niveau des établissements impliqués dans cette recherche :

*-Le lycée Oumar Foutiyou Tall de Saint Louis
-Le lycée Charles de Gaulle de Saint Louis
-Le lycée Valdiodio Ndiaye de Kaolack
-Le lycée Demba Diop de Mbour*

*-Le lycée Seydina Limamou Laye de Dakar
-Le lycée John Fitzgerald Kennedy de Dakar
-La Maison d'Education Mariama Bâ de Gorée*

Dans chacun de ces établissements, deux professeurs choisis ont encadré une cinquantaine d'élèves pour élaborer ce dossier. Dans chaque établissement, le thème a été subdivisé en sous-thèmes et les élèves répartis en petits groupes de 5 à 10 autour de chacun.

Cette recherche a permis de créer une dynamique organisationnelle et le goût du travail en équipe au sein des établissements impliqués. Il serait donc important de préserver ces acquis en initiant des travaux de recherches similaires. Ainsi, on pourrait travailler sur le même thème, avec les mêmes équipes, ou sur d'autres comme : « la chasse, les pollutions, les enjeux des barrages, la protection de l'environnement, les phénomènes d'urbanisation et leurs conséquences... ». Mener une recherche de terrain avec, comme experts les élèves, n'est pas chose facile. Ce travail a été fait avec le concours :

- Du Projet Qualité (Coopération Française) du Ministère de l'Education du Sénégal ;
- De l'association Cultures & Communications qui en est la maîtresse d'œuvre ;
- De Baïdy Demba Diop, conseiller Pédagogique Itinérant des Sciences de la vie et de la terre, dans l'Académie de Dakar, qui en a assuré la coordination et le suivi, en étroite collaboration avec Xavier Van Der Stappen de l'A.C.C.

Tout en félicitant les acteurs qui ont contribué à l'élaboration de cet outil pédagogique (élèves, encadreurs, pêcheurs, mareyeurs, vendeurs, conservateurs de musées, techniciens de la pêche, proviseurs, administration...), nous souhaitons qu'un bon usage en soit fait, particulièrement dans les lycées et collèges du Sénégal. Je ne saurais terminer sans adresser mes vifs remerciements à Denis Lacouture et à Nicolas Poussielgue (respectivement chef et agent du Projet Qualité) qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette mission qui nous a été confiée.

Baïdy Demba Diop

Conseiller Pédagogique Itinérant des SVT au P.R.F. de Dakar
Diplômé en sciences de l'éducation à la Chaire UNESCO de Dakar

<p style="text-align: center;">1. HISTOIRE DU SÉNÉGAL COTIER Lycée Charles De Gaulle, Saint-Louis</p>

PLAN

INTRODUCTION

- I- LES COMPOSANTES SOCIOCULTURELLES ET ETHNIQUES
 - 1- Les origines
 - 2- Les ethnies
 - 3- Les organisations sociales traditionnelles
 - 4- L'organisation des quartiers
 - 5- Les organisations familiales
 - 6- Les économies traditionnelles
 - 7- L'impact social et économique de la pêche à Saint-Louis
 - 8- Quelques problèmes sociaux
- II- L'HISTOIRE DU SÉNÉGAL CÔTIER
 - 1- Préhistoire (peuplement préhistorique)
 - 2- L'Antiquité et Moyen-âge
 - L'empire du Ghana
 - L'empire du Mali
 - L'empire Songhaï
 - Les royaumes côtiers (Cayor)
 - La fondation de la ville de Saint-Louis
 - L'évolution du statut de la ville de Saint-Louis
 - Saint-Louis au sein du Sénégal contemporain

BIBLIOGRAPHIE

DOSSIER RÉALISÉ PAR

INTRODUCTION

Au XVII^{ème} siècle, des marins normands qui faisaient des traites à l'embouchure du fleuve Sénégal, installent un comptoir dans une petite île. En 1659, le comptoir est transféré dans l'île actuelle, large en moyenne de 300m pour 2km 300 de long, il est baptisé Saint-Louis en hommage à l'ancêtre célébré des rois de France. A partir de la forteresse implantée au centre de l'île, des quartiers, Chrétien au Sud et Musulman au Nord, se développent petit à petit au milieu des terrains inondables. Le comptoir devient la première place forte européenne en Afrique de l'Ouest, base de départ des expéditions vers l'intérieur du pays, puis entrepôt de la traite (gomme, ivoire, or, esclaves...) vers l'Europe et l'Amérique.

En 1885, l'arrivée du chemin de fer de Dakar marque l'apogée commerciale de la ville. Lieu privilégié de l'empire colonial français jusqu'en 1900, Saint-Louis donne le ton. La création de l'Afrique Occidentale Française en 1895 fait de Saint-Louis sa capitale jusqu'en 1902. Mais en 1957, à la veille de l'Indépendance, Saint-Louis est dessaisie de son rôle de Capitale du Sénégal, et en 1960 de celui de Chef-lieu de la Mauritanie. Parallèlement, sur la langue de Barbarie, l'essor du quartier des pêcheurs de Guet-Ndar-Toute au XIX^{ème} siècle, précède le développement des nouveaux quartiers de Sor qui, sur le continent, organisent l'avenir de Saint-Louis en tant que métropole régionale. Occupant une portion stratégique, Saint-Louis a une histoire très riche sur le plan socioculturel et politique.

I- LES COMPOSANTES SOCIOCULTURELLES ET ETHNIQUES

1- Les origines

Saint-Louis se trouve dans la zone de formation quaternaire. En l'état actuel des recherches et fouilles archéologiques, il n'y a pas de découvertes avérées d'ossements humains remontant à la préhistoire. Cependant la présence humaine remonterait au Paléolithique Supérieur et surtout au Néolithique (amas coquilliers). Saint-Louis, d'après les croyances populaires recueillies à partir de la tradition orale (Source fondamentale de l'histoire africaine), a été occupé en premier lieu par des éleveurs peuls. Selon ces témoignages recueillis auprès des vieux pêcheurs du quartier de Guet-Ndar « Barack bi », le nom de Guet-Ndar signifie Guetton = enclos et Ndary = le premier éleveur qui s'y est installé.

La ville de Saint-Louis a eu une population cosmopolite dès sa création en 1659. Aux populations autochtones trouvées sur place, pêcheurs wolofs Lébous, se sont ajoutés les colons européens et d'autres populations noires et d'Afrique du Nord. Ces populations venues d'horizons divers ont été à l'origine du métissage. Ce dernier est surtout illustré par les célèbres Signares qui étaient de riches héritières du métissage entre les Européens de passage à Saint-Louis et les femmes de Ndar (nom local de la ville) à la mode du pays. Elles formaient une véritable aristocratie qui constitua la culture et le mode de vie de la ville au cours des générations. Les Signares disposaient, à l'intérieur de l'île, de riches maisons décorées avec cour intérieure, appartements privés et pièces de réceptions. La fête du fanal, l'élégance des vêtements et des parures est un autre héritage de cette époque faste.

2- Les ethnies

Aujourd'hui la ville de Saint-Louis est pluriethnique, même si elle est constituée en majorité par les wolofs. Dans la langue de barbarie, Saint-Louis n'est peuplée presque exclusivement que de pêcheurs wolofs (mol). L'aspect bigarré de la population de l'île a fortement diminué avec les wolofs majoritaires accompagnés de quelques familles de blancs européens, de magrébins, de métis et d'autres ethnies du pays. Ce qu'il faut noter dans cette partie de la ville, c'est que la rénovation est croissante avec le développement du tourisme. Les maisons sont progressivement transformées en hôtels, auberges, boîtes de nuits, ou achetées et réhabilitées par des Européens.

Sur le continent, à Sor, la ville s'étale sur la route de Dakar et le long de la route vers Richard-Toll. Dans cette partie de la ville, les wolofs restent encore majoritaires, mais la diversité ethnique est réelle. Toutes les ethnies du pays et certaines de la sous-région y cohabitent. On y retrouve les Toucouleurs venus du Fouta, des peuls de Guinée Conakry, des wolofs des autres régions du pays, des Maures...

3- Les organisations sociales traditionnelles

Malgré l'ancienneté de l'implantation des Français à Saint-Louis, l'organisation sociale traditionnelle actuelle ne se différencie pas de façon nette avec les autres localités du pays, notamment dans les zones côtières de Saint-Louis à Mbour. L'Organisation sociale traditionnelle est fortement influencée par l'Islam qui s'est progressivement adapté aux structures existantes. Dans cette organisation, nous pouvons noter le rôle éminemment important des notables qui sont dépositaires et gardiens des traditions. Ce rôle est illustré par la création d'un comité de Sages de Guet-Ndar qui regroupe tous les Notables de la langue de Barbarie. Rien ne peut être décidé dans la ville sans que ce Comité ne soit consulté.

Le Comité des Sages de Guet-Ndar intervient auprès des autorités sur le problème de la pêche. Exemple : Le conflit des pêcheurs Guet-Ndariens et les gardes-côtes mauritaniens, la sensibilisation des pêcheurs pour le port du Gilet de sauvetage, la répartition des licences de pêche, la gestion durable des ressources halieutiques. Concernant les litiges frontaliers avec la Mauritanie, les marins-pêcheurs de Guet-Ndar ont depuis très longtemps migrés le long du littoral sénégal-mauritanien. Cette dynamique migratoire a été périodiquement bouleversée, tantôt amplifiée, tantôt affaiblie par des événements tels que la conquête coloniale, les déplacements de populations liés à l'insécurité et aux maladies, les aléas climatiques, etc. A ce titre les marins pêcheurs de Guet-Ndar pensent que la crise Sénégal-mauritanienne de 1989 a bouleversé leurs modalités de pêche en Mauritanie. 77 % des pêcheurs interrogés sur 115 à Guet-Ndar, considèrent que leurs conditions de pêche en Mauritanie sont devenues plus difficiles après les événements de 1989.

Le Comité des Sages de Guet-Ndar a aussi un rôle de régulateur entre les habitants de la langue de barbarie en cas de conflits. Aussi, beaucoup de problèmes trouvent des solutions sans arriver au bureau du Procureur. L'Organisation sociale traditionnelle est aussi caractérisée par une société inégalitaire avec les castes même si cette organisation de société, avec l'urbanisation et la modernité, tend à être reléguée au second plan. Malgré tout, cette Société basée sur les castes a encore de beaux jours devant elle. Beaucoup s'identifient toujours par rapport à cette appartenance. On note ainsi les « geer » (nobles), les « gnégno », castés qui ont le droit d'être entretenus par les « geer », les « guéwel » ou griots, chanteurs des louanges des « geer », et les descendants captifs ou esclaves qui rejettent de plus en plus ce statut. Cette organisation sociale traditionnelle essaie tant bien que mal de s'adapter à l'autorité administrative, d'où une collaboration et une concertation permanente entre l'autorité administrative et les structures coutumières.

4- L'organisation des quartiers

La Commune de Saint-Louis compte aujourd'hui 22 quartiers. Dès sa création en 1659 jusqu'en 1817, la ville de Saint-Louis se limite quasiment à l'île de Ndar. On note simplement, à cette époque, un village de pêcheurs sur la langue de barbarie dans lequel le cimetière des musulmans a été transféré en 1787. Il faudra attendre le milieu du XIX^{ème} siècle pour que Saint-Louis sorte véritablement de son île avec la création de Ndar-Toute et de Bouët ville, futur quartier du Sud.

La construction du Pont de Guet-Ndar en 1856 et du pont des bateaux entre l'île et la Sor continent en 1855 va consacrer l'expansion territoriale de Saint-Louis qui, en 1870, comprend officiellement, non seulement l'île mais également la langue de barbarie et Sor. Pendant un siècle, c'est-à-dire jusqu'en 1970, Saint-Louis va surtout se développer autour de ces noyaux existants.

L'expansion de l'habitat sur la langue de barbarie et la naissance de Pikine à Sor depuis la seconde guerre mondiale, le développement des quartiers sur le remblaiement (zone inondable) ont surtout intéressé les quartiers Diamaguène, Léona, Sor Ouest, et dans une moindre mesure médina, Sor Sud, Sor-Est et Nord. Dans les différents quartiers de la ville, le Conseil Municipal assure plusieurs charges comme la gestion des ordures, des marchés, des places publiques... Dans chaque quartier, un chef ou délégué de quartier est désigné. Ce choix prend en considération l'âge, l'intégrité et l'autorité de la personne qui doit assumer cette responsabilité. C'est pourquoi, très souvent ce sont les sages, dont des hommes de consensus, qui assument ces fonctions.

La maison du Chef de quartier est reconnue par le drapeau du Sénégal. Le Chef de quartier intervient dans les conflits au sein du quartier en tant que régulateur social. Il est aussi un relais entre les populations du quartier et l'autorité municipale pour que cette dernière prenne mieux en charge les préoccupations des populations. En outre, dans les quartiers se développent diverses associations comme les ASC (Association Sportive et Culturelle) qui participent à l'animation, au rayonnement et au développement des quartiers, les groupements féminins pour la promotion des femmes... Aujourd'hui, avec la forte poussée démographique, les problèmes des quartiers, voire de la ville, dépassent les compétences de la Mairie. C'est pourquoi les autorités gouvernementales sont appelées plus souvent à la rescousse comme pour la réhabilitation du Pont Faidherbe, l'assainissement du quartier de Pikine qui nécessite de gros investissements, ce que les recettes municipales sont loin de couvrir.

5- Les organisations familiales

L'Organisation familiale de la ville de Saint-Louis est à l'image de celle du reste du pays en général. Fortement marquées par les traditions islamiques, les familles Saint-Louisiennes respectent ces dernières dans la plupart des cérémonies et pratiquent malgré l'empreinte de la tradition négro-africaine et de la colonisation. Par exemple, le mariage est scellé à la Mosquée selon les recommandations de l'Islam. Cependant le choix du conjoint et de la conjointe prend en compte parfois l'appartenance ethnique ou sociale (castes), non reconnue par la religion. Mais avec la modernité et le Matérialisme, on ignore parfois à dessein cette appartenance, d'où la multiplication des mariages mixtes avec l'impact du tourisme. Toutes les autres cérémonies (baptêmes, décès) s'inspirent des recommandations de l'Islam.

Au sein de la cellule familiale, on est en face d'une société « phallocratique » où l'homme est le Chef de famille et le rôle de la femme est confiné aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants. Avec la crise économique qui a touché de plein fouet les familles Sénégalaises, la femme a tendance à

s'adonner à certaines activités pour renforcer les revenus du foyer. A Saint-Louis les femmes s'activent surtout dans la pêche, dans le mareyage et la transformation du poisson.

6- Les économies traditionnelles

Les principales activités économiques traditionnelles tournent autour de la pêche, des cultures maraîchères péri- urbaines et du Commerce. Sans conteste, l'activité principale à Saint-Louis est la pêche. A Saint-Louis, on pratique la pêche artisanale. Elle est pratiquée par les habitants de la langue de barbarie surtout ceux de Guet-Ndar ouverte sur l'Océan Atlantique et le fleuve Sénégal, Saint-Louis dispose d'un potentiel halieutique considérable avec des atouts réels en aquaculture.

- **La pêche maritime** : La pêche maritime recèle des ressources diverses et variées à l'origine d'une importante production. Sa contribution à l'autosuffisance alimentaire demeure incontestable avec une part dans le produit local brut estimé de nos jours à plus de 10 milliards de francs CFA. Cependant cette filière est marquée par une faible valorisation des produits engendrant ainsi un manque à gagner important pour l'économie régionale.

- **La pêche continentale** : Elle se pratique au-delà du barrage de Maka Diama (barrage anti-sel). Elle a régressé depuis le cycle de sécheresse des années 70 en s'installant dans une dynamique de déclin. De surcroît, la mise en service du barrage de Manantali est venue accentuer ce phénomène d'approvisionnement. Cependant seule la zone en amont du Delta (entre Diama et Podor) bénéficie actuellement de certains efforts positifs du barrage de Diama avec une légère augmentation du potentiel halieutique. La situation est différente dans la zone fluviomaritime renfermant quelques ressources importantes (crevettes, tilapia,..). La région offre, de Saint-Louis à la frontière de Matam, d'importantes possibilités dans le domaine aquacole.

La zone côtière de Saint-Louis contiguë aux eaux mauritaniennes présente d'énormes potentialités. C'est une zone poissonneuse bien fournie en espèces pélagiques telles que les sardinelles. Des ressources démersales y sont également présentes, localisées de part et d'autres de la frontière de la Mauritanie (mérus, dorades, crustacés...). Ces espèces commencent à montrer des signes de surexploitation due, selon les professionnels, aux licences abusives accordées aux industriels.

Malgré tout, la pêche constitue une source importante d'emplois et de revenus directs et indirects ; elle reste l'activité principale de la population active située sur la langue de barbarie. Ses impacts profitent non seulement aux autochtones intervenant dans l'informel, mais aussi aux saisonniers nationaux et même étrangers. De la production à la transformation apparaissent des contraintes dont le caractère disparate de l'organisation des acteurs (groupements d'intérêt économique). Les leaders de ces différents mouvements privés éprouvent de réelles difficultés pour rendre fonctionnelles ces organisations.

- **Le mareyage** : Sous secteur de la pêche, il constitue une activité très importante et bénéficie dans la région de conditions très favorables avec une production étalée dans le temps (neuf mois), la qualité des sardinelles débarquées qui sont très recherchées par les consommateurs sénégalais et l'importance des espèces destinées à l'exportation. Destiné initialement à la satisfaction locale de Saint-Louis, le mareyage a été, pendant longtemps, l'apanage exclusif des femmes de Guet-Ndar. Par la suite de nouvelles destinations ont été ouvertes : les autres régions du pays et l'axe du Fouta avec le déclin de la pêche continentale. Ce qui a entraîné la présence de nouveaux acteurs non originaires de la ville. La présence de l'Aéroport International de Saint-Louis offre désormais d'intéressantes opportunités d'exportation, à condition surtout qu'il soit desservi pour des lignes régulières. De même, le projet de réalisation d'un futur port de commerce sur la langue de barbarie constitue un important facteur capable d'effets positifs autant pour la pêche que pour le tourisme de plaisance.

Environ 80 à 90% des captures font l'objet d'une distribution appelée communément mareyage. Le reste est destiné à la transformation artisanale. La région de Saint-Louis compte environ 200 mareyeurs locaux de différentes catégories comprenant : des mareyeurs à long rayon d'action (> 100 km), des mareyeurs des villes proches de Saint-Louis (axe Saint-Louis-Louga et axe Saint-Louis-Podor), des micro-mareyeuses pour la distribution de détails : femmes exclusivement. L'essentiel du mareyage se fait à partir de Saint-Louis. La quantité commercialisée s'élève à 32.273.734 kg en 2004 contre 22.872.771 en 2003. Cette hausse constatée s'explique par l'augmentation des débarquements. Les principales régions desservies sont : Diourbel, Dakar, Matam, Louga, Thiès.

Les principales contraintes du mareyage national sont :

- L'insuffisance des camions frigorifiques adéquats pendant les périodes de forte production
- L'absence de dispositifs de conservation de la surproduction
- L'insuffisance de l'offre de la glace

C'est pourquoi l'ouverture du nouveau complexe frigorifique de Goxu-Mbacc (dans la langue de barbarie) est vivement souhaitée. Par ailleurs un problème récurrent, et non des moindres, est l'occupation anarchique de la route de l'hydrobase par les camions frigorifiques et les mises à terre. Il est impératif de faire respecter les arrêtés y afférents, et d'aménager également le site de l'hydrobase dont l'existence est favorisée par l'ouverture de la brèche en octobre 2003.

- **La transformation :** La transformation des produits de la pêche occupe une place importante à Saint-Louis. Chaque année, le tiers de la production en moyenne est traité dans les aires de transformation où évoluent huit cent (800) femmes. Les produits obtenus sont les suivants : poisson fermenté séché (guedj), poisson fumé ou cuit (kécax), poisson salé-séché (saly), poisson séché entier fermenté (tambadiang). Le poisson fumé ou cuit est le produit le plus important en quantité pendant la campagne de pêche grâce à la matière première qui est très abondante (la sardinelle). Ces produits sont vendus dans les régions de l'intérieur du pays. Le salé-séché produit en grande quantité pendant l'hivernage est exporté vers les pays de la sous-région après amélioration à Dakar. Le Principal problème de la transformation est l'inexistence de sites appropriés (spacieux et assainis).

7- L'impact social et économique de la pêche à Saint-Louis

La pêche constitue une source importante d'emplois et de revenus. Elle reste l'activité principale des populations des quartiers et villages sur la langue de barbarie où elle mobilise la presque totalité de la population active. Le secteur de la pêche emploie plus de 17.500 pêcheurs et la transformation des produits halieutiques est surtout réservée à plus d'un millier de femmes. On estime à 4500 tonnes en 2003 la transformation en quantité. En 2004 les mises à terre sont estimées à 53.695 tonnes pour une valeur de 4.976.600.000 F CFA.

8- Quelques problèmes sociaux et environnementaux liés à la pêche à Saint-Louis

- La position de la frontière est source de conflits avec la Mauritanie du fait des arraisonnements de pirogues sénégalaises et des pêcheurs frauduleux ;
- L'absence de sécurité en mer liée principalement aux croyances mystiques, à l'indiscipline, mais aussi à l'indisponibilité des équipements (feux de signalisation, gilets de sauvetage, radios...);
- L'insuffisance de la formation des pêcheurs pour l'utilisation de nouvelles techniques de pêche et d'outils modernes, d'aide à la navigation et à la sécurité en mer ;
- La rareté de la ressource au niveau du fleuve ;
- Une application insuffisante des instructions ministérielles relatives aux bateaux ramasseurs ;
- Le parc fluvio-maritime rudimentaire et rupture fréquente de carburant ;
- L'insalubrité notoire et persistante des quais de débarquement et sites de transformation ;
- Les barrages de Diama et Manantali ont perturbé l'environnement aquatique (prolifération des plantes aquatiques, perturbation de la migration des espèces estuariennes). Cela a engendré une baisse sensible des mises à terre ;
- Le défaut d'encadrement et de surveillance des zones classées pour la pêche continentale (manque de personnel) ;
- Le déficit d'infrastructures de mareyage (usine de glace) pour les départements de Dagana et Podor ;
- L'inadaptation du système de financement du micro-secteur pêche artisanale et d'aquaculture ;
- L'exploitation abusive des ressources halieutiques avec la surpêche ;
- La pollution accentuée par l'explosion urbaine.

II- L'HISTOIRE DU SÉNÉGAL CÔTIER

1- Préhistoire (peuplement préhistorique)

Les fouilles des vestiges post-historiques ont montré l'ancienneté de l'occupation humaine au Sénégal. Les ancêtres des Wolof, des Sérère, des Toucouleur et des Soninké ont cohabité le long du fleuve Sénégal. Ce fleuve fut donc naturellement un creuset ethnique et une voie d'entrée de l'Islam

au Sénégal ; autrement dit le berceau de la nation sénégalaise. Alors que les Mandingues qui étaient venus de l'Est se sont glissés vers le centre et vers le Gaabu, plus tard les Wolofs et les Sérères descendent vers le Sud tandis que les Peuls du Tekrou vers le Sud et vers l'Est.

2- L'Antiquité et le Moyen-âge

L'antiquité au Sénégal est quasi méconnue au stade actuel de nos recherches ; par contre, le moyen âge dans l'Ouest africain est riche de ses grands empires très bien structurés. Le Sénégal peut être intégré dans le cadre de ces grands empires (Ghana, Mali, Songhaï).

- **L'empire du Ghana** : Son histoire est connue avec assez de précisions grâce aux voyageurs arabes mais également grâce à la tradition orale. Le Ghana est situé au Nord des deux boucles divergentes du fleuve Sénégal et du fleuve Niger. Ce pays est appelé aussi Ouagadou. Sa population est constituée de pasteurs d'origine berbère et de cultivateurs sédentaires noirs, sans compter les multiples groupes métissés. Les Soninkés en particulier doivent être considérés comme les vrais fondateurs de l'empire du Ghana. A partir du XI^e siècle, le Ghana prenait les proportions d'un véritable empire qui s'étendait du Tangat au haut Niger, du Sénégal à Tombouctou : c'est l'apogée de l'empire.

Le XVII^{ème} siècle sera le théâtre de bouleversements considérables dus à l'Islam et à la conquête almoravide. Elle se résume au conseil du roi qui comprenait les hauts dignitaires. Le souverain s'appelait Touks. Animiste, le Touks tolérait les autres minorités religieuses. Il avait également une armée très puissante. Il rendait justice séance tenante. La succession était assez matrilineaire. La capitale de l'empire était Coumbisaleh. La vie économique était assez élaborée et la majeure partie de la population était composée d'agriculteurs et d'éleveurs. La richesse de l'empire provenait essentiellement du commerce et, avant tout, de l'or. Cet or provenait des régions du sud : Galam, Bambouk, Bouré par l'intermédiaire de marchands appelés Wangara. L'or s'échangeait contre les produits venant du nord (tissus, cuivre et surtout du sel).

- **L'empire du Mali** : De nombreuses chefferies dominaient le haut Sénégal et le haut Niger parmi lesquelles le clan des Keïta. Ce clan sera l'embryon du Mali. Le morcellement poussé de ces chefferies a dû favoriser la domination de la principauté du Sosso héritière de l'empire du Ghana. A partir du XI^e siècle, Baramendana Keïta qui s'est converti à l'Islam tente l'intégration politique des chefferies Mandé. Après la mort de son père Naré Famanga Keïta, Soundiata Keïta unifie les peuples Mandé et écrase l'armée du roi Sosso Soumaoro Kanté à la bataille de Kirina en 1235. Après plusieurs conquêtes, il fonde l'empire du Mali et prend le titre de Mansa ou Mangha. A sa mort en 1255, l'empire s'étend du Ghana en Gambie et du Tekrou au moyen Niger.

- **L'empire Songhaï** : Sonni Aliber (1464-1493), dit Ali le grand, fut le véritable fondateur de l'empire Songhaï. Il refuse la domination du Mali. Il agrandit son royaume à ses dépens par la guerre. Il prit Tombouctou en 1468 et s'empare de Djenné vers 1473, puis intégra Massina. Il mène des conquêtes contre la Mossi Yetenga et les Peuls du Gauma. Quelques années après, le roi du Gao réussit à contrôler tous les pays situés le long de la moyenne vallée du Niger. Il meurt en revenant d'une expédition en 1493 laissant un empire bien consolidé.

Mohamed Torodo, un lieutenant originaire du Tekrou s'empara du pouvoir avec l'aide des Houléma sous le nom de Askia Mouhamed. Au sommet, il y avait l'empereur, Askia Mouhamed, et le principal organisateur de l'empire. Il créa une armée de métier. Il était assisté par des gouverneurs au niveau des provinces qui portaient le titre de Koy ou de fari. Le Gadis est chargé de faire la justice. Les richesses de l'Empire reposaient essentiellement sur le tribut payé par les vassaux (les dépendants), les mines d'or, le commerce des esclaves, le monopole du commerce du sel de Tegazza.

- **Les royaumes côtiers** : Après le déclin des empires et l'installation des comptoirs sur la côte Ouest africaine (Sénégal), la caravelle prend le dessus sur la caravane (l'importance de la ville de Saint-Louis dans la traite négrière).

- **Le royaume du Cayor** : Le principal adversaire à la conquête française au Sénégal est incontestablement Lat Dior ngoné Latyr DIOP dont l'attachement au sol natal était inégalable. Il était un véritable guerrier, digne et fier, ainsi que fin stratège. Né vers 1842 à Keur Amadou Yalla, il devint Damel du Cayor en 1862 dans des conditions marquées par des querelles dynastiques. En effet, les

français avaient amputé le Cayor de certaines provinces et ont installé des rois fantoches comme Madiodio acquis à leur cause.

Lat Dior s'oppose à la présence française dans le royaume et dénonce les traités signés par ses prédécesseurs autorisant la construction de la ligne télégraphique sur la côte. C'est le début d'une agitation antifrançaise ponctuée par une victoire de Lat Dior à Ngol-Ngol. En décembre 1863, Pinet Laprade, à la recherche de Lat Dior, pilla tous les petits villages. Au combat du 17 janvier 1864, les troupes françaises prennent leur revanche à la bataille de Loro et poussent Lat Dior à l'exil vers le royaume du Rip (Saloum) où il signe une alliance avec le marabout Mabadiakhou BA. Les deux hommes mènent des opérations punitives contre les populations du Sine pour éviter qu'elles signent des traités avec les français, mais surtout pour islamiser le pays sérère. Le 28 décembre 1865, les troupes françaises sont battues à Pathé Bandiane près du ravin de Paoscoto.

En juillet 1867 Mabadiakhou BA tombe à la bataille de Somb face à l'armée du Bour Sine Coumba Ndoffène Diouf. Lat Dior revient au Cayor, harcèle les troupes françaises à Palène et à Louga en 1867, les défait à Mékhé en 1869. Pinet Laprade le reconnaît comme Damel du Cayor en 1871. Mais jusqu'en 1879, les français décident d'utiliser les terres du Cayor pour construire le chemin de fer Dakar-Saint-Louis et développer la culture de l'arachide. Lat Dior qui comprit les enjeux de ces projets s'y oppose. En 1882, la guerre éclate de nouveau entre ses hommes et les troupes françaises. Ses moyens sont faibles (guet apens, embuscades etc...) face à la supériorité militaire de l'adversaire (artillerie, tirailleurs sénégalais ...). En août 1883, il est remplacé par Samba Yaya Fall puis par son neveu Samba Laobé Fall, et ce dernier attaque le Djolof d'Alboury NDIAYE allié des Français car, furieux du comportement des troupes françaises, leur demande des explications. Il est tué à la guerre de Tivaouane le 6 octobre 1886 par le lieutenant Chauvet et par Spitzer. Lat Dior décide de libérer sa patrie. Il tombe sous les balles du capitaine Valois le 26 octobre 1886 à Dekhlé. Un héros vient de déposer les armes.

- L'évolution du statut de la ville de Saint-Louis : A la recherche de nouveaux débouchés commerciaux les français remontent le fleuve Sénégal, les anglais s'aventurent en Gambie ; les uns et les autres témoignent de mêmes ambitions d'hégémonie. En 1638 un navigateur français dénommé Lambert fait installer une habitation vers une autre île ; Ndar plus proche de l'océan et mieux protégée des crues, constitue un site stratégique quasi imprenable. Grâce au fleuve, elle se place à Gon, point de départ pour toutes sortes d'expéditions vers l'intérieur des terres ; un poste de défense y est donc ratifié à l'emplacement de l'actuelle Gouvernance. Ce poste se transforme ensuite en comptoir colonial fortifié comprenant esclaveries, magasins, cuisines, prison, chapelles, casernements, cimetières et jardins, potagers. Par soucis de sécurité, les premiers établissements sont construits à proximité du fort. L'île est baptisée Saint-Louis du fort en hommage au jeune Roi français de l'époque Louis XIX.

Fondée en 1659 sur une île, occupant une position stratégique près de l'embouchure du fleuve Sénégal, entre le continent et la langue de Barbarie, une étroite bande de terre qui s'enfonce dans l'océan Atlantique, Saint-Louis est une ville chargée d'histoire. De 1664 à 1674, la Compagnie Française des Indes occidentales eut le monopole accordé par Colbert à l'exploitation des domaines africains et américains du royaume de France. Son nom évoque la magnifique épopée de la marine à voile, mais aussi une superbe réussite commerciale, parfois due à des aventures sans scrupule, la compagnie Française des Indes occidentales est née à Saint-Louis. Elle s'appelait d'abord « concession royale du Sénégal ». Elle avait pour objet la charge de Tissus, verroterie, fer venus de France, contre ivoire, poudre d'or, huile de palme et gomme arabe produits par le Sénégal. Les esclaves servaient aussi de monnaie d'échange. Très vite, la compagnie a réalisé des bénéfices considérables. Assurant ainsi le développement et la prospérité de la cité, notamment des métisses les signares, point de départ de la colonie Française en Afrique et d'un pôle commercial important. Dans cette agglomération, d'une dizaine de milliers d'habitants à l'époque, on comptait des Africains, des Européens et de nombreux métis ; les mariages mixtes étaient fréquents entre les marchands européens et les femmes métissées les signares, symbole d'élégance et de raffinement. Ces Saint-Louisiennes perpétuent encore les traditions à travers les professions de fanals organisées chaque année.

En 1848 l'abolition de l'esclavage conduit la France à douter de l'utilité de conserver ses deux bastions Sénégalais : L'île de Gorée et la ville de Saint-Louis. Mais la politique expansionniste de l'Angleterre amène le gouvernement de Napoléon III à écarter l'idée d'abandon – Louis Faidherbe,

officier du génie sorti de polytechnique, devient gouverneur de la colonie en 1854 ; le pays se caractérise alors par des luttes intestines. Avec une poignée d'hommes et un matériel militaire réduit, Faidherbe entreprend sa réunification. A Saint-Louis, il procède à la jonction de l'île aux deux rives du fleuve. En 1865 est construit le pont Faidherbe qui relie le quartier continental de Sor à L'île.

- **Saint-Louis au sein du Sénégal contemporain:** Après les deux guerres mondiales, la colonisation est de plus en plus remise en cause dans les colonies. Elus députés du Sénégal, Lamine Guèye et Senghor vont être à l'avant-garde de ce mouvement très actif dans l'élaboration de la nouvelle constitution, ils font évoluer le statut du Sénégal qui devient territoire d'outre-mer. En conséquence, le Sénégal dispose d'une assemblée territoriale. En France, Lamine Guèye et Senghor mènent une politique active qui permet d'améliorer les conditions de vie des Sénégalais (suppression de l'indigénat, extension de la citoyenneté, institution du collège unique). Le corps électoral s'élargit, les centres de gravité politiques se déplacent vers l'intérieur du Sénégal. Exploitant cette nouvelle situation, Senghor démissionne de la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière) en 1948 pour former avec l'institut Mamadou Dia, le BDS (Bloc Démocratique Sénégalais). Ce parti remporte les élections de 1951, Mamadou Dia et Senghor sont élus députés. En 1952, le BDS consolide ses positions à l'assemblée territoriale. La loi-cadre de 1956 crée des exécutifs locaux et consacre, la balkanisation de L'AOF (L'Afrique Occidentale Française). Mamadou Dia devient vice-président du gouvernement du Sénégal. Le BDS et L'UDS (Union Démocratique Sénégalaise) fusionnent pour former le BPS, celui-ci remporte les élections de 1957 contre le PSAS (Parti Sénégalais d'Action Socialiste). Le BPS fusionne quelque temps après avec le PSAS pour former le L'UPS, l'ancêtre du PS. En 1958, De Gaulle fait voter sa nouvelle constitution par référendum.

Le 25 Septembre 1988, la majorité vote oui (UPS) (Union Progressiste Sénégalaise), alors que le PRA (Parti pour le Rassemblement Africain) Sénégal et PAI vote le 25 Novembre 1958. La République du Sénégal est proclamée dans le cadre de la Communauté Francophone-Africaine. Le 17 Janvier 1959, le Sénégal fonde avec le Soudan la fédération du Mali qui éclate dans la nuit du 19 au 20 Avril 1960. Le Sénégal proclame son indépendance et retient la date du 4 Avril 1960.

- CHRONOLOGIE DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS À PARTIR DU XVE SIÈCLE -

- **1444-1453** : Les Portugais (Diego Diaz) fréquentent l'embouchure du Sénégal, bientôt suivis par les Normands, les Anglais, les Hollandais et les Danois.
- **Deuxième moitié du XVI^{ème} siècle** : les Anglais contrôlent seuls pendant un court moment l'embouchure du fleuve.
- **1626** : Fondation par Richelieu de la Compagnie Normande. Association des marchands de Dieppe et Rouen pour l'exploitation du Sénégal et de la Gambie.
- **1628** : Première installation du comptoir du Sénégal.
- **1638** : Fondation d'une «habitation» dans l'île de Bocos, à proximité de l'embouchure du Sénégal, par le Normand Thomas Lambert.
- **1658** : Dissolution de la Compagnie Normande qui est rachetée par la Compagnie du Cap Vert et du Sénégal.
- **1659** : L'habitation de Bocos est transférée dans une autre île située plus en aval : l'île de N'Dar, propriété du Barak (roi) du Waalo. Le fort de Saint-Louis est alors construit par Louis Caullier.
- **1664** : Création de la Compagnie des Indes occidentales après expropriation de la Compagnie du Cap Vert et du Sénégal. Début de la traite négrière le long des côtes occidentales d'Afrique.
- **1673** : Fondation par Colbert de la Compagnie du Sénégal. Le Sénégal est vendu à cette compagnie.
- **1681** : La Compagnie du Sénégal est dissoute laissant plus d'un million de livres de dettes. Création d'une nouvelle compagnie qui subsistera jusqu'en 1694.
- **1685** : Les employés de la compagnie se rebellent contre le directeur et l'expédient sur Gorée. Établissement du «Code Noir» qui régleme la traite des esclaves.
- **1693** : Saint-Louis est occupé pendant six mois (janvier-juillet) par les Anglais.

- **1694** : Création de la Compagnie Royale du Sénégal dont l'administrateur, André Brue, sera capturé par le Damel du Kayor et libéré contre rançon (1701).
- **1709** : Création d'une troisième Compagnie du Sénégal (1709- 1718).
- **1743** : Fondation du premier fort de Podor.
- **1756** : Début de la Guerre de Sept ans (1756-1763) qui oppose la France à l'Angleterre.
- **1758** : Saint-Louis capitule face à une escadre anglaise ; cette deuxième occupation durera 21 ans (1758-1779). L'île sera d'abord administrée par une compagnie privée puis directement par la couronne britannique
- **1763** : Louis XV ratifie le Traité de Paris qui sanctionne la dissolution du domaine colonial français.
- **1764** : Le métis Charles Thevenot devient le premier maire de Saint-Louis.
- **1778** : La population noire de Saint-Louis se révolte contre la garnison anglaise.
- **1779** : Saint-Louis est repris aux Anglais par le duc de Lauzun. L'île est administrée par des officiers nommés par le roi de France. Dumontet est le premier gouverneur de la colonie.
- **1783** : Le Traité de Versailles restitue officiellement le Sénégal à la France. Le monopole de la gomme revient à la Compagnie du Sénégal.
- **1785** : Le Chevalier de Boufflers est nommé gouverneur.
- **1789** : Blanchot est nommé gouverneur du Sénégal. Avril : établissement du Cahier de Doléances des habitants du Sénégal aux États-Généraux.
- **1791** : Abolition formelle de l'esclavage par la Révolution Française.
- **1802** : Rétablissement de l'esclavage par Napoléon I. La bourgeoisie de Saint-Louis, alliée aux négociants, s'empare du gouverneur Laserre, accusé de faire du commerce ; il est expulsé sur Gorée.
- **1809** - 13 juillet : Saint-Louis capitule devant les Anglais. Troisième occupation anglaise qui durera jusqu'en 1816.
- **1814** : Naissance de David Boilat à Saint-Louis.
- **1816** : La «*Méduse*», transportant le gouverneur Schmaltz chargé de reprendre possession du Sénégal, fait naufrage sur le banc d'Arguin (Schmaltz sera des rescapés).
- **1817** : Reprise de Saint-Louis et création du premier établissement scolaire : l'école mutuelle laïque Jean Dard.
- **1820** : Installation des premiers comptoirs bordelais.
- **1821** : Le baron Roger est nommé gouverneur du Sénégal.
- **1827** : Pose de la première pierre de la cathédrale.
- **1830** : Construction de la caserne d'Orléans (Rogniat Sud). Condamnation par le code civil du «mariage à la mode du pays».
- **1840** : Création d'une cour d'appel et du Conseil Général ; David Boilat est le premier prêtre métis.
- **1841** : Création de l'école des Frères de Ploërmel.
- **1843** : Construction de la caserne Rogniat Nord. Edouard Bouet-Willaumez est gouverneur du Sénégal.
- **1847** : Construction de la mosquée nord (aujourd'hui grande mosquée).
- **1848** : Abolition de l'esclavage par la IIe République sous l'impulsion de Victor Schoelcher. Naissance du faubourg de N'dar-Tout.
- **1854** : Faidherbe est nommé gouverneur du Sénégal.
- **1856** : Inauguration du pont de Guet-N'dar. Création du tribunal musulman et d'une école primaire laïque à Saint-Louis.
- **1857** : Fondation de la ville de Dakar.
- **1865** : Inauguration du pont de Sor (pont de bateaux).
- **1872** : Création des «communes de plein exercice» de Saint-Louis et Gorée (décret du 10 avril).
- **1873-1874** : Séjour à Saint-Louis de Pierre Loti et rédaction du "*Roman d'un Spahi*".
- **1879** : Création du Conseil Général du Sénégal ayant son siège à Saint-Louis.

- **1881** : Epidémie de Fièvre Jaune à Saint-Louis.
- **1885** : Inauguration du chemin de fer Dakar/Saint-Louis.
- **1888** : Construction de l'Hôtel de Ville.
- **1895** : Création de l'A.O.F. avec Saint-Louis comme capitale.
- **1897** : Inauguration du pont Faidherbe (pont métallique actuel).
- **1916** : Pierre Chimere est le premier maire noir de Saint-Louis.
- **1930** - 12 mars : Première liaison postale aérienne Saint-Louis/Natal (Brésil) par Jean Mermoz.
- **1957** : La capitale du Sénégal est transférée à Dakar.
- **1960** : La Mauritanie décide le transfert de sa capitale de Saint-Louis à Nouakchott.
20 août : Le Sénégal se retire de la Fédération du Mali et proclame son indépendance.
28 septembre : Le Sénégal est admis aux Nations Unies.
- **1975** : Construction de l'université de Saint-Louis.

BIBLIOGRAPHIE

- Bulletin de liaison de l'ASPHG, 2005.
- Atlas du Sénégal, André Villard, Paris, Les Editions Jeune Afrique, 3^{ème} édition, 1983.
- Histoire du Sénégal, Maurice Viale, Dakar, Editions Ars Africæ, 1943.
- Le Cahier des Doléances de Saint-Louis aux Etats généraux, de 1789, Am. M. Bowce.
- Google.com/religion
- Mairie de Saint-Louis
- Direction Régionale du Tourisme
- Service régional de la Pêche
- IFAN Saint-Louis, sortie du mardi 6 février 2007
- Personnes ressources : sages du quartier de Guet-Ndar, doyen Monsieur Kane

DOSSIER RÉALISÉ PAR le lycée Charles De Gaulle, Saint-Louis

Groupes	N°	Prénoms	NOM	Classes
1	1	Yaye Awa	DIALLO	2S2A'
	2	Khadidiatou	BA	2S2A'
	3	Abdoulaye	DIOP	2S2A'
	4	Abdourahmane	SY	2S2A'
	5	Ndéye	NDIAYE	TS2A
	6	Fatou	DIOUF	1L'D
	7	Lamine	DIAGNE	2L2I
	8	Cheikhou Amadou	DIA	2S2A
	9	Khady	WADE	2L2A
	10	Diouly	KANE	2L2A
	11	Ndéye Racky	GAYE	2L2E
	12	Ndeye Sokhna	DIAW	1L'D

	13	Seynabou	NGINGUE	1L'D
	14	Yacine	DIOP	1L'D
2	1	Ndiamé	MBAYE	2L2G
	2	Serigne Mamadou Mansour	KA	2S2B
	3	Oumar	DRAME	2S2A'
	4	Papa Malick	NIANG	2L2I
	5	Boris	NTAB	2L2I
	6	Dieudonné	NZALE	2L2I
	7	Nafissatou	KANE	2S2A'
	8	Nicole Réne Gaël	NDECKY	2L2E
	9	Hortance Anne Carine	NDECKY	2L2E
	10	Marième Birame	BA	2L2E
	11	Rokhaya	DIOP	2L2E
	12	Arabiatou	BODIAN	2L2G
3	1	Mamadou	TALL	1L2B'
	2	Assane	SOW	2S2A'
	3	Cheikh Mbacké	KEBE	1S2A
	4	Lamine	DIATTA	2S2B'
	5	Mouhamadou	KANE	1S2B'
	6	Boubacar Ndaw	TALL	2S2A
	7	Abdoulaye	BA	2S2A
	8	Aby	DRAME	2L2E
	9	Alpha Mayoro	NDIAYE	2L2B'
	10	Fatou	DIOUF	1S2B'
	11	Fatou	CAMARA	TS2C
	12	Seynabou Séne	DIOUF	1S2B'
	13	Mouhamadou	DIOP	1S2A'
	14	El Hadj Ndiaga	MAR	1S2A'
	15	Alassane	DIENG	TS2C
4	1	Mamadou	FALL	TS2A
	2	Aminata	DIALLO	1L'D
	3	Mamadou	BADJI	1L'D
	4	Aboubacry	JOBE	1L2A'
	5	Papa Khaly	DIOP	TS2A
	6	Diadia	DIOP	TS2A

	7	Siradji Amadou	NDAO	TS2B
	8	Assane	FALL	1L'D
	9	Thiendou	DIACK	TS1
	10	Arona	BA	TS1
	11	Abdoukhadre	GUEYE	TS1
	12	Cheikh Bassirou	NDIAYE	TS1
	13	Mamadou	DIA	TS2A
5	1	Moussa	MBOUP	2S2A'
	2	Bacary	SIDIBE	1L2A'
	3	Sadibou	BA	2S2A'
	4	Ndéye Maimouna	HANNE	1L'B
	5	Marie Touti	GUEYE	1L'D
	6	Mouhammed	DIENG	2S2B
	7	Thioro	AMAR	1L'D
	8	Yatma	NDIAYE	1L2A'
	9	Fambaye	GUEYE	2L2E
	10	Ousseynou	SY	TL2A
	11	Babacar	DIA	TS2A
	12	Mame Mbeuye	DIAGNE	1S2A'
	13	Anta	THIAM	1S2A'

ENCADREURS : Adama **DIAGNE**, professeur de SVT, Abdoul **BA**, professeur d'Histoire et de Géographie, Bakary **DIATTA**, professeur de SVT.

2. LE SEL à KAOLACK

Lycée Valdiodio Ndiaye, Kaolack

PLAN

INTRODUCTION

- 1- L'historique du sel
- 2- L'exploitation du sel aux salins de Kaolack
- 3- La gestion commerciale aux salins
- 4- Les différentes formes du sel
 - Le sel naturel
 - Le sel raffiné
 - Le sel de table
 - Le sel gemme
- 5- L'utilisation du sel

ns l'alimentation

- Chez les êtres humains
- Chez les animaux

Dans la santé

BIBLIOGRAPHIE

DOSSIER RÉALISÉ PAR

INTRODUCTION

La région de Kaolack a pour cours d'eau principal le Saloum qui est un bras de mer, ce qui explique qu'il soit intégralement salinisé. C'est le pôle de l'industrie du sel au Sénégal. Constitué de nombreux marais salants, Kaolack est un centre important d'extraction du sel. Le fleuve et son delta constituent l'un des plus beaux sites naturels du Sénégal.

Près des salins de Kaolack, et tout le long du bras de mer, le sable se couvre à certains endroits d'une pellicule blanche : le sel. « Les salins de Kaolack » est une société de production de sel iodé gros tonnage. Elle est anonyme et a un capital de 723 millions de francs CFA. Elle a été créée en 1918 par les colons français.

1- L'historique du sel

Important depuis la préhistoire, le sel est connu comme un agent d'assaisonnement et de conservation des aliments. Il était intégralement utilisé dans les rites religieux chez les Grecs, les Romains, les hébreux et les chrétiens. Le sel a revêtu une grande importance économique et a fait l'objet d'un commerce étendu parfois sur de vastes distances. Il fut également utilisé comme moyen d'échange ou comme monnaie, notamment en Chine. On retrouve la même origine étymologique pour les mots « sel » et « salaire » (en latin *salarium*, somme donnée aux soldats pour l'achat du sel). Le sel sous le nom de « salignon », une ancienne monnaie au Tibet et en Ethiopie, était soumis à des taxes dans les pays d'Asie.

2- L'exploitation du sel aux salins de Kaolack

L'exploitation du sel a été favorisée par des dispositions naturelles, à savoir l'eau salée provenant de la mer, le soleil favorisant une évaporation rapide, la rareté des pluies (9 mois) et une absence d'humidité. L'exploitation du sel marin se faisait à l'époque coloniale par des bagnards. Au fil des années, elle a été réglementée pour employer des autochtones (indigènes) de villages environnants et des ouvriers résidant à l'époque sur l'exploitation.

De nos jours, l'exploitation se fait par un système de pompage. En premier lieu, l'eau salée de la mer qui monte et qui descend (marée basse et marée haute) est attirée ou actionnée vers un marigot grâce à des pompes. Cette eau est ensuite conduite dans un bassin où la concentration en sel deviendra plus importante. L'eau contenue dans le bassin est ensuite irriguée dans les champs qui sont divisés en plusieurs plans reliés par des conduits permettant un total remplissage. Ensuite il y a le rôle du

soleil qui constitue un facteur important de ce cycle, permettant l'évaporation pour obtenir une couche de sel. Le phénomène d'irrigation et d'évaporation se répète jusqu'à obtenir la couche de sel désirée. A ce stade, des tracteurs viennent récolter le sel obtenu pour l'acheminer dans des zones de lavage. Ce sel contenant de la boue et du sable est versé dans un puits peu profond (5 à 6 mètres), accompagné d'un conduit d'eau qui tourne pendant toute la durée du travail. Le sel, ôté de toutes ses impuretés est reversé de l'autre côté sur une grande échelle appelée « Zerbeuse ». Ainsi après avoir ajouté des produits de conservation, le sel est conditionné et mis dans des sacs en polypropylène et des sachets en polyéthylène suivant la demande des clients.

Il y a trois qualités de sel produites aux salins de Kaolack :

- *le sel « tout venant » utilisé par les ménagères,*
- *le sel fin utilisé par les boulangers et autres,*
- *et enfin le sel criblé (en cristaux), en général à destination du Burkina.*

Le sel fabriqué dans les salins de Kaolack est iodé pour répondre aux normes internationales. La production annuelle est estimée actuellement à 300 tonnes par équipes. Chaque année, la récolte se fait de février à juin. Le sel est exporté vers les pays suivants : La Côte d'Ivoire, le Mali, le Nigeria, le Cameroun, le Burkina Faso, le Bénin, etc.

3- La gestion commerciale aux salins

La gestion commerciale est assurée par le directeur général Luc Le Roi. Le commerce couvre la côte ouest africaine et certains pays de l'intérieur. Le transport se fait par mer ou par voie ferrée (sel à destination du Mali, du Niger, du Burkina). La vente se fait aussi localement jusqu'à sa privatisation. L'état du Sénégal détient 49% des actions, la CSME (Compagnie des Salins du Midi et des salines de l'Est) 51%. Le Conseil d'Administration des salins est composé, des représentants de l'Etat du Sénégal dont le Gouverneur de la région de Kaolack, et des principaux actionnaires. Le Président du Conseil d'Administration est nommé par l'Etat du Sénégal.

(Source : Seydou Kane, Salins du Sine Saloum)

4- Les différentes formes du sel

- **Le sel naturel** : Le sel naturel n'est pas raffiné et contient encore ses minéraux naturels. Les sels naturels ont donc des propriétés gustatives et un aspect différent suivant la quantité de minéraux qu'ils contiennent. Ainsi la fleur de sel ou sel de mer récolté à la main a une saveur unique qui change d'une région à une autre. Dans cette catégorie, certains affirment que le sel non raffiné de mer est plus sain que les sels raffinés du fait de ses qualités minérales et naturelles. Cependant, les sels naturels peuvent ne pas contenir suffisamment d'iode pour empêcher les maladies dues à des insuffisances d'iode, comme le goitre.

- **Le sel raffiné** : Le raffinage permet d'obtenir un sel de la couleur blanche, préféré par le consommateur, composé de chlorure de sodium (NaCl) pratiquement pur (99.9%), ceci au détriment de ses qualités alimentaires. Ainsi le sel raffiné est le plus employé dans l'alimentation, principalement sous forme de chlorure de sodium ; environ 7% du sel raffiné est aussi employé comme additif. Mais la majorité est vendue pour un usage industriel, pour la fabrication du papier, pour le réglage de la teinte des textiles et des tissus, pour produire des savons et des détergents. Le sel a une grande valeur marchande. Aujourd'hui, la plupart du sel raffiné est préparé à partir du sel gemme extrait des mines de sel. Après que le sel brut ait été remonté des mines, il est raffiné pour l'épurer et pour améliorer son stockage.

Durant cette phase, une solution de saumure est traitée avec des produits chimiques qui précipitent les impuretés (en grande partie les sels de magnésium et de calcium). Le magnésium présent dans la plupart des aliments est indispensable au métabolisme. Il joue un rôle important dans le maintien du potentiel électrique des cellules nerveuses et musculaires. Le calcium est nécessaire au développement et à la solidité des os. Il contribue également à former l'épithélium intracellulaire et les membranes cellulaires, ainsi qu'à réguler l'excitation nerveuse et la contraction musculaire. Des agents antiagglomérants et de l'iodure de potassium (parce que le sel est iodé), sont généralement ajoutés au moment de la phase de séchage. Ces agents sont des produits chimiques hygroscopiques qui absorbent l'humidité, évitant le colmatage des cristaux de sel. Les agents antiagglomérants utilisés sont le phosphate, les carbonates de calcium ou de magnésium, les sels d'acide gras (sels acides), l'oxyde de magnésium, le bioxyde de silicium, l'aluminosilicate de sodium et le silicate tricalciques d'alumino-calcium. Des inquiétudes ont été soulevées concernant les effets toxiques possibles de

l'aluminium dans les deux premiers composés, toutefois l'Union Européenne et les Etats-Unis permettent leur utilisation en quantité limitée. Le sel de raffinage est alors prêt pour l'emballage et la distribution.

- **Le sel de table** : C'est un sel raffiné contenant, à 95% ou plus, du chlorure de sodium presque pur. Il contient habituellement des substances qui empêchent le colmatage des cristaux (des agents antiagglomérants) comme le silicoaluminate de sodium et une quantité infime de sucre inverti pour empêcher le sel de jaunir une fois exposé à la lumière du soleil, et pour empêcher une perte d'iode par évaporation. Il est habituel de mettre quelques grains de riz crus dans les salières pour absorber l'humidité quand les agents antiagglomérants ne sont pas assez efficaces. Le sel de table est principalement utilisé en cuisine et à table comme condiment, souvent associé au poivre. Le sel iodé de table a permis de réduire les insuffisances d'iode dans les pays où il est utilisé. L'iode est important pour empêcher la production insuffisante des hormones thyroïdiennes (hypothyroïdisme), qui peuvent causer le goitre, le crétinisme chez les enfants et le myxoœdème chez les adultes.

- **Le sel gemme** : Pour le sel gemme, nous n'en savons pas grande chose. Ce que nous pouvons dire c'est que c'est un dépôt de minerai contenant une grosse concentration de sel comestible. Ces gisements de sel ont été constitués par l'évaporation des lacs de sel durant la préhistoire. Ces dépôts peuvent être extraits traditionnellement dans une mine ou par injection d'eau. L'eau injectée dissout le sel, et la solution de saumure peut-être pompée à la surface où le sel est récolté.

5- L'utilisation du sel

L'utilisation la plus familière du sel est l'assaisonnement. Le sel est un constituant essentiel dans l'alimentation et la santé des êtres humains et des animaux.

a. Dans l'alimentation

- **Chez les êtres humains** : Selon la théorie des saveurs fondamentales, chez l'humain le sens du goût (à travers la langue) est sensible à cinq saveurs : sucré, salé, acide et amer. Le sel possède ainsi une fonction d'exhausteur de goût qui explique largement son utilisation en cuisine. Le sel de table peut-être iodé par addition d'un sel d'iode. Cet élément étant nécessaire à la glande thyroïde par la sécrétion des hormones thyroïdiennes et servant aussi au développement intellectuel. Les ions de chlorures et de sodium contenu dans le sel sont très importants pour le fonctionnement de l'organisme. En effet, ces ions jouent un rôle dans la conduction de l'influx nerveux, dans la contraction des muscles et dans la rétention d'eau dans le corps. Une personne en bonne santé doit consommer entre 10 et 15 grammes de sel par jour, cette quantité étant une grande partie apportée par le sel naturellement dans les aliments (viande, poisson), indépendamment de tout assaisonnement ; le sel de table courant contient souvent de petites quantités de iodures ajoutées.

- **Chez les animaux** : Chez les animaux, le sel est aussi essentiel puisqu'il assure les mêmes fonctions organiques que chez l'homme. Souvent les animaux sauvages, surtout les herbivores, lèchent les pierres salées ou les salantes naturelles, sources de sel. En agriculture, les bovidés, ovidés et autres herbivores ont à disposition des pierres à lécher. Ce besoin est dû à la consommation élevée de calcium à cause de leur régime végétarien. De plus, les bovidés perdent encore plus de sel lors de la traite. C'est pourquoi on leur donne des pierres de sel à lécher pour couvrir leurs besoins.

b. Dans la santé

On trouve aujourd'hui du sel partout dans nos aliments. Il est habituellement admis que trop de sel est dangereux, plus de 25 000 décès annuels pour la France. Cependant, les données scientifiques objectives sont en fait peu nombreuses et discordantes. Entre 1971 et 1975 chez 20.729 individus de 25 à 75 ans, une étude analysant les rapports entre ingestion de sel et mortalité globale et cardiovasculaire a révélé, en définitive, une relation inverse entre sel et mortalité. Depuis de très nombreuses années, les industriels ont, pour diverses raisons, ajouté trop de sel dans leurs produits (plats cuisinés, viandes panées, charcuteries, chips, pains, fromages, sauces, etc.). Le sel, riche en chlorure de sodium, agit sur la tension. Absorbé en trop grande quantité, il contribue à l'élévation de la pression artérielle et donc à l'augmentation du risque d'accidents cardio-vasculaires. L'abus de sel est donc tout à fait déconseillé aux personnes souffrant d'hypertension artérielle. Cependant, il ne faut pas tomber dans l'excès inverse et bannir complètement le sel, car nous ne pourrions nous en passer. Le sel est nécessaire à notre bien-être car, à petites doses, il a des effets bénéfiques et freine entre autre, la déshydratation. De plus, depuis quelques années, les industriels du secteur enrichissent leur

sel avec de l'iode et du fluor. L'iode sert à combattre les goitres et à diminuer le crétinisme. Le fluor contribue à prémunir les caries en renforçant l'émail. Toutefois, l'excès d'iode et de fluor conduit à de graves maladies.

BIBLIOGRAPHIE

- www.wikipédia.org
- Encarta 2006

DOSSIER RÉALISÉ PAR Le lycée Valdiodio Ndiaye de Kaolack

Fatou Binetou Camara/ 2 nd S06	Emile Sarr/ 2 nd S07	Ndèye Fama Lô/ 2 nd S05
Mamadou Ciss Diallo/ 2 nd S02	Jean Roméo Malou/ 2 nd S05	Aïssatou Diouf/ 2 nd S06
Abdoulaye Fofana Fall/ 2 nd S01	Cheick Ndiaye/ 2 nd S05	Aïssatou Dieng/ 2 nd S05

3. BILAN D'ÉTUDES ET RECHERCHES SUR LA PÊCHE À KAOLACK

Lycée Valdiodio Ndiaye de Kaolack

PLAN

INTRODUCTION

1. La situation du Sine Saloum
2. La pêche dans le Saloum : sur Kaolack
3. La variété de poissons
4. Les avantages de la région de Kaolack sur la pêche
5. L'économie du Saloum
6. Les techniques de pêche
7. La pêche dans le Saloum en Mangrove
8. Solution de l'USAID pour les pêcheurs du Sine Saloum
9. Les problèmes rencontrés sur l'activité de la pêche à Kaolack
10. La pêche maaleb

BIBLIOGRAPHIE

DOSSIER RÉALISÉ PAR

INTRODUCTION

La région de Kaolack est une zone phare pour la pêche. La ville est la troisième en importance au Sénégal. Il existe une réserve de biosphère dans laquelle la pêche de type artisanale assure à ses populations les besoins en ressources marines. Appelée aussi le Saloum, la région de Kaolack est une spécificité au Sénégal. Il existe cependant des difficultés et des contraintes dans le domaine de la pêche. A tout problème, il existe une solution ou des solutions! Plusieurs d'entre-elles ont été envisagées pour faire face à ces contraintes que connaît la pêche dans le Saloum. Cette région possède un port et un marché aux poissons pour l'acheminement et la transformation des espèces pêchées. Nous allons, à travers nos enquêtes, nos recherches et nos sources, apporter clairement toutes les informations nécessaires pour mieux étudier les domaines évoqués que sont l'importance, les problèmes et les solutions...La pêche de type artisanal est peu développée à Kaolack, mais assure néanmoins à sa population et autres, leurs besoins en poissons d'espèces différentes. Nous allons approfondir tous ces thèmes à travers nos enquêtes et nos recherches.

1- La situation du Sine Saloum

La région du Sine Saloum se situe au sud de la petite côte. Le 1^{er} composant du nom vient du fleuve Sine, et le 2^{ème} composant, du fleuve Saloum et de son affluent le Sine. Sa participation en 1984 donnera naissance aux administratives de Kaolack et Fatick.

Le delta du Saloum est l'un des plus beaux sites du Sénégal. D'une superficie de 185.000 hectares, c'est une zone constituée de mangroves, de boulois, de lagunes, de forêts, et de cordons sableux. La faune et la flore y sont très riches et très variées.

Le Saloum est situé au centre et au sud du bassin arachidier. Il est arrosé par le fleuve Saloum, Baobalong, un affluent du fleuve Gambie, le Hanie, Hjabolong, l'influent de la Sandugou et le mini Nimlyang Bolang. Kaolack abrite une grande usine de distribution d'arachide (Lyndiane) et un des plus grands marchés de l'Afrique de l'Ouest. La région est également renommée pour sa production d'arachide et pour les salins de Diorane. Kaolack est également un nœud routier en raison de sa taille et de sa situation.

2- La pêche dans le Saloum : sur Kaolack

La région de Kaolack est une région phare pour la pêche à la ligne. De nombreuses techniques de pêche y sont employées et permettent de spectaculaires prises.

3- La variété de poissons

La variété de poissons est riche avec notamment : les barracoudas, les capitaines, les carangues, les carpes rouges, les coryphènes et les thiofs.

4- Les avantages de la région de Kaolack sur la pêche

Un territoire hydrique entre terre et mer. Des milliers d'îles et d'îlots recouverts tantôt de terre, tantôt de mangroves ou de palétuviers. Le Saloum héberge l'un des écosystèmes les plus riches d'Afrique. Telle est la moitié ouest du Sine Saloum. La moitié est, représentée par une vaste étendue rongée par le sel d'une mer qui remonte. Une maigre savane s'épaissit en allant vers le Sud, à la frontière gambienne.

5- L'économie du Saloum

L'importance économique du Saloum sur le Sénégal est relativement faible : peu de production de sel, peu d'arachide, peu de pêche, et le tourisme grandissant ne parvient pas à retenir les jeunes qui s'en vont massivement en empruntant le chemin des îles Canaries.

6- Les techniques de pêche

Les techniques de pêche sont diverses et les prises varient. Nous pouvons citer : la pêche au coup, la pêche à la carpe, la pêche à la truite, la pêche à la mouche, etc. Exemple de matériels : bateaux, gales...Le long des méandres du fleuve Saloum se trouvent de nombreux villages de pêcheurs. A Kaolack, le type de pêche réalisée de manière artisanale y est abondant.

7- La pêche dans le Saloum en Mangrove

On retrouve la mangrove dans le Saloum, dans le Sine, et exclusivement en Casamance. C'est la grande spécialité du Sénégal, tout est rare, cet écosystème d'eau fait d'îles, d'îlots, de mangroves. Contrairement à la pêche en mer, il n'y a pas de saison pour la pêche dans la mangrove, bien que la densité de poissons soit plus importante dans la saison des pluies.

Un problème récent qui s'est passé à Kaolack dans la pêche : Accusé par les mareyeurs d'un détournement de 5 millions de FCFA au marché aux poissons de Kaolack, le régisseur de la structure a déposé une plainte contre le porte-parole des mareyeurs de Kaolack, Dame Diaw. Le contentieux demeure au sein de l'administration du marché aux poissons de Kaolack.

8- Solution de l'USAID pour les pêcheurs du Sine Saloum

L'USAID se propose d'aider les pêcheurs du Sine Saloum à s'unir pour sauver les ressources crevettières à Kaolack. En veillant attentivement à préserver ces ressources en constante diminution, les communautés de pêcheurs de la réserve de biosphère, au-delà du delta du Sine Saloum, ont décidé d'assumer la responsabilité de la gestion de leurs ressources naturelles et de prendre des mesures draconiennes pour protéger leur gagne-pain à long terme.

9- Les problèmes rencontrés sur l'activité de la pêche à Kaolack

En 2005 la pêche artisanale a débarqué 398.608 tonnes de poissons, en hausse de 2,2% par rapport à 2004. Les problèmes telle que la période de la montée des eaux, initialement l'activité de l'halieutique, est plus intense et dirigée particulièrement sur les captures des poissons migrants. Sur le lit du cours d'eau, les difficultés techniques de la pêche quand la crue progresse, et la dispersion des poissons sur de grandes surfaces de plaines inondées, assurent de faibles rendements dans la majeure partie de l'Afrique et sur le Saloum. L'activité de la pêche est réduite au minimum pendant cette période. L'efficacité de la pêche dépend donc, de l'intensité des stations initiales de l'inondation. Les inondations rapides et élevées dispersent les poissons rapidement et les courants interfèrent sur le fonctionnement efficace de certaines usines. Les captures tendent donc à être en corrélation négative. Malgré son importance, le secteur de la pêche se trouve confronté à un déséquilibre socio-économique et environnemental grave, résultat de la surexploitation des ressources halieutiques.

10- La pêche maaleb

On peut voir aussi la pêche maaleb dans les plaines d'inondation. Ce type de pêche ramasse surtout les poissons en migration vers la rivière. La transformation artisanale est la valorisation des produits de la pêche ancienne ; elle est essentiellement l'apanage des femmes qui élaborent différents produits. Selon les estimations, les quantités produites par la pêche artisanale sont destinées à la transformation et à la consommation.

BIBLIOGRAPHIE

- Cultures & Communications
- www.carpediem.com
- Informateurs : Mbaye Diop et Amy Fatou Ndiaye.
- Ministère de la pêche à Kaolack
- Contacts : Mamadou Diop Thioune (chargé de la communication du conseil interprofessionnel de la pêche artisanale) et Mme Tické Ndiaye Diop (directrice de la pêche maritime).

DOSSIER RÉALISÉ PAR LE Lycée Valdiodio Ndiaye de Kaolack

Oumar Bâ, 2nd SO 10	Waly Tine, 2 nd SO 2
Louis Diouf, 2nd, SO 6	Fatou Diouf, 2 nd SO 6
Mahamadou Keïta, 2nd, SO 10	Mamadou Djim Gaye 2 nd SO 6
Waly Thiaré, 2 nd , SO 2	Assane Faye, 2 nd SO 10
Chaikh Mbacké Ndao, 2 nd , SO 6	Moustapha Sy, 2 nd SO 1
Adja Fatou Kiné Ndiaye, 2 nd , SO 6	



4. PRÉSENTATION DE LA VILLE DE MBOUR

Lycée Demba Diop, Mbour

PLAN

- 1- Historique
- 2- Les principales ethnies
- 3- Les anciens quartiers de Mbour et leurs premiers délégués
- 4- Les nouveaux quartiers de Mbour et leurs délégués
- 5- La population

L'ETHNIE DIOLA

- 1- Dates et repères de leur arrivée
- 2- Principales activités à Mbour
- 3- Quelques aspects de la culture développés à Mbour
- 4- Relations entre l'ethnie des Diolas et les autres
- 5- Quartiers et religions

L'ETHNIE MANDINGUE

- 1- Dates et repères de leur arrivée à Mbour
- 2- Les principales activités à Mbour
- 3- Quelques aspects de la culture développés à Mbour

LA PÊCHE À MBOUR

INTRODUCTION

I. LE QUAI DE PÊCHE ET SA GESTION

- 1- Présentation
- 2- Gestion du quai de pêche
 - a- Les collaborateurs
 - b- Les recettes

II. LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA PÊCHE

- 1- Les pêcheurs
 - a- Le questionnaire
 - b- Analyse du questionnaire
 - c- Entretien avec quelques pêcheurs au quai de pêche
- 2- Les mareyeurs
 - a- Le questionnaire
 - b- Analyse du questionnaire
- 3- Les transformateurs
 - a- Le cymbium
 - b- Le poisson séché
- 4- Les fabricants d'embarcations
 - a- Les catégories de pirogues
 - b- La durée de fabrication
 - c- Les types de bois
 - d- La mise des pirogues en mer
 - e- La clientèle
 - f- Les contraintes

III CONTRÔLE AUTOUR DE LA PÊCHE A MBOUR

1- Les permis de pêche

2- La distribution du carburant

1- Historique

Selon la version orale, Mbour serait le point de convergence de plusieurs ethnies ; les premières à s'y installer furent les *SÉRÈRES*, vers 1700. Ils venaient du Sud, de la côte de Joal. *Ndir Diome*, originaire du Gabou, s'y installe avec sa famille en bordure de mer, dans un lieu qu'il baptise THIOUDIAM, actuel quartier de Mbour-Sérère sur mer. De cette famille survit le vieux *Mignane Hypolite Ndiaye*, né en 1898.

Mbagnick Diouf, venant du DJOLOFIRA, village situé dans la sous-préfecture de THIADIAYE, fut un autre Sérère à s'implanter à l'emplacement actuel de la préfecture, où il a vécu avec sa famille jusqu'à l'arrivée de l'administration coloniale. C'est par la suite que le patriarche s'est déplacé pour se fixer à l'emplacement actuel du quartier Mbour- Sérère Souf.

Des MANDINGUES, en provenance de la Guinée-Bissau, vinrent après mais s'arrêtèrent d'abord à NIANING où était implanté l'administration coloniale. *Falang Diambang*, membre de cette ethnie originaire de BUUR, village de la région de WOLY (Guinée-Bissau) situé entre les villes de CATHIEW et MASSABANG, était chasseur ; au cours d'une journée harassante de chasse, il découvrit un arbre appelé « Dobali » à l'ombre duquel il s'arrêta pour se reposer. *Falang* exténué par une si longue randonnée s'endormit au pied de cet arbre et ne se réveillera que le lendemain matin et rentra à NIANING. Quelques temps après, une épidémie de maladie du sommeil sévit sur le village. *Falang* quitta les lieux et vint s'installer sur les lieux du « dobali » (emplacement de l'actuel station OIL, station d'essence, près de la gare routière). Il s'y établit seul et baptisa cet endroit « BUUR », le nom de son village d'origine.

Bien qu'il soit établi que les *SÉRÈRES* furent les premiers habitants de Mbour, les *SOCÉS* sont aussi parmi les premiers à s'y installer, principalement sur la Petite Côte comme en témoignent beaucoup de villages dont les noms sont d'origine *MANDINGUE* « NIANING, BALLING (petite rivière), SALY (diminutif de SALIKÉGNÉ, ville Gambienne), SALI KOULANG (où se trouve le puits), etc ». *SERERES* et *SOCÉS* ont longtemps cohabités à Mbour, se partageant les espaces cultivables pour les besoins de leurs activités agricoles.

D'autres ethnies non moins importantes : *LÉBOUS*, *WOLOFS*, *TOUCOULEURS*, *PEULHS*,..., furent également attirés par le site et vinrent s'installer dans la localité conformément à leur vocation professionnelle. Les *LÉBOUS*, spécialisés dans la pêche, peuplèrent la côte ; les *TOUCOULEURS*, pasteurs, la périphérie ; les *WOLOFS*, agriculteurs et commerçants, l'Escale (quartier du centre). Mbour est actuellement une ville cosmopolite où se côtoient toutes les ethnies du SENEGAL vivant en bonne intelligence et en symbiose parfaite. La paix y règne-la paix seulement.

(Document fourni par la Préfecture de Mbour-Recueilli par Jean-Michel SAMBOU)

2- Les principales ethnies

Le Wolof, le Sérère, le Mandingue, le Diola, le Soninké, le Manjak, le Peul et le Toucouleur.

3- Les anciens quartiers de Mbour et leurs premiers délégués

- Thiocé-Ouest: *Falang Diambang*
- Thiocé-Est: *Saer Gueye*
- Darou Salam (44): *Ndialé Seck*
- Onze Novembre: *Médoune Diop*
- Téfess : *Moustapha Diop*
- Mbour Toucouleur : *Bocar Cisse*
- Mbour Sérère : *Mbagnick Diouf*
- Santessou : *Mbaye Niang*
- Mbour Maure : *Ousmane Fall*

4- Les nouveaux quartiers de Mbour et leurs délégués

- Grand Mbour : *Mamadou Boye*
- Diamaguene 1 : *Boubacar Sané*
- Diamaguene 2 : *Cheikh Ndiaye*
- Santhie : *Mouhamadou Habib Kane*
- Zone Résidentielle : *Mor Kane*
- Zone Sonatel : *Mademba Diop*

- Médine : *Cheikh Tine*
- Château d'eau Sud : *Alassane Seck*
- Tefess : *Ousmane guèye*
- Château D'eau Nord : *Samba Hann*
- Oncad : *Amadou Demba Sow*
- Gouye Mouride : *Modou Ndiaye*
- Médine-Extention : *Moustapha Ndiaye*
- Golf : *Diabé Ndiaye*
- Liberté 2 : *Fangue Ndiaye*
- Escale : *Ousmane Diop*

5- La population

Lors des recensements de 1988 et 2002, la ville comptait respectivement 76.751 et 153.503 habitants. En 2007, selon les estimations officielles, la population s'élèverait à 181.825 personnes. Le Club Aldiana, premier hôtel de Mbour, fut construit en 1973.

(Document fourni par la Mairie de Mbour, Recueilli par Jean Michel SAMBOU)

L'ETHNIE DIOLA

1- Dates et repères de leur arrivée : L'ethnie Diola existe dans la commune de Mbour depuis très longtemps. Les premiers diolas arrivés étaient originaires de la Casamance, plus précisément de la région de Ziguinchor, dans le département d'Oussouye. La première famille qui s'installe à Mbour est celle des Diatta.

2- Principales activités à Mbour : Dès leur arrivée à Mbour, les Diolas pratiquent l'agriculture, le commerce, la pêche, ainsi que le travail hôtelier. L'ensemble de ces travaux représente leurs activités principales dans le département.

3- Quelques aspects de la culture développés à Mbour : Le diola a très vite développé, à Mbour, quelques aspects de sa culture dont le théâtre, la danse, le folklore casamançais, et tout récemment l'ouverture d'une école des diolas pour l'alphabétisation.

4- Relations entre l'ethnie des Diolas et les autres : L'ethnie Diola est considérée meilleure, grâce à ses méthodes de cohabitation avec les autres. Elle a d'excellentes relations avec les autres ethnies, plus précisément l'ethnie Sérère qui est sa voisine. Le Diola participe à toutes les manifestations de ses voisins, dans le bonheur comme dans le malheur.

5- Quartiers et religions : Les Diolas sont éparpillés dans la commune de Mbour ; cependant, ils sont beaucoup plus concentrés dans les quartiers de Mbour-Sérères-Kao, Diamaguene 2 et Grand Mbour. Il y a autant de Musulmans que de Chrétiens dans l'ethnie Diola, ce qui explique la laïcité en milieu Diola.
(Recueilli par Bounama BADJI)

L'ETHNIE MANDINGUE

1- Dates et repères de leur arrivée à Mbour : D'après les recherches sur les vieux sages mandingues, Abou Ndiaye et Ousmane Diaboula, les mandingues sont arrivés à Mbour à la fin du 16^{ème} siècle, plus précisément au 17^{ème} siècle.

2- Les principales activités à Mbour : l'agriculture et l'élevage.

3- Quelques aspects de la culture développés à Mbour : La coutume mandingue accorde beaucoup d'importance à inculquer certaines valeurs aux enfants, leur apprendre à devenir des hommes, connaître la souffrance de la vie, développer la solidarité. *(Recueilli par Astou DIABOULA)*

LA PÊCHE À MBOUR

INTRODUCTION

Etant l'une des premières ressources économique du Sénégal après le tourisme, l'exploitation des phosphates et l'agriculture, la pêche occupe une très grande place dans notre pays. Elle est caractérisée par le développement de la pêche artisanale qui assure une grande partie de

l'approvisionnement des populations. Le département de Mbour, le plus grand département de pêche du Sénégal, compte un parc piroguier de près de 2.033 pirogues avec environ 15.000 pêcheurs. Le quai de pêche de Mbour comble les 2/3 des produits halieutiques au niveau régional (région de THIES). Malgré son stade de développement, et son importance au niveau national et international, la pêche rencontre quelques difficultés.

I- LE QUAI DE PÊCHE ET SA GESTION

1- Présentation

Le quai de pêche de Mbour a été créé en 1999 par l'Etat sénégalais, en partenariat avec l'Union Européenne, pour une meilleure gestion des ressources halieutiques et pour assurer l'hygiène des produits. Le quai dispose d'un local administratif et de 2 chambres froides pour la conservation des produits.

2- Gestion du quai de pêche

Le quai de pêche est dirigé par Mme Gueye aidée par deux autres personnes pour l'accomplissement de sa tâche. Ces salariés dirigent le GIE chargé de l'administration. Le GIE encadre les pêcheurs, mareyeurs, transformatrices, etc, pour assurer l'hygiène du quai et veiller à la qualité des produits. Le GIE embauche des personnes pour assurer la propreté du quai de pêche.

a- Les collaborateurs

CNP (Collectif National des Pêcheurs), UNAGIEMS (Union Nationale des GIE Mareyeurs du Sénégal), FENATRAMS (Fédération Nationale des femmes Transformatrices du Sénégal), FENAGIE (Fédération Nationale des GIE mareyeurs du Sénégal), FANAMS (Fédération Nationale des Mareyeurs du Sénégal) ; toutes ces associations recensent les problèmes relatifs à leurs activités et présentent des doléances aux autorités. Elles proposent des solutions et suggestions liées aux difficultés de leurs activités. Elles disposent d'un fond de solidarité alimentaire obtenu grâce à des cotisations.

b- Les recettes

Le GIE applique des taxes aux véhicules entrants (grands camions frigo 1.000 francs CFA, petits camions frigo 500 francs, voitures 300 francs). Ces taxes sont aussi appliquées aux pirogues qui paient 1.000 francs CFA pour chaque débarquement, mais aussi aux vendeuses de poissons qui payent 100 francs CFA par jour. Ainsi toutes les activités sur le quai de pêche sont soumises à des taxes. Ces taxes rapportent à peu près 6,7millions par mois (décembre 2006 : 6.605.675 FCFA).

II- LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA PÊCHE

1- Les pêcheurs

Le questionnaire (voir page suivante)

b- Analyse du questionnaire

La tranche d'âge des pêcheurs interrogés varie de 25 à 67 ans. Selon les ethnies, les Sérères et les Lébous sont les plus fréquents. La plupart des pêcheurs interrogés sont des pères de familles. Pour les sorties en mer, les grandes pirogues sont les plus utilisées. Les sorties sont journalières, et le coût varie selon l'équipage et la grandeur de la pirogue.

Les matériels de sauvetage et d'orientation utilisés sont : gilets de sauvetage, GPS compact, boussole, drapeaux... Sauf dans des cas exceptionnels, il n'y a pas de risque que le pêcheur se perde en mer. Le nombre de personnes dans une pirogue varie de 6 à 35. Chaque pêcheur peut gagner en moyenne de 1.000 à 25.000 francs ; ceci dépend du bénéfice global. Les actions de l'association des pêcheurs sont : participer activement à l'activité économique maritime par l'achat de moteurs, les prêts d'argent, la défense de la mer, la délimitation des zones de pêche, ainsi que la prévention de la pénurie de poissons à l'approche de la saison des pluies.

Les difficultés rencontrées par les pêcheurs dans ce métier sont la rareté des poissons, le coût élevé de l'essence, le manque de moyens et d'assurance. Les conséquences de l'émigration par la mer, autrement dit clandestine sont : le manque de main d'œuvre, perte de vies humaines par les naufrages ou les agressions en mer. Les types de pirogues les plus utilisées pour l'émigration sont celle d'environ 22m (fil à tourner) capables de transporter 100 à 150 personnes. (*Synthèse réalisée par : AWA CISSE, BINETA DIOUF, AMINATA NGOM, JEANNE SAMBOU ET BODE TOP.*)

SENEGAL, L'Homme et la Mer : Exposition Paris-Dakar, nov. 2007

Objectif : Conception d'un dossier documentaire sur la pêche et ses enjeux socio-économiques.

Identifiant : Nom :, Classe :, Lycée Demba DIOP, MBOUR

Identité de la personne interrogée :

Prénoms et Nom : ; Age : ans ;

Ethnies : Sérère : / Wolof : / Diola : / Peul : / Manding : / Lébou :

Lieu de résidence :

Situation matrimoniale : Marié : / Célibataire : / Nombre d'enfants :

Pêcheur

Quel type de pirogues utilisez-vous pour vos sorties en mer ? Petite / Grande / Moyenne

Quelle est la durée de la sortie en mer ? 1 journée / 3 jours / 1 semaine / Autre

3. Quel est le coût (provision) d'une marée ?
.....

4. Combien dépensez-vous en moyenne par sortie en mer ?
.....

5. Quels sont les matériels de sauvetage et d'orientation dont vous disposez ?
.....

Y'a-t-il toujours des risques de se perdre en mer ? OUI / FAIBLEMENT / NON

7. Quel est le nombre de personnes par pirogues ?
.....

8. Quel est l'apport moyen (gain) après une sortie en mer pour chaque pêcheur ?
.....

9. Vendez-vous toujours vos produits au port ? OUI / NON

10. Quelles sont les actions de l'association des pêcheurs ?
.....

11. Quelles sont les difficultés rencontrées dans la pêche ?
.....

12. Quelles sont les conséquences de l'émigration par la mer ?
.....

13. Quels sont les types de pirogues employées pour l'émigration (beuk-mi) ?
.....

Enquêtes de terrain menées par : JOSEPH NDIAYE, ARFAHG NDONG, ALIOUSENE, DIEGANE DIOUF, ABDOULAYE SY, KHADIM MBACKE NIANG (2nd So G) SAMBA GOUDIABY, IBRAHIMA DIONE, SOULASSE HANN, PASCAL SENE, BOUNAMA BADJI (2nd So A).

c- Entretien avec quelques pêcheurs au quai de pêche

L'entretien que nous (élèves) avons eu avec les pêcheurs, d'âges différents et de situation matrimoniale variée, montre que cette activité présente des avantages et des inconvénients. Ces pêcheurs appartiennent à différentes ethnies.

- **Birima Gueye** (né en 1963 dans une famille de pêcheurs est un Lébou) : Il a commencé à pêcher à 19 ans et il entame actuellement sa 25^{ème} année d'activité. « *Je ne regrette pas d'être un pêcheur car ce travail peut m'apporter jusqu'à 4 millions par an, c'est utile pour couvrir les frais qui s'élèvent à 1,5 millions environ dans les îles durant la saison des pluies* ». Selon Birima, l'abondance des poissons dépend de la température de l'eau.

- **Cheikh Sy** (25 ans) : « *J'ai passé 14 ans dans ce métier que mes parents m'ont transmis* ». Cheikh utilise des lignes avec des hameçons et pêche dans plusieurs zones. Il affirme disposer de 2 caisses par jour ; cependant ces jours-ci (avril 2007), le poisson est rare dans la mer.

- **Alioune Gueye** (né en 1960, marié depuis 1978 et père de 6 enfants) : Monsieur Gueye était un élève au Lycée Malick Sy qu'il a quitté pour l'école de pêche de Yarakh. En cinq ans d'expérience, il a constaté qu'en saison sèche la pêche de Koth, Mérou et Sardinelles est plus développée.

- **Bacar Touré** (65 ans, 18 ans d'exercice) : Pour Monsieur Touré, la construction du quai ne favorise pas les pêcheurs car la vente n'est possible que dans le quai et il faut en plus payer des taxes. Il juge cela contraignant, et la taxe assez chère, une dépense supplémentaire. « *Je dispose d'une pirogue d'une capacité de 5 personnes et la quantité de produit pêchée quotidiennement est d'environ 60 kg.* »

- **Sény Seck** (né en 1981, marié et père de 2 enfants) : Sény dit avoir cessé ses études depuis le CM² et est devenu pêcheur à partir de 1995. C'est un Sérère dont les parents ne connaissaient pas la pêche. D'après lui, c'est en saison des pluies que les poissons sont plus proches (nombreux) contrairement à la saison sèche. « *Durant la bonne saison, je cherche des poissons riches tels que le mérou, la dorade, les carpes... Pendant certaines périodes, le pêcheur rentre parfois bredouille* ». Pour lui, l'abondance des poissons dépend de la lumière. Les pêcheurs qui utilisent les filets dépensent 45.000 francs pour les déjeuners, bons d'essence et la glace. Sény et ses six compagnons gagnent 50.000 francs qui seront partagés équitablement. (Jacqueline Niang)

2- Les mareyeurs

a- Le questionnaire (voir page suivante)

b- Analyse du questionnaire

Au quai de pêche, il y a des mareyeurs appartenant à des ethnies différentes (Sérère, Lébou, Diola, Mandingue...), venants de toutes les localités du Sénégal. Parmi ces mareyeurs, certains sont mariés et ont plus de 3 enfants, mais d'autres sont célibataires. Ils achètent leurs produits le plus souvent chez les mêmes pêcheurs, à des prix fixes ou en négociant.

Les différents types de produits sont : les poissons (dorades, plat-plats, perroquets, thiof...) et les crustacés (crevettes, langoustes) et aussi seiche et poulpe. A cela s'ajoute d'autres produits comme l'escargot de mer, le beurre, la lambille. Pour conserver leurs produits, les mareyeurs les mettent dans des chambres froides, dans des bassins à glaces, etc.

Les principaux destinataires sont : au Sénégal il y a l'usine IKAGEL de Mbaling, Elim de pêche de Joal ...En Europe, il y a la France, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, le Portugal...

SENEGAL, L'Homme et la Mer : Exposition Paris-Dakar, nov. 2007

Objectif : Conception d'un dossier documentaire sur la pêche et ses enjeux socio-économiques.

Identifiant : Nom :, Classe :, Lycée Demba DIOP, MBOUR

Identité de la personne interrogée :

Prénoms et Nom : ; Age : ans ;

Ethnies : Sérère : / Wolof : / Diola : / Peul : / Manding : / Lébou : /

Lieu de résidence :

Situation matrimoniale : Marié : / Célibataire : / Nombre d'enfants :

Mareyeur

Comment fonctionne l'association des mareyeurs ?

.....

Comment se fait l'achat des produits ? Prix fixé : / Jachère / Négociation : /

Achetez-vous vos produits chez les mêmes pêcheurs ? OUI / NON /

Quelle quantité et type de produits achetez-vous, en moyenne, en cette période ?

Type de produits	Noms	Quantité	Prix
Poissons			
Crustacés			
Autres			

5. Comment assurez-vous la conservation des produits achetés ?

.....

6. Quelles difficultés rencontrez-vous pour le stockage et l'écoulement des produits de la pêche ?

.....

7. Quelles sont les principales destinations de vos produits ?

Enquêtes de terrain menées par : ADAMA DIALLO, MAMADOU DIONE, MAME FATOU BA, NDI AW FAYE, JOSEPH FAYE, FIDEL DIATTA (2nd SoA) KHADIM MBACKE NIANG (2nd So G)

3- Les transformateurs

Les espèces à transformer sont nombreuses, nous pouvons en retenir le cymbium, le poisson. Les différents types de transformations sont : poisson séché, poisson fumé (*keccax*), poisson grillé. Dans ce domaine, les femmes occupent une place extrêmement importante aux côtés des hommes, comme l'illustre ce document intitulé « *Artisanes et artisans dans la transformation de poissons au Sénégal*¹ ».

¹ Pascale MOITY-MAIZI, Maître de Conférence en Anthropologie, CNEARC BP 5098 1101 Av. Agropolis 34033 Montpellier cedex 01 email : maizi@cnearc.fr

a- Le cymbium

Le cymbium est une espèce à coquillage. Sa préparation nécessite de casser son coquillage, enlever les matières organiques, puis le fait de le retourner permet à l'autre partie qui ne faisait pas face au soleil de ne pas être mouillée. L'utilisation du sel est très importante car il empêche les microbes de s'y développer. Le cymbium ne présente pas de difficulté car en l'étalant on ne craint rien du fait que les animaux ne s'y intéressent pas. Il est utilisé dans tous les plats sénégalais (viande et poisson) sauf dans la préparation des sauces.

b- Le poisson séché

Pour ce dernier, la préparation se fait dans un petit bassin dans lequel on place le poisson et on y ajoute du sel pour qu'il pourrisse. Ceci se fait en 24h ; on étale ensuite le poisson sur du bois en le fendant et on retire les matières organiques. On écaille les parties postérieures, puis on ajoute du sel sur les quatre parties. La préparation se fait en 8 jours, les morceaux sont retournés tous les jours. Cette préparation attire les animaux qui, souvent, la mangent. A l'exception des sauces il est mis dans tous les plats.

4- Les fabricants d'embarcations

a- Les catégories de pirogues

TAILLE	Long	large	profondeur
<i>Petite</i>	8	2	0,8
<i>Moyenne</i>	10 ; 12 et 15	3	1,25
<i>Grande</i>	max 50	5	2

b- La durée de fabrication : Idrissa Diop : homme marié, âgé de 50 ans. Il est fabricant de pirogues depuis 20ans. Sa durée de travail dépend de la taille de la pirogue qu'il fabrique ; pour les petites, qui ont généralement une taille de 8m de long et de 2m de large, avec une profondeur de 0,8m, cela peut lui prendre 4 jours ; pour les pirogues de taille moyenne qui varie entre 10, 12 et 15 mètres de long et 3m de large, et une profondeur de 1,25m, cela peut se faire en une semaine. Pour les pirogues de 50m de long et 5m de large, avec 2m de profondeur, 15 jours environ sont nécessaires.

c- Les types de bois : Ils utilisent généralement du bois rouge, mais aussi du bois blanc. Le bois rouge étant plus résistant il est plus prisé. Le bois blanc permet, par contre, aux pirogues de ne pas chavirer. Le bois rouge nous provient de la Casamance, du Gabon ou de la Côte d'Ivoire. On peut déboursier 3 millions de francs CFA pour la grande pirogue, 1 million de francs CFA pour la moyenne, et 300.000 mille francs CFA pour la petite taille. Le moteur peut coûter 2.500.000 mille francs CFA.

d- La mise des pirogues en mer : Cette étape est assez difficile et requiert une certaine intelligence. Nous sollicitons l'aide de beaucoup de personnes, surtout des pêcheurs, pour pousser les pirogues en mer. Les difficultés rencontrées sont surtout les grosses vagues et, en plus, l'endroit en face de nous présente beaucoup de rochers. Les rochers et les vagues sont des sources de destructions des embarcations au moment de leur mise à l'eau.

e- La clientèle : Nous préférons travailler sur commande pour éviter les méventes. On peut, en effet, réaliser une pirogue et rester assez longtemps sans trouver d'acheteur.

f- Les contraintes : C'est un métier difficile et laborieux, nécessitant beaucoup de force et d'assez d'intelligence pour assembler les planches longues et larges. Le bois se fait souvent rare au niveau national, et l'attente du bois de l'étranger, en particulier de la Côte d'Ivoire, fait retarder notre travail. En plus de cela, le bois est très coûteux. La vente des pirogues est aussi difficile. Nous ne disposons pas de remorque pour tirer les pirogues lors de la mise en mer.

III. CONTRÔLE AUTOUR DE LA PECHE A MBOUR

Ce travail est assuré par une structure étatique qui possède un poste avancé au niveau du quai de Mbour.

1- Les permis de pêche

C'est une innovation au niveau de la pêche artisanale, ce qui fait que la délivrance est assez faible. On en distingue trois catégories :

- Catégorie A : Pêcheurs à pieds. Il est délivré pour un montant de 5.000 francs pièce ;
- Catégorie B : moins de 13m ; 15.000 francs ;
- Catégorie C : au-delà de 13m ; ce permis est fourni contre la somme de 25.000 francs.

Dans les pêcheurs interrogés, certains ne connaissent pas ces permis tandis que d'autres n'ont pas adhéré à cette idée, ils pensent que la mer appartient à tout le monde.

2- La distribution du carburant

Par rapport à la distribution de carburant sous douane, il est recommandé d'exiger la carte d'immatriculation validée en 2006 pour être servi. Cette mesure permet de contrôler le carburant, notamment dans la lutte contre l'immigration clandestine. Elle entre dans le cadre de la mise à jour du fichier du parc piroguier de Mbour. Ainsi, tout pêcheur ne détenant pas la carte en cours de validité ne peut pas être servi.

Le directeur du service des pêches : « *J'attache du prix à l'exécution correcte de la présente note car tout manquement m'obligerait ...* ». Cette mesure a été réitérée aux gérants de stations de carburant / Domaine de Mbour. Pour respecter rigoureusement la réglementation en vigueur en matière de permis de pêche, les pêcheurs sont tenus de présenter leur permis de pêche pour se ravitailler à la pompe.

<p style="text-align: center;">5. LE SÉNÉGAL EN BREF Lycée Demba Diop, Mbour</p>
--

PLAN

LE SÉNÉGAL EN BREF

LE TOURISME SUR LA PETITE CÔTE

Introduction

1. Historique du tourisme sur la petite côte
2. Les différentes formes de tourisme
3. Les structures touristiques
4. Les investissements
5. Les métiers liés au tourisme
6. Le nombre de touristes et leurs différentes nationalités
7. Les saisons touristiques
8. Les rapports sociaux
9. Les problèmes liés à la promotion touristique
10. Les solutions
11. Tourisme et réserve foncière à Mbour

PRÉSENTATION ET HISTORIQUE DES RÉSIDENCES DU PORT ET DU LAMANTIN BEACH HÔTEL

1. Présentation
2. Des services aux activités
3. Réactions de personnes rencontrées
4. Entretien avec Monsieur Pierre Diabon

DOSSIER RÉALISÉ PAR

LE SÉNÉGAL EN BREF

- **Capitale** : DAKAR
- **Superficie** : 196.190 km²
- **Population** : 10 millions d'habitants
- **Pib/h** : 520
- **Croissance** : Supérieure à 5% depuis 10 ans
- **Parité** : Fixe à l'euro (1euro=655,9)
- **Ressources naturelles** : Pêche -Phosphate -minerais de fer -Gaz naturel -Marbre -Or
- **Industries majeures** : Agriculture -Transformation de produits halieutiques -Tourisme -Mine de phosphates -Production d'engrais –Raffinage de pétrole –Construction.

LE TOURISME SUR LA PETITE CÔTE

Carte d'identité touristique

- Le PIB = 4,6%
- 14,3% des exportations, second rang après la pêche
- Recettes touristiques = 170millions d'euros
- 75.000 emplois directs
- 25.000 emplois indirects
- Haute saison : Novembre à Avril
- Basse saison : Mai – Octobre
- 700 milles touristes par an, soit +5% par an
- 700km de côte
- Climat tempéré : 24°C le long des côtes
- Population accueillante
- Deux grands parcs sécurisés : Niokolo-koba, réserve animalière Djoudj : Réserve ornithologique
- Nombre d'établissements : 319
- Nombre de chambres : 9.905
- Nombre de lits : 19.729

INTRODUCTION

Le Sénégal, pays de la Téranga, est l'un des pays d'Afrique occidentale qui accueille le plus de touristes grâce à ses sites historiques, à ses belles plages, plus particulièrement à son bon soleil sénégalais et à la grande hospitalité du pays. Le tourisme occupe la seconde place sur le plan économique après la pêche. Le département de Mbour (la petite côte) présente la plus grande station balnéaire du Sénégal avec Saly Portudal.

1- Historique du tourisme sur la petite côte

La Petite Côte comprend le département de Mbour et une partie de la région de Dakar; les premiers hôtels qui y ont été installés sont le DOMAINE DE NIANING qui appartenait aux Français (hôtel à 4 étoiles) et le CLUB ALDIANA qui était fréquenté seulement par des Allemands. Ce dernier a été internationalisé par la suite ce qui a permis l'accès à d'autres nationalités dans cet hôtel.

Les premiers hôtels furent créés en 1973 par : APO (une société française qui a créé le domaine de Nianing) et NECKERMAN (une société allemande ayant installé le Club Aldiana). Au début, c'était des dortoirs pour les colons car les premiers à s'installer sur la Petite Côte étaient à Nianing. Les colons ont évacués Nianing à cause d'une maladie nommée le Trypanosomiase (maladie du sommeil) qui attaquait la population locale ; ensuite ils se sont réfugiés sur le long de la plage de Joal, Mbour, Saly d'où la concentration des hôtels, campements, auberges résidences sur la Petite Côte.

2- Les différentes formes de tourisme

Le tourisme est une industrie commerciale destinée à l'accueil des clients. Le tourisme se définit par différentes formes, selon Viviane Aabuven, touriste française originaire de la Bretagne qui a fini par s'installer avec son époux dans le domaine de Warang à sept km au Sud-est de Mbour.

- **Le tourisme équitable** : c'est la concentration des touristes dans les villages, les campements, les auberges, les maisons qui entretiennent des relations avec les populations en acceptant les moustiques, les bruits et les cris des animaux.

- **Le tourisme non équitable** (tourisme à djémbé) : c'est le regroupement des grands hôtels de luxe qui couvre un nombre important de travailleurs. Pierre nous a défini ces différentes formes de tourisme :
- **Le tourisme de loisir** : les vacances, les ballades ...
- **Le tourisme familial** : c'est le fait de se déplacer en famille.
- **Le tourisme médical** : pour le traitement des maladies...
- **Le tourisme cynégétique** : seulement pour les passionnés de chasse.
- **Le tourisme balnéaire** : c'est le cas de Saly, la détente en priorité.

3- Les structures touristiques

Ce sont les hôtels, les campements, les résidences, les auberges. Un hôtel est une structure renfermant plus de 50 chambres contrairement à un motel qui en renferme moins de 50. Les campements sont destinés à des clients sans destination. Les résidences sont des maisons à louer sans restaurant. Les étoiles permettent d'identifier les différents services, par exemple : Le Lamantin (5 étoiles) seulement pour les riches ; à leur disposition, un restaurant gastronomique avec un bon traitement des aliments et boissons, mais la majorité des hôtels de Saly Portugal compte 3 étoiles.

4- Les investissements

On a constaté dans les villages, les constructions d'écoles, de puits, de dispensaires, la prolifération des auberges, des maisons, des restaurants, des résidences et des campements. Au niveau des villes, l'occupation de vastes terres pour l'implantation des hôtels ; ils investissent dans le domaine de la médecine et de l'enseignement par le biais des médicaments, des cahiers et stylos... Il y a aussi la création d'associations de jeunes, comme celle de Nianing (ADESENI), dont le président est un camarade de classe (Adama DIALLO 2°SoA LDD, 2006-07) ; Moctar DJOUCK, Nianing.

5- Les métiers liés au tourisme

Pour les fonctions créées par le tourisme nous avons :

- La restauration
- Le jardinage pour le luxe des hôtels ; le jardinier est chargé de traiter les fleurs, les arbres etc....
- Le gardiennage pour la sécurité des touristes.
- Le guide touristique, celui qui guide le touriste dans ses excursions en dehors de l'hôtel.
- L'artisanat, qui permet au touriste d'obtenir un symbole ou un souvenir de ce milieu.
 - Parmi les employés, nous avons plus de journaliers qui sont payés pour 3 jours ou par semaine s'il y a du travail ; les contractuels, qui peuvent bénéficier d'un renouvellement de leur contrat ; les embauchés sont moins nombreux, mais ils sont payés même si l'hôtel est fermé.

6- Le nombre de touristes et leurs différentes nationalités

Au Sénégal, surtout sur la Petite Côte, les touristes d'origine française sont les plus nombreux, environ 70%, ensuite 25% de belges, et enfin 5% d'espagnols et de portugais. Parmi eux, on peut compter 20% venus pour l'intérêt du pays, 40% pour le soleil, et tout le reste représentant du danger pour le pays (suivant Pierre DIABON, maître d'hôtel à Saly). Parmi toutes les nationalités, les plus fréquentes sont les françaises, belges et espagnoles. Cette concentration de touristes sur la Petite Côte est due à la publicité des grands hôtels sur la côte, et à la construction de l'aéroport international de NDIASS.

7- Les saisons touristiques

Nous avons trois saisons :

- La saison vivante : commence du 15 octobre au 15 juillet, avec l'arrivée des touristes et l'ouverture des hôtels.
- La moyenne saison : du mois de juillet au mois d'août.
 - La saison morte : dure 2 mois, avec la fermeture des hôtels à cause des pluies ou de la prolifération des moustiques et des maladies. Les quelques rares touristes viennent s'installer dans les résidences.

8- Les rapports sociaux

- **Aspects positifs** : Rendement, emplois, développement de l'artisanat, aides humanitaires offertes par des touristes, échange de culture, brassage de peuples.

- **Aspects négatifs** : Dégradation des mœurs, prostitution (féminine et masculine), abus de l'alcool et de la drogue, pédophilie, tourisme sexuel, déracinement, difficultés pour les parents d'éduquer les enfants qui fréquentent les touristes, gain facile d'argent poussant certains élèves à faire l'école buissonnière pour devenir antiquaires ou racoleurs.

9- Les problèmes liés à la promotion touristique

Depuis l'alternance, le nombre de touristes a diminué ; ils disent que le Sénégal coûte cher, par exemple le coût d'une semaine au Sénégal vaut deux semaines au Maroc ou en Tunisie ; il y a aussi une mauvaise politique touristique, par exemple pour aller à Gorée les tarifs ont augmenté : ils passent de 3.000 francs à 5.000 francs CFA. En plus, il faut un ticket pour la commune et un autre pour la maison des esclaves.

Sur le plan international, le Sénégal est mal représenté à travers les foires internationales touristiques. L'achat des résidences, des maisons par le biais d'Internet, marque la diminution du nombre de touristes dans les hôtels.

10- Les solutions

Il faut d'abord diminuer les prix, ouvrir les portes du pays pour attirer un maximum de touristes. L'appui du ministre du tourisme, et une meilleure politique touristique.

ENQUÊTE RÉALISÉE À WARANG ET NIANING

Personnes interrogées : Moctar DJOUK (gérant d'une galerie) et Viviane (dame française)

11- Tourisme et réserve foncière à Mbour

Selon Monsieur Diagne, inspecteur des Impôts et Domaines, chef du service départemental à Mbour, « *le tourisme n'a rien apporté sinon la spéculation foncière* ». D'après lui, la tendance constatée est que certains soi-disant promoteurs montent des sociétés fictives pour acquérir des terrains permanents, les morceler et les revendre en collaboration avec certains nationaux peu scrupuleux qui maîtrisent les sondages du circuit foncier et de l'administration. Cependant, depuis 2002, les Impôts et Domaines « *prennent les taureaux par les cornes* » et remettent de l'ordre dans le secteur ; les projets déposés sur l'acquisition de parcelles sont analysés. Des études de faisabilité sont demandées, de même que la provenance des sources. Il est aussi demandé des prospections individuelles au lieu d'engager l'Etat « *on ne peut pas arrêter la mer avec ses bras* ». L'inspecteur DIAGNE a montré que l'Etat fait preuve aujourd'hui de beaucoup de prudence, puisqu'il faut détecter les vrais investisseurs, qu'il faut édifier, encourager et encadrer, d'autant plus que l'activité touristique doit être maintenue pour la création d'emplois. Et d'un autre côté, il faut éviter de brader la terre au détriment des nationaux et des générations futures.

En effet, en 1992 un groupe d'italiens avait sollicité 20 hectares de terres soutenues par la présidence. Il leur était impossible de justifier leur projet aux Impôts et Domaines par une étude de faisabilité et une source de financement. Après 2 ans, le terrain a été morcelé et vendu à des centaines de millions ; ils sont ensuite rentrés en Italie.

« *Je préfère un Sénégalais qui demande 5 hectares pour monter son petit projet qu'un étranger à qui on aurait facilité l'acquisition de la terre, pour ensuite se livrer à une malhonnête spéculation* ». Est-ce que l'Etat reçoit des terres ? « *Il faut que le terrain soit inscrit dans le domaine foncier de l'Etat, ce qui est souvent loin d'être fait* ». Concernant la SAPCO, l'inspecteur considère qu'elle a raté sa vocation puisqu'elle n'existe que pour vendre des terrains, l'exemple patent de la spéculation.

Dans les rapports entre les promoteurs et les compatriotes c'est souvent comme dans la jungle, certains promoteurs sont victimes de réelles tracasseries. Conséquences : de nombreux litiges fonciers existent ; dans ce cas, le dossier est immédiatement transmis à la gendarmerie pour l'ouverture d'une enquête et les conclusions sont orientées vers la justice qui tranche. Pour le domaine public maritime qui dépend des marées, des hautes eaux jusqu'à 100m à l'intérieur des terres, l'Etat octroie des titres pour une utilisation sous forme « *d'exploitation précaire et révoquant* » ; le domaine est particulièrement sollicité pour l'activité touristique, mais le règlement n'est pas toujours respecté en matière d'installation léguée et de cautionnement qui est de 104.500 FCFA.

1- Présentation

- **Madame Elisabeth Beaufile** (plus de 40 ans, responsable des résidences) : *Nous sommes une structure para-hôtelière, indépendante du port. Ces résidences datent des années 1996-1997 à 2006. Elles sont constituées de 100 appartements. Nous les louons et les vendons. Au sein de nos structures il n'y a pas de difficultés majeures parce que c'est bien réglementé et que certains problèmes se règlent au fur et à mesure qu'ils se présentent. (Sa vision sur le tourisme).*

- **Madame Diouf** (plus de trente ans) : *Le LAMANTIN BEACH est un hôtel 5 étoiles qui se trouve à Saly, à côté des résidences du port. Nous sommes une structure de 132 chambres qui travaille avec trois périodes touristiques :*

- Saison vivante : Novembre à fin avril
- Moyenne saison : Juillet-Août
- Basse saison : Août-septembre.

L'hôtel a 230 employés à son actif, recrutés sur base de leurs compétences. Pourquoi le nom Lamantin ? « Vous savez que le Lamantin est un mammifère marin et que le propriétaire (J. TONE) est un passionné de pêche ; par conséquent, il aime les espèces marines. Il a donc choisi ce nom par amour de la mer ».

Notre organigramme :

- PDG et propriétaire (Jean Tony)
- Directeur d'exploitation
- Service des ressources humaines
- Comptabilité (finance)
- Service contrôle (nourriture, argent)
- Gouvernante générale
- Service de réservation
- Service restauration (maître d'hôtel, service)

2- Des services aux activités

- **Madame Beaufile** : *On organise des excursions, des activités de loisirs. La relation qui nous lie avec l'Etat sénégalais est une collaboration. Il nous assure la sécurité avec l'intervention d'hommes disponibles en cas de problèmes. On paie cependant des taxes touristiques à l'Etat. Concernant la sécurité, on travaille également avec d'autres structures telles que le SAPCO.*

Actuellement le tourisme balnéaire attire davantage de touristes et utilise Internet pour les contacts. Ainsi j'ai établi un livret d'accueil afin de donner un aperçu à ma clientèle, sur la population, sur la culture. Il nous arrive, malgré tout, d'exclure des touristes pour des cas d'indiscipline.

- **Mme Diouf** : *Parfois, il nous arrive de recevoir à peu près 300 touristes ; dans ce cas, on fait un délogement au niveau des Résidences du Port. On peut recevoir 100 à 200 touristes par jour. « Pour les services, on embauche généralement des bilingues comme réceptionnistes. L'hôtel dispose de services de soins corporels. On organise comme activité la pêche sportive qui attire et passionne beaucoup de touristes. Il n'y a que 2 hôtels qui pratiquent ce type de sport, L'Espadon et nous » (Lamantin Beach Hotel). Pour attirer la clientèle on utilise aussi les médias comme la radio « Nostalgie », des activités commerciales et les salons touristiques...*

3- Réactions de personnes rencontrées

- **Monsieur B. Diallo** (plus de 30 ans, vigile) : *Par rapport aux pays maghrébins tel que le Maroc, l'Algérie, je dirais que le tourisme ne marche pas car il y a plus d'argent là-bas. Mais nous avons plus de tranquillité dans notre pays. Avec mon salaire, j'arrive à peine à régler tous mes problèmes. Nous sommes au nombre de 23 et on travaille par groupe de 3 personnes qui doit assurer 2 jours et 2 nuits. (Nombre de gardiens : 8 par nuit et 7 par jour.)*

- **Babacar Seck** (46 ans, marié, monogame, marchand d'objets d'art africains) : *Selon lui, les aspects négatifs du tourisme sont la pédophilie, l'amour commercial. Tandis que les aspects positifs pour*

Monsieur Seck : *« il y a beaucoup de marchands, une clientèle de Toubab (touristes), mais il y a une absence d'aide. Depuis 1980, il est marchand et, jusqu'à présent, sa clientèle varie mais elle est principalement composée de Français. Il y a une baisse du nombre de touristes qui arrivent depuis 2002. Ceci est dû à une mauvaise politique touristique, un manque d'expérience de certains membres de la direction dans ce secteur. On a aussi constaté que depuis l'alternance, le nombre de touristes a diminué. »*

-**Monsieur Badji** (plagiste, jardinier de plus de 30 ans) : *Moi je travaille sous contrat et, depuis que j'ai commencé, je n'ai pas enregistré d'accident. Avec les blancs, il y a souvent des problèmes car ils ne se conforment pas toujours aux règles établies.*

4- Entretien avec Monsieur Pierre Diabon (Ancien Maître d'Hôtel, actuellement agent dans l'immobilier)

L'apport économique du tourisme ? : *« Création d'emplois, favorise le maraîchage, l'exportation. Dégradation des mœurs, usage de la drogue, la prostitution, l'homosexualité, la pédophilie. »* Votre définition du tourisme : *« c'est un mal nécessaire. »*

« Au Sénégal, le milieu du tourisme manque de personnel de qualité. Au début, le budget du tourisme tournait autour de 100 à 120 milliards, mais, de nos jours, il côtoie les 80 milliards. Tout cela à cause de la mauvaise qualité de service et du manque de sécurité. C'est aussi dû à une mauvaise politique du gouvernement en place. La conséquence est la baisse du nombre de touristes d'année en année. Cette situation a été aggravée par l'article 37 et le changement du code du travail. C'était, pour le gouvernement, une façon d'attirer les bailleurs de fonds, mais cela a totalement échoué parce qu'avec ce changement, le bailleur de fonds a le droit de prendre du personnel journalier pour un mois, et après il peut s'en débarrasser. Et étant donné que l'employé sait qu'il est payé à la fin de la journée, il n'a pas besoin soigner son travail ; son seul désir est de terminer avant la fin de la journée.

Le vrai client du Sénégal est la France, et les autres pays sont faiblement présents. Ce sont les pays qui détiennent l'argent qui se sont retirés à cause de cette mauvaise politique. Depuis la création du tourisme jusqu'en 2007, il n'y a jamais eu d'office national du tourisme à cause du manque de moyens financiers. La guerre en Casamance a aussi fortement affecté le tourisme au Sénégal ; sans compter la presse nationale qui présente une image négative du pays au monde entier, ce qui affecte beaucoup le secteur du tourisme. Les services touristiques liés à la mer sont le nautisme et la pêche sportive. »

DOSSIER RÉALISÉ PAR LE Lycée Demba Diop, Mbour, La pêche à Mbour

2ND SO A	2ND SO G	2ND SOA	2ND SO G
CHEIKH TIDIANE BALDE (responsable du groupe)	BODÉ TOP	SOUKEYNA TOURE	JOSEPH NDIAYE
MAME JACQUELINE NIANG	JEANNA AROUGOU	ADAMA DIALLO	ARFAHG NDONG
MBAYANG MBAYE	T. SAMBOU	MAMADOU DIONE	ALIOU SENE
AÏDA DEMBA	AMINATA NGOM,	MAME FATOU BA	DIEGANE DIOUF
THIORO DIOP	AWA CISSE	SAMBA GOUDIABY,	ABDOULAYE SY
MAME FATOU BA	BINETA DIOUF	IBRAHIMA DIONE	KHADIM MBACKE NIANG
SALIM FALL		SOULASSE HANN	PASCAL SENE, 2 nd SoA
TOURISME			JEAN MICHEL SAMBOU, 2 nd SoA
ALY SOW	ADAMA DIALLO	FATIMATA BA 1 [°] L1F	BOUNAMA BADJI, 2 nd SoA
JOSEPH FAYE	KHADIM SENE	MAME SARE NDIAYE	NDIAW FAYE, 2 nd SoA
MAMADOU DIOP	ABDOULAYE DIOUF	IBOU NDOUR	JOSEPH FAYE, 2 nd SoA
ASTOU DIABOULA	AIDA NDIAYE	MAIMOUNA BARRO	FIDEL DIATTA, 2 nd SoA
JOSEPHINE DIATTA	FATOUMATA BA, TS2A	SALL NDATTE	
TOURE PHALLY BALDE	IBRAHIMA FAYE	ABDOULAYE SECK	

6. LES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Lycée Seydina Limamou Laye, Dakar

PLAN

INTRODUCTION

- 1- Les composantes socioculturelles et ethniques
- 2- Les croyances et mythes liés à la mer
- 3- Les croyances et mythes liés aux éléments naturels
- 4- Les ressources halieutiques

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

DOSSIER RÉALISÉ PAR

INTRODUCTION

La pêche constitue à la fois une activité traditionnelle et la première ressource du Sénégal. Sénégal, Sunugal, notre pirogue! En voyant les pêcheurs sur leur pirogue (Sunu Gal = Notre Pirogue), les européens ont donné au pays un nom qui lui correspond parfaitement : c'est la pirogue des pêcheurs qui franchissent chaque jour, par centaines, les vagues d'un océan dangereux. Sur toute la côte, de Saint-Louis à la frontière désertique de la Mauritanie, jusqu'à Kabrousse en pleine forêt dense au bord de la frontière bissau-guinéenne, les alignements de pirogues montrent à quel point l'activité est omniprésente. Si les moteurs Yamaha ont remplacé les traditionnelles pagaies, la structure de la pirogue n'a, quant à elle, pas changé. La «pirogue de mer» est toujours aussi multicolore, flanquée de gri-gri et décorée avec le même art. Le fond constituant la base de la pirogue est un tronc de fromager creusé. Des planches sont ensuite clouées sur ce tronc pour rehausser, de plusieurs dizaines de centimètres (et certaines fois de mètres !), les bords de la pirogue pour la rendre presque insubmersible. Les résultats sont des pirogues immenses dont chacune à un nom : celui de la fiancée du propriétaire ou du marabout local. Il est ainsi courant de voir des pirogues nommées Cheikh Amadou Bamba, Lamp Fall, Serigne Fall ou Mbacké, Baye Niass, etc. Les plus grosses pirogues peuvent partir plusieurs jours en mer. Il est à noter qu'un grand nombre d'entre elles est utilisé pour l'émigration clandestine vers les Canaries.

La pêche est une activité qui s'est toujours pratiquée au Sénégal, un pays qui s'ouvre largement sur l'océan atlantique avec une côte de 700km qui s'étend de Saint Louis au Cap Rosco. On note que cette pêche se pratique différemment selon les différentes localités. Notre étude concernera les ressources halieutiques. Notre travail est basé sur des enquêtes faites sur le terrain, notamment à Thiaroye Sur Mer et à Yoff Village, et des recherches faites sur Internet. La pêche artisanale est pratiquée sur les côtes du Sénégal par les populations locales, mais les prises sont en forte diminution en raison de la pression exercée sur les pêcheries par les bateaux industriels.

1- Les composantes socioculturelles et ethniques

En ce qui concerne l'organisation familiale et l'économie traditionnelle, Fatou NDIAYE , élève en 2^{nde}S₂ a posé plusieurs questions à Monsieur Ousmane Bèye, né en 1963, à Thiaroye.

- Fatou : Quels sont les ethnies liées à la pêche?

* Ousmane : *Ce sont en général les Lébous, mais aujourd'hui on trouve toutes sortes d'ethnies dans la pêche, notamment les Toucouleurs, les Soninkés, etc.*

- Fatou : Comment se fait l'héritage après le décès d'un père de famille?

* Ousmane : *Après le décès d'un père de famille, l'héritage consiste à donner à chacun sa part des biens du père, mais les hommes auront le double de l'héritage des femmes.*

- Fatou : Comment se fait la vente du poisson frais?

* Ousmane : *Autrefois, les pêcheurs vendaient leurs poissons aux femmes qui, à leur tour les revendaient au niveau des marchés. Mais, depuis que l'Etat a signé des contrats de pêche avec les grands bateaux, le poisson devient rare sur le marché.*

Pour l'origine et la religion, un pêcheur nommé Pape DIOP de Thiaroye Sur mer, âgé de 59 ans, nous a fourni les réponses suivantes :

Papa Diop : *Il y a des personnes qui croient au « NDEUP » (cérémonie rituelle). La plupart des pêcheurs sont d'ethnies Lébous, par contre il y a d'autres qui pratiquent la pêche comme profession : c'est le cas des Sérères, les Peuls d'origine guinéenne, etc.*

Parmi les ethnies qui pêchent, on peut citer les Lébous qu'on appelle les « Moles ». Et, selon Pape Ndiaw Ndiaye, les Lébous sont par définition les gens qui habitent dans les villes côtières. Les populations sénégalaises qui vivent le long des côtes ont une très ancienne tradition des métiers de la mer. Trois communautés se distinguent particulièrement : les Wolofs de Guet Ndar (Saint Louis), les Lébous du Cap-Vert et de la Petite Côte, et les Sérères Nyominka des îles du Saloum.

Au nombre de 80.000 sur la presqu'île du Cap-Vert, les Lébous sont essentiellement concentrés à Yoff. La ville qui est leur fief jouit d'un statut à part. Sans police nationale, elle est organisée par le pouvoir coutumier et dispose d'un système de solidarité traditionnelle. La majorité des Lébous vivent dans des conditions précaires, à proximité des plages, dans des quartiers où règne promiscuité, mais dans un lien de solidarité extrêmement fort. Yoff est une ville sainte pour les musulmans layènes. Le mausolée monumental face à l'océan, où repose Seydina Limamou Laye (fondateur de la confrérie et « réincarnation » du prophète Mahomet), est un lieu sacré où les fidèles effectuent des pèlerinages lors des fêtes islamiques.

Les layènes pratiquent un islam original, fortement emprunt du particularisme culturel Lébou. Les femmes participent, à l'égal des hommes, à tous les rituels. Fort soucieux de propreté, tant physique que morale, les layènes effectuent la prière du vendredi vêtus de blanc, leur couleur de prédilection, symbole de pureté et de vertu.

La ville est aussi fameuse pour la cérémonie du ndeup. On vient de toutes les régions du Sénégal et de pays voisins pour se faire soigner lors de cette cérémonie animiste, traitant les personnes atteintes de maladies mentales. Le ndeup repose sur la croyance selon laquelle les affections psychologiques résultent de la possession par les esprits. Pendant une journée entière ou plus, des guérisseurs mettent en pratique leurs connaissances magico-religieuses et sacrifient des animaux pour invoquer la protection des esprits gardiens. Les malades, en transe, voient les esprits maléfiques qui les habitaient, les quitter. Les dirigeants de la confrérie musulmane des layènes ferment les yeux sur ces pratiques païennes, de sorte que ces croyances, pourtant antagonistes, coexistent sans heurts.

2- Les croyances et mythes liés à la mer

Le 18 avril 2007, lors d'une sortie à Thiaroye Sur-Mer, on a pu obtenir des réponses après avoir interrogé différents pêcheurs dont Pape Ndiaw Ndiaye âgé de 57 ans.

- Elève : Comment les pêcheurs font-ils les sacrifices?

* Pape Ndiaw Ndiaye : *Nous tuons des bœufs et d'autres animaux en guise de sacrifice.*

- Elève : Est ce qu'il y a un « Rap » (génie protecteur) à Thiaroye Sur-Mer?

* Pape Ndiaw Ndiaye : *Il y a effectivement un génie qui nous protège et qui protège la mer.*

- Elève : Quel est son nom?

* Pape Ndiaw Ndiaye : *Il s'appelle Mame Ngessou, et chaque année nous faisons des sacrifices pour qu'il nous protège, et protège en même temps la mer.*

- Elève : Quel l'intérêt des sacrifices?

* Pape Ndiaw : *Les sacrifices permettent d'augmenter le nombre de poissons pêchés, c'est un héritage que nous ont transmis les ancêtres.*

- Elève : Les sacrifices sont-ils pratiqués actuellement par les jeunes?

* Pape Ndiaw : *Les jeunes négligent de plus en plus les sacrifices car ils ne croient plus au génie protecteur de la mer.*

Après Pape Ndiaw Ndiaye, nous avons interrogé un pêcheur nommé Youssou Diop Niang, 39 ans.

- Elève : Qu'est ce qui est à l'origine du manque de poissons?

* Youssou Diop Niang : *Le manque de poissons dépend de Dieu.*

- Elève : Connaissez-vous le nom de certains « Raps » (génies protecteurs)?

*Youssou Diop Niang : *Le génie le plus célèbre s'appelle « Mame Nguessu », c'est le protecteur de la localité.*

3- Croyances et mythes liés aux éléments naturels

Grâce à Monsieur Pape Diop, âgé de 59ans, et à ses cohabitants de Thiaroye, nous avons réussi à obtenir les réponses suivantes : Les pêcheurs ne vont pas à la pêche quand il y a des vents forts, surtout pendant l'hivernage. Parfois, il y a des eaux transparentes et des eaux moins transparentes mais, en général, les eaux moins transparentes portent plus de poissons que les eaux transparentes. Les pêcheurs ne pêchent pas seulement sur leur côte ; ils effectuent des déplacements vers d'autres côtes comme Joal.

Pendant la saison sèche, les poissons sont nombreux contrairement à la saison des pluies. Il y a des lieux dans la mer auxquels les pêcheurs donnent des noms pour se repérer, comme Pikine, Guédiawaye, Yoff, etc. A Thiaroye toujours, nous avons rencontré des pêcheurs que nous avons interrogés sur notre thème ; parmi eux, nous avons retenu Mouhamadou Diop (Wolof) et Mr Rawane Diagne (Lébou saint-louisien). Ici, nous avons retenu en particulier que lorsque la marée est haute, les pêcheurs ne vont pas à la mer car ils craignent pour leur sécurité ; ils se disent toujours que cette haute marée est due à la volonté divine. On notera également que durant les clairs de lunes, les pêcheurs ne vont pas en mer car pendant ces périodes, ils ne peuvent pas détecter les poissons. Ces pêcheurs ont remarqué également qu'il y a plus de poissons durant la saison sèche que durant la saison des pluies. Les vents et les brouillards peuvent aussi empêcher le travail des pêcheurs.

A Yoff, nous avons rencontré des messieurs dont Yatma SECK, qui a fait pratiquement les mêmes appréciations que celles recueillies à Thiaroye sur les marées hautes, l'agitation de la mer provoquée par les vagues houleuses, les clairs de lunes... Il a abordé le sujet des offrandes qui sera davantage commenté par Elhadji Bécaye SOW qui est un Peul, né en 1931, et qui est sans doute le plus âgé de cette localité. Il nous a fait comprendre que cette localité avait un « rap » qui s'appelle Mam N'diaré, qui exige aux villageois une cérémonie appelée « Ndeup » (cérémonie rituelle), qui se fait annuellement et qui est gérée par deux familles à tour de rôle. Cette cérémonie se fait autour d'un grand puit qui se trouve à Thongore (village de pêcheurs à Yoff). Les pêcheurs s'y regroupent, versent du lait et du sang aux « Khamb », endroits où l'on trouve les génies. Ils préparent des bouillies qu'ils partagent avec les habitants, et dont une grande partie est versée dans la mer avec du lait. On notera également que durant cette cérémonie, ils tuent des bœufs. Ils font ces sacrifices pour que les reines de la mer les protègent des mauvais esprits vivants dans la mer. Cette cérémonie se déroule une seule fois pendant l'année, et ce sont les familles de Soumbari et de Mame Guissance DIOUF qui s'en occupent, avec l'aide financière et matérielle des pêcheurs. Parmi les interdictions, il y a le vendredi qui est un jour saint, et le lendemain de la Thamkharite, jours durant lesquels les pêcheurs ne vont pas en mer. A part cette cérémonie collective, il y a également des pêcheurs qui vont chercher des prières et des gris- gris pour se protéger de cette mer qui est si mystérieuse.

Nous avons rencontré un pêcheur nommé El Hadji DIOP, âgé de 40 ans. Nous lui avons posé plusieurs questions liées aux relations entre l'homme et la mer. A la question : « existe-t-il des mythes liés à la mer ? », il nous a dit qu'il existe bien des mythes, car ils font des sacrifices. Selon lui, tout le monde fait des sacrifices. Ensuite à la question comment pouvez-vous expliquer la raréfaction du poisson? Il nous a expliqué que cela est dû aux grands bateaux des Européens. *Ces derniers utilisent des filets avec des mailles très petites. Les bateaux européens ne respectent pas les accords exigés par le gouvernement de la République du SENEGAL.*

El Hadji Diop nous a également fait savoir que les Européens font du business en capturant nos petits poissons pour les verser au niveau de leurs côtes pour nourrir leurs poissons. C'est ce qu'il appelle *pêche au chalut*. Il affirme également que les poissons de Saint-Louis sont différents de ceux de Dakar car ils proviennent de la MAURITANIE.

Nous avons ensuite rencontré un pêcheur plus âgé (55 ans), nommé Modou Samb. Il a confirmé ce que El Hadji Diop a dit, en insistant sur le fait que c'est la *pêche au chalut* et la *pêche à la dynamite* qui a détérioré la mer entraînant la raréfaction des poissons. C'est pourquoi, selon Modou Samb, la

pêche leur pose beaucoup de problèmes. Il dit qu'il arrive qu'ils investissent plus de trois cent mille francs pour aller en mer, et ils en reviennent bredouilles. D'après lui, les Européens sont à l'origine de l'émigration clandestine, car ils ont ravagé toutes les côtes poissonneuses du Sénégal. En ce qui concerne les sacrifices, Modou Samb, contrairement à El hadji Diop, nous a dit que les pêcheurs négligent actuellement les sacrifices avant d'aller en mer. *Ils ne comptent que sur leur expérience.*

4- Les ressources halieutiques

Ces réponses ont été obtenues lors de la sortie effectuée à Thiaroye-sur-Mer le 18/04/2007. Grâce à Pape Ndiaw Ndiaye, pêcheur depuis 40 ans et âgé de 57 ans. La pêche traditionnelle leur permettait de faire vivre leur famille. Ils n'économisaient pas pour investir. Les problèmes rencontrés dans la pêche traditionnelle sont le manque de moyens. En ce qui concerne les moyens utilisés, on a constaté une évolution, car dans la pêche traditionnelle on n'avait pas de moteurs.

La pêche traditionnelle était plus facile que la pêche moderne, on faisait moins d'efforts pour avoir beaucoup de poissons. Actuellement, il est très difficile d'obtenir beaucoup de poissons. Les besoins en poissons sont beaucoup plus importants aujourd'hui qu'autrefois, c'est pourquoi nous constatons que les poissons sont moins nombreux. Nous observons une dégradation des conditions de pêche. Avec 35kg par personne et par an, les Sénégalais sont les troisièmes consommateurs mondiaux de poissons, et la pêche demeure la première source de devises du pays. Les Lébous sortent, chaque année, 275.000 tonnes de poissons des eaux sénégalaises. Cependant, au fil du temps, les poissons de choix se font de plus en plus rares. Les espèces nobles comme le thiof (mérrou), qui composent le tiébou-dienne (riz au poisson), plat national, voient leurs prix flamber sur les marchés. Elles deviennent hors de portée pour de nombreuses familles ; et même le yaboye (sardinelle), autrefois considéré comme le poisson du pauvre, se vend aujourd'hui à un prix élevé.

Les pêcheurs se plaignent de devoir s'éloigner de plus en plus des côtes, alors que par le passé, ils pêchaient à proximité. Si des pratiques de pêche abusives à la dynamite ont contribué à l'appauvrissement des fonds marins, la détérioration générale semble être essentiellement causé par les volumes ponctionnés par les navires-usines, venus principalement d'Asie orientale. Les autorités sénégalaises ont accordé des licences de pêche contre des aides et des politiques de coopération. Mais aujourd'hui, un véritable brouillard règne autour des conditions d'attribution, et on ne sait pas vraiment qui pêche au large des côtes. Le pays accuse un manque à gagner de 30 millions de francs, et une perte de 300.000 tonnes de poissons. Certains n'hésitent pas à pointer du doigt le bradage des réserves halieutiques, et la pêche à grande échelle se poursuit toujours avec la même intensité.

De fait, beaucoup de Sénégalais s'en inquiètent, relayés par des autorités qui demandent une révision des quotas de pêche. Le gouvernement affirme, en outre, la volonté d'une relation plus partenariale, qui servirait aussi les intérêts du Sénégal, à travers le développement de ses ports, une surveillance accrue des côtes et des formations pour les pêcheurs Lébous.

On appelle *chaîne alimentaire* un groupe d'êtres vivants reliés entre eux par leurs habitudes alimentaires.

Exemple : *Phytoplancton* → *Sardinelle* → *Mérrou* → *Requin*

Dans la mer, il existe une chaîne alimentaire. On appelle *producteurs* les plantes et les micro-organismes qui réalisent la photosynthèse (la fabrication par les plantes vertes de matières organiques à partir de matières minérales). Les consommateurs primaires sont les animaux herbivores et, les consommateurs secondaires sont les carnivores qui se nourrissent d'herbivores, et les consommateurs tertiaires sont des carnivores qui chassent d'autres carnivores.

A Thiaroye-sur-Mer, Bécaye Diop, 37 ans, nous a fait remarquer que la qualité des poissons pêchés varie au cours de l'année. Par exemple, il a dit que le Cymbium est rarement pêché pendant la période froide, alors que le Yaboye (sardinelle), est plus important au mois de mai. Il a également signalé que l'évolution du poisson pêché varie chaque année « parfois on pêche une année une certaine variété, et l'autre année une autre variété ».

CONCLUSION

Pris dans le tourbillon de la rentabilité, armés d'outils désuets pour faire face à la mondialisation, et devant faire face à l'appauvrissement des ressources halieutiques au large des côtes sénégalaises, l'avenir des pêcheurs Lébous semble menacé. On peut s'en inquiéter, dans la mesure où leurs traits culturels particuliers constituent une véritable richesse pour l'humanité entière. Mais, gageons, que ces hommes et ces femmes, farouchement indépendants sauront préserver leur identité en faisant face aux nouveaux défis du temps, comme ils ont su le faire jusqu'alors.

BIBLIOGRAPHIE

- Extrait du Guide des ressources halieutiques du Sénégal, FAO : www.au-senegal.com/decouvrir/poissons.htm
- Le document présente les ressources halieutiques (marines et d'eaux saumâtres) du Sénégal et de la Gambie avec des guides pour leur identification : www.fao.org/docrep/010/t0047f/t0047f00.htm
- www.diawara.org/senegal/senegal_peche.php
- Le sous - système économique traditionnel de la pêche traditionnelle : www.africanti.org/IMG/colloque/colloque2003/Communications/NDAO4.pdf -
- Collection Encarta 2007

DOSSIER RÉALISÉ PAR : Le lycée Seydina Limamou Laye

Élèves en classes de seconde S

Aissata SOW	Fatoumata BA	Rokhaya MBENGUE	Seydina Issa KANE
Seune Ndiaye WADE	Gnagna DIOP MENDY	Fatou SECK	Ndeye Cira NGOM
Fatou Kiné GUEYE	Amy GUEYE	Fatou DIENG	Khardiata SOW
Aminata BA	Momar Sall GUEYE	Fatou Kiné NDIAYE	Ndeye Fatou MBAYE
Fama NDIAYE	Nogaye SENGHOR	Sainte Thérèse MAKY	Aicha DIOP
Maimouna SOW	Abdoul Aziz SENE		

ENCADREURS : M. NDIANE et M. DIONE, professeurs de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)

7. LA PÊCHE À GUET NDAR

Lycée Faidherbe, Saint-Louis

PLAN

INTRODUCTION

I. COMPOSANTES SOCIOCULTURELLES ET ETHNIQUES DE GUET NDAR

1- Présentation de Guet Ndar : le quartier des pêcheurs

Un faubourg de plusieurs sous-quartiers

Un faubourg à densité élevée

L'origine du nom Guet Ndar

Le Guet Ndar, un quartier particulier

2- Economies traditionnelles

II. CROYANCES ET MYTHES LIÉS À LA MER

1- Mame Coumba Bang, génie du fleuve

2- Le culte de Mame Coumba Bang

3- Le rite au fleuve

III. RESSOURCES HALIEUTIQUES

1- Les différentes techniques de pêche utilisées à Guet Ndar et leurs caractéristiques

a- Les techniques utilisées sur la mer

b- Les techniques utilisées sur le fleuve

2- La structuration sociale des groupes de pêcheurs et options techniques

3- La commercialisation des produits halieutiques

a- Le commerce

b- Les flux et les principaux marchés

c- Les méventes

d- Les difficultés de la commercialisation

e- Conclusion

IV. L'ORGANISATION SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET ÉCONOMIQUE

1- L'organisation sociale et professionnelle au niveau des pirogues

Les types de pirogues

Les différents types de pêche

L'équipage

Le propriétaire de la pirogue

2- L'organisation économique

Les dépenses ou frais

Les salaires « Nar »

Les frais de réparation de la pirogue

Conclusion

3- Les migrations de pêche des guet-ndariens

Les origines ou causes

Les conséquences socioéconomiques

4- Les conflits

Les origines

Les conséquences

Les solutions

5- Les causes des conflits

Les événements de 1989

Les revendications des guet-ndariens

L'émigration clandestine

CONCLUSION GÉNÉRALE

BIBLIOGRAPHIE

DOSSIER PRÉPARÉ PAR

INTRODUCTION

I. COMPOSANTES SOCIOCULTURELLES ET ETHNIQUES DE GUET NDAR

1- Présentation de Guet Ndar : le quartier des pêcheurs

a- Un faubourg de plusieurs sous-quartiers

Le faubourg s'étend sur un kilomètre, entre l'océan et le petit bras du fleuve, depuis le Pont Moustaph Malick Gaye (ex Servatius) et la place de la République, au nord, jusqu'au cimetière des pêcheurs, au sud. Il comporte trois sous-quartiers jointifs ; des différences entre eux apparaissent toutefois au niveau d'une certaine dégradation du paysage "urbain", à mesure que l'on va vers le sud et que diminue la densité d'occupation des habitants. Ces sous-quartiers sont, du nord au sud, *Lodo*, *Pondokholé et Dack*. Pondokholé est le plus réduit en étendue, il se situe à la charnière des deux quartiers qui l'encadrent au nord et au sud, Dack étant le plus vaste. Dack et Pondokholé constituent la partie la plus ancienne de Guet Ndar ; cependant, c'est à Lodo que résident les familles les plus anciennes, le chef traditionnel du village, les principaux notables, toutes les personnes matériellement aisées.

b- Un faubourg à densité élevée

Guet Ndar était peuplé, en 1982, d'environ 13.000 habitants (11.543 lors du recensement de 1976), entassés sur 17 hectares, soit plus de 70.000 au km carré. Le faubourg des pêcheurs bat tous les records de densité au sein de l'agglomération saint-louisienne. Il abrite environ 11 % de la population de celle-ci. Peuplé à 90% de Wolof, Guet Ndar se présente par ailleurs comme le quartier saint-louisien ethniquement le plus homogène. Les autres ethnies sont les Toucouleurs, les Maures et autres Sérères.

c- Origine du nom Guet Ndar

L'origine du nom est discutée. Certains (BOILAT, 1984 ; BRIGAUD et VAST, 1987 ; DIA, 1980) soutiennent que le toponyme *Guet Ndar* est un dérivé de « guetti », qui veut dire « aller à la pêche à la ligne » en wolof ; d'autres, étant donné la proximité de l'océan, prétendent que ce nom vient de «Guedj», qui signifie «mer» en wolof. On peut aussi supposer que, puisqu'il y avait sur le sommet de la dune (flèche littorale), depuis le XVIIe siècle, une batterie chargée de faire le guet, ce serait là l'origine de cette appellation. Mais il est sans doute plus vraisemblable, et c'est l'opinion la plus répandue chez les Guet-ndariens, que le nom de leur village vient du wolof « guet », qui veut dire « enclos, parc à bestiaux ». C'était là, en effet, que les Maures amenaient leurs chameaux et leurs ânes : au milieu du XVIIe siècle, la Langue de Barbarie était à peu près déserte et servait de pâturage aux troupeaux des éleveurs maures, auxquels s'ajoutèrent par la suite ceux qu'entretenaient les habitants de l'île (BONNARDEL, 1985), pour avoir de la viande fraîche à disposition.

d- Guet Ndar, un quartier particulier

Guet-Ndar n'est pas un quartier ordinaire ; il se distingue, d'abord par son « insularité », entre mer et fleuve ; il se différencie plus encore par ses mentalités : les habitants de Guet-Ndar se revendiquent Guet-Ndariens avant d'être Saint-Louisiens. Ce qui ne les empêche pas d'affirmer leur citoyenneté Saint-Louisienne dès qu'ils sont loin de chez eux. C'est une communauté qui s'assimile mal au reste de la ville. De fait, avant la deuxième guerre mondiale, avec son habitat entièrement fait de paillotes, l'anarchie de leur disposition, le poisson séché aux fortes odeurs, suspendu aux tapades, Guet-Ndar avait des allures villageoises qui tranchaient avec le quadrillage urbain des quartiers de l'Île, cœur de Saint-Louis.

Mais depuis 1960, les cases traditionnelles ont disparu ; les habitants ont adopté des objets de confort d'un style tout à fait citadin. En même temps, Guet Ndar a pris une figure presque citadine, sans perdre toutefois sa spécificité ; très individualisée, non seulement par rapport à la ville, mais par rapport à Ndar-Toute, quartier juste au nord de Guet-Ndar sur la Langue de Barbarie. A la différence de Guet Ndar, Ndar-Toute a figure urbaine, et est profondément imprégnée de la vie saint-louisienne ; elle respire selon les rythmes saint-louisiens. Rien de tel à Guet Ndar, distinct de la ville, mais sans autonomie administrative (c'est un quartier de Saint-Louis) ; fonctionnellement lié à elle puisqu'il l'approvisionne chaque jour en poisson, le quartier des pêcheurs peut être défini finalement.

D'après la conservatrice du musée de l'IFAN, la plupart des populations de Guet Ndar est originaire de l'intérieur du pays, surtout du Walo, dans la région du fleuve en ce qui concerne les Wolofs, tandis que les minorités ethniques (toucouleurs et maures) viendraient de la Mauritanie. Traditionnellement, Guet Ndar était dirigé par un chef, le diawdine, et un conseil constitué de sages qui décidaient de tout. Leurs décisions étaient respectées par tous. Ces sages continuent de siéger à la baraque du quartier, sorte de parlement. Ils donnent leurs recommandations concernant tous les problèmes sociaux.

2- Economies traditionnelles

Dans l'économie de pêche piroguière, Guet Ndar, faubourg des pêcheurs de Saint-Louis du Sénégal, a occupé une place de choix jusqu'à l'Indépendance : la première. Avec son vaste domaine de pêche, fluvio-maritime et lacustre (Lac de Guiers), ses 6.000 pêcheurs parmi les plus entreprenants du littoral, ses femmes artisanes très qualifiées depuis longtemps dans la préparation de diverses variétés de poissons secs ; Saint-Louis reste pourtant à l'écart de l'essor dont bénéficient depuis 20 ans, les centres de pêche plus méridionaux, mieux situés commercialement que la ville de l'embouchure du Sénégal, celle-ci est en situation excentrée par rapport aux régions aujourd'hui les plus actives du pays. Plus exactement, Saint-Louis contribue à l'essor de la pêche côtière à finalité commerciale sans en profiter directement elle-même. Parce que les pêcheurs de Guet Ndar et, avec eux, beaucoup de femmes, désertent leur village 6 à 8 mois par an pour aller travailler dans les lieux du littoral où la pêche est plus lucrative. A la faveur de la migration saisonnière, et grâce à leur professionnalisme, les pêcheurs de l'embouchure du Sénégal ont été, depuis 25 ans, les acteurs essentiels du vigoureux redécollage de la pêche piroguière dans tous les centres côtiers reliés par des routes rapides aux villes du bassin arachidier. Ce sont ces mêmes pêcheurs saint-louisiens qui assurent, depuis les années 60, l'approvisionnement en poissons des capitales des Etats voisins, Banjul et Nouakchott, où ils vont chaque année en séjour de travail. Tout cela au prix de l'affaiblissement accentué de l'économie de pêche à Guet Ndar même, leur faubourg d'origine.

La nécessité du travail en équipe, à base familiale, freine puissamment les tendances à la déstructuration. Les migrations saisonnières de pêche sont responsables, sans doute, de l'atteinte partielle de l'ancienne solidarité de la famille au niveau des gains. Elles n'ont pas entamé encore, malgré tout, la forte unité du groupe. Pour le saisonnier éloigné de Guet-ndar huit mois par an, les retrouvailles familiales sont non seulement une obligation mais un besoin et une grande joie. Il n'est pas rare qu'en pleine migration saisonnière un équipage, soudain saisi de nostalgie, décide de regagner Guet-ndar pour quelque temps (des motivations matérielles s'ajoutant cependant aux raisons affectives : désir de mettre à l'abri les gains réalisés loin du faubourg : nécessité de se rendre à la coopérative pour payer les traites du moteur...).

Les activités de pêche à Guet Ndar, comme sur le reste du littoral sénégalais, prennent place traditionnellement dans un *cadre familial*. L'instrument de travail est la *pirogue familiale*, servie par un *équipage familial*. Celui-ci est sous le commandement du père ou, s'il s'est retiré du métier de la mer en raison de son âge, du fils aîné. Entrent dans l'équipage les autres fils et les neveux. La famille, en fonction du nombre de ses actifs masculins, peut ainsi avoir en service jusqu'à trois ou quatre pirogues. Dans ces conditions, *les familles les plus favorisées sont celles qui ont le plus de fils et*

disposent des plus nombreux travailleurs apparentés. Dans les concessions où les garçons en âge de travailler sont en petit nombre, il est nécessaire de recruter des équipiers à l'extérieur de la famille, de quoi faire travailler au moins une embarcation. Mais les revenus s'en trouvent diminués. Ainsi, *les clivages sociaux, à Guet Ndar, sont fonction en premier lieu de l'effectif plus ou moins nombreux, dans les familles, des hommes au travail.*

L'interdépendance dans laquelle sont placés les pêcheurs d'un même équipage contribue au maintien d'une forte cohésion. Pendant toute la campagne de pêche, l'équipe vit en commun, mange en commun, met ses revenus en commun ; tous les travailleurs à égalité d'effort et de gains. A ceci près que les instruments de production (pirogue, moteur, filet) sont considérés comme un capital familial que gère le chef de concession (même lorsqu'il ne va plus en mer) et qui reçoit sa rémunération propre pour l'embarcation et le filet (si celui-ci du moins n'est pas une senne tournante), la rémunération est de deux parts. A propos du moteur, dont les réparations sont fréquentes et coûteuses, la dépense pour son entretien est prélevée autant que nécessaire dans la caisse commune de l'équipe de travail et, depuis les années 60, il a cessé de bénéficier du versement d'une part. Lorsque la saison de pêche s'achève, toutes les dépenses communes (nourriture, thé, cigarettes) ayant été payées sur les gains bruts font l'objet d'un partage. En année « normale », le revenu du pêcheur atteint (milieu de la décennie 1970) environ 60.000 FCFA par mois, et année « mauvaise », 10.000 et 20.000 F par mois, ce qui est largement supérieur au revenu du cultivateur d'arachides.

Quand la pirogue familiale part en campagne saisonnière (entre autres à Kayar, lieu des plus anciennes migrations guet-ndariennes), le chef de famille, même s'il n'accompagne pas l'équipage dans son déplacement de travail, garde tous ses droits sur les gains. Non seulement sur les gains qui rémunèrent normalement le matériel familial de production, mais sur les gains des jeunes pêcheurs célibataires, ceci pour lui permettre d'assurer l'entretien des parents qui, dans la concession, sont à leur charge (enfants et vieux). Les fils mariés, qui ont eux-mêmes des charges familiales, subissent plus modérément ces ponctions. C'est une des raisons pour lesquelles les jeunes pêcheurs sont de plus en plus nombreux à vouloir s'affranchir, au moins quelques mois par an, le temps d'une campagne en un autre point du littoral, de l'obligation de solidarité familiale. Ils s'efforcent donc de constituer, avec d'autres jeunes Guet-Ndariens, un équipage autonome, dont les gains seront répartis selon la coutume mais sans prélèvements de la part du père ou du frère aîné. Ces gains ainsi individualisés leur permettent d'acquérir, chacun pour soi, un équipement complet et de pouvoir travailler avec plus de liberté, au moins hors de Guet Ndar. Il y a, dans ce comportement, autant la volonté de faire ses preuves comme pêcheur à part entière que le désir de réaliser une réserve individuelle. *La tendance, depuis une dizaine d'années, favorise ainsi la constitution d'équipes contractuelles à effectifs réduits, trois à quatre pêcheurs, travaillant dans des embarcations elles-mêmes de dimensions réduites, moins coûteuses en carburant que les grandes pirogues familiales, et surtout plus souples d'utilisation que ces dernières.* C'est en cela, surtout, que la migration saisonnière s'avère, sinon déstructurante, du moins "individualisante" du travail et des gains.

De leur côté, les femmes de la concession sont solidairement liées au travail des pêcheurs puisqu'elles sont chargées de faire le partage des poissons au retour des pirogues, d'en assurer la vente au marché et dans les rues de la ville, et enfin de transformer les invendus en poisson sec. Sans compter les tâches ménagères qui leur incombent en permanence : préparer les repas des hommes, laver leur linge, acheter tôt le matin, pour eux, l'appât que les pêcheurs utiliseront en mer le même jour. Elles sont ainsi debout et au travail avant même l'éveil des pêcheurs.

Depuis que se sont généralisées les migrations saisonnières de travail, les familles de Guet Ndar connaissent dans l'année *deux périodes bien distinctes. Celle des migrations*, durant laquelle les gains sont en grande partie "individualisés", sauf lorsque la campagne se déroule à Kayar et conserve alors des traits fortement familiaux ; *celle de la grande campagne* à Guet Ndar, d'avril à juin, qui ramène dans le faubourg la plupart des migrants, reforme et mobilise les équipages familiaux dans les eaux saint-louisiennes : phase la plus traditionnelle, la plus communautaire, de l'économie de pêche. *Depuis deux à trois décennies, la tendance est à l'allongement de plus en plus important de la période de migration aux dépens de la période pleinement familiale. L'économie guet-ndarienne de pêche, comme en quelques autres points du littoral sénégalais, est ainsi devenue dualiste*, ce qui ne rompt pas la solidarité familiale. Lorsque le jeune pêcheur a réussi à amasser un pécule loin de Guet Ndar, et une fois qu'il a acquis un équipement satisfaisant, son plus grand désir est de se faire construire une habitation en solide dans la concession paternelle. Il reste prêt en outre à aider son père chaque fois qu'il le faut, pour les impôts et autres dépenses, lorsqu'ils ont un caractère social (baptêmes,

mariages, fêtes religieuses). Mieux, la migration conforte le lien moral avec le faubourg d'origine, avec la concession natale, avec les racines mêmes du pêcheur.

La solidarité continue à intervenir dans la vie quotidienne, conformément à la tradition. Au retour des pirogues, quelques-uns des poissons débarqués sont offerts à ceux qui n'ont plus de moyens d'existence, les vieillards surtout. Ce don est fait dans la dignité. Chaque après-midi, les vieux les plus démunis viennent sur la plage pour "aider" (aide purement symbolique) les équipages à tirer les embarcations au sec et le chef piroguier les remercie avec un ou deux poissons. Autre solidarité encore habituelle : lorsqu'un membre de l'équipe de pêche est provisoirement immobilisé à terre par la maladie ou une blessure, sa "part" lui est versée comme s'il avait normalement travaillé en mer.

II. CROYANCES ET MYTHES LIÉS À LA MER

Les pêcheurs guet-ndariens sont à la fois ardents musulmans et fidèles adeptes des rites ancestraux concernant la mer et la pêche. Ainsi, il subsiste chez les Guet-ndariens des reliques de la religion préislamique. En fait, ce culte met en jeu l'existence de "génies" : les rab, parmi lesquelles Mame Coumba Bang occupe une place importante. En effet, toutes leurs pratiques rituelles ont pour soubassement la représentation qu'ils se font de ce génie.

Beaucoup de témoignages, selon les Guet-ndariens, prouvent l'existence de Mame Coumba Bang. Nous présentons d'abord certains de ces témoignages avant d'aborder certaines pratiques et cérémonies des guet-ndariens pour dompter ou solliciter une saison de pêche fructueuse et sans danger.

Mame Coumba Bang, génie du fleuve

Le génie du fleuve à Guet Ndar s'appelle *Mame Coumba Bang*. En effet, pour les notables et les autorités coutumières, Mame Coumba Bang, totem de Saint-Louis et génie de l'eau, circule la nuit et le jour pour surveiller son fief (le fleuve et la mer), sa ville et ses habitants. Certains Saint-Louisiens n'hésitent pas à affirmer que *Mame Coumba Bang* a une forme humaine, que c'est une femme que l'on peut rencontrer au marché sans toutefois l'identifier.

Madame Adja Fatma Samb, qui a vécu à la pointe Sud de l'île, a raconté les circonstances dans lesquelles elle a aperçu *Mame Coumba Bang*. Les faits remontent à 1939, quand Adja avait à peine vingt ans. Elle était jeune cuisinière au service d'un capitaine de l'armée coloniale française et repassait à l'heure de la sieste, lorsqu'elle aperçut une jeune femme assise sur une pierre au bord du fleuve. Prise de peur, elle alla se confier à la tante Fatou Ndiaye Amy Yalla, cuisinière et matrone du quartier. Celle-ci lui confirma que cette femme était bel et bien *Mame Coumba Bang*.

Aussi Diaw Singuetti Diop, une dame née en 1919, affirme que *Mame Coumba Bang* est mère d'une grande famille. C'est l'ancêtre des esprits du fleuve et elle coiffe tous les génies. Elle affirme et décrit *Mame Coumba Bang* comme une femme vêtue d'un pagne blanc rayé d'une bande noire, portant une chevelure très abondante qui lui arrive jusqu'aux hanches. Un Européen raconte qu'il avait croisé *Mame Coumba Bang* vers trois heures du matin ; en rentrant chez lui. Elle présentait un visage de vieille dame et insistait pour que l'homme la raccompagne chez elle. Cet Européen, qui vivait à Saint-Louis depuis de longues années, affirme qu'il n'avait jamais rencontré une femme semblable à celle-ci.

Le culte de Mame Coumba Bang

Selon Madame Fatou Niang Siga, le culte de *Mame Coumba Bang* est régi par les grands sacrifices à réaliser. Ainsi, une femme en état de grossesse ne doit ni accéder à la mer, ni traverser le fleuve sans porter de talisman. De ce fait, elle doit se fournir chez les praticiens des objets protecteurs, puis se faire accompagner d'une gouvernante qui se chargera de déposer les offrandes en des endroits précis du fleuve. Elle doit notamment pratiquer le rituel du « Soow » qui consiste à verser dans l'eau du fleuve une bouillie de mil arrosée de lait caillé. Il est recommandé également, aux nouveaux venus à Saint-Louis de verser du lait caillé dans le fleuve afin d'obtenir de Mame Coumba Bang, l'autorisation de déambuler dans la ville.

D'autres faits extraordinaires sont attribués à *Mame Coumba Bang*. En effet, Seydou, dont on dit descendant du Raab, pouvait retrouver les corps des personnes noyées dans le fleuve. Ainsi, il jetait une bague dans l'eau pour localiser le corps. Et lorsqu'il échouait dans ses tentatives, il remettait ses recherches au lendemain, le temps que Mame Coumba Bang accepte de libérer le corps.

3- Le rite au Fleuve

L'ouverture de la campagne de pêche est précédée d'une double cérémonie : le Safali, en avril, pour la pêche en mer ; le Sarahal, en début d'hivernage, pour la pêche au fleuve. L'une et l'autre reposent sur l'offrande d'un couscous de mil au lait caillé sucré préparé par des fillettes impubères. Le don à la mer s'accompagne par ailleurs de l'intervention d'un marabout qui prépare de l'eau lustrale. En cours de campagne, si la pêche s'avère peu fructueuse ou si perdure un mauvais temps qui empêche tout franchissement de la barre, les vieux de Guet Ndar réunissent les équipages et, de nuit sur la plage, on renouvelle le rite du Safali et on procède au sacrifice d'un bœuf.

D'autres croyances méritent également d'être soulignées sans que l'on ne puisse établir leur fondement. Ainsi, il est interdit à certains groupes sociaux comme les « castés » et autres griots notamment d'aller en mer. A la différence du milieu rural sénégalais, où ce sont les femmes qui perpétuent (avec l'accord tacite des hommes, adonnés à l'Islam) les vieux rites agraires, à Guet Ndar les pratiques propiatoires concernant la mer sont l'apanage des hommes, et les femmes n'interviennent que dans la préparation de la cérémonie. Ce sont elles, toutefois, qui accomplissent le rite au fleuve.

III. RESSOURCES HALIEUTIQUES

D'après les connaissances d'un sage du quartier de Guet Ndar connu sous le nom de Pape Badara, ainsi que des recherches faites sur Internet et d'une sortie réalisée à la CRDS, nous avons appris qu'il existe diverses techniques de pêches utilisées par les Guet-ndariens.

1- Les différentes techniques de pêche utilisées à Guet Ndar et leurs caractéristiques

a- Les techniques utilisées sur la mer

La pêche en mer se pratique au moyen de filets et de lignes.

- **Le filet de plage (Mbâl-lao)** : Quadrangulaire et très long (100 à 300m). Une des extrémités est tenue par des pêcheurs restant sur place. Le reste est porté en mer sur une pirogue, laquelle décrit une boucle, encerclant le poisson, avant de revenir sur la plage.
- **Le filet de plage (killi)** : Semblable au précédent, mais sans l'emploi d'une pirogue.
- **Le filet flottant (Sabal)** : Filet de mer quadrangulaire long de 80 à 150m. Il est supporté par deux bouées. Utilisé pour la capture des sardinelles et des chinchards.
- **Le filet de fonds (Mbal Rock)** : Filet de mer, aussi quadrangulaire ressemblant aux précédents mais il est descendu sur le fond de la mer. Utilisé à la capture des gros poissons tels que les thiofs et accessoirement des langoustes.
- **Le filet piège (sayna)** : Filet de mer encore quadrangulaire dont une des extrémités est mise dans la mer. La pirogue dépose le reste du filet en décrivant une large boucle, avant de revenir à son point de départ.
- **Le filet nasse (Mballa)** : Filet en forme de sac renfermant un appât et pouvant se refermer à partir de la pirogue. Actuellement il est peu utilisé car, de maniement délicat et employé en cas de poisson abondant.
- **Les sennes** : Composées par des sennes tournantes et des sennes de plage. Ce sont les techniques qu'emploient le plus grand nombre de personnes. Les engins sont considérés comme des moyens sélectifs envers la ressource.

b- Les techniques utilisées sur le fleuve

Dans le fleuve de Guet Ndar, la pêche s'effectue selon diverses techniques.

- **L'utilisation des instruments piquant** : Comme les lances, les harpons, les fouènes, (harpons en branche multiples) ; ce type de pêche n'est plus utilisé, sauf en mer pour certains. On les emploie encore pour la pêche de gros poissons comme les requins... On trouve des harpons sur de nombreux sites préhistoriques.
- **La pêche à la ligne** : Celle-ci peut être simple (corde et hameçon) ou flottante (ligne principale garnie d'hameçons flotteurs), à laquelle se pendent des lignes secondaires munies d'hameçons.
- **La pêche au filet** : Le filet peut être un épervier (filet conique lancé par le pêcheur) ou une senne (long filet traîné sur le fond du fleuve).
- **La pêche au piège** : Celle-ci est faite à l'aide d'un filet tendu sur des perches enfoncées dans la vase du fond. Dans ce cas, une partie du cours d'eau est barrée par l'engin. Le piège peut

aussi être mobile (continu) constitué d'une nasse sorte de panier muni d'une ouverture spéciale empêchant les poissons de ressortir.

- **La pêche aux explosifs** : Ce genre de pêche est actuellement interdit car il engendre de nombreuses contraintes au niveau de la ressource et provoque également la raréfaction des poissons. (*Sources CRDS, Pape Badara (sage Guet-Ndarien), Internet.*)

2- Structuration sociale des groupes de pêcheurs et options techniques

Ainsi, les techniques relatives à la ligne, surtout en sorties quotidiennes et en pêche solitaire ont tendance à être propres aux groupes de moyenne ou de petite taille (mononucléaire), tandis que les techniques qui utilisent les filets sont pratiquées par des groupes domestiques de grande taille (polynucléaires élargis). Plus la technique nécessite de (Mess) moyens humains et financiers (sennes tournantes, sennes de plage, marées filets maillants, lignes marée), plus leurs pratiquants sont issus de groupes de grande taille, plus particulièrement les groupes polynucléaires. A l'opposé, les groupes de faible taille, particulièrement les groupes mononucléaires restreints, optent généralement pour les techniques qui nécessitent moins de ressources humaines et financières.

Cette règle générale doit cependant être relativisée par la prise en compte des caractéristiques actuelles et des histoires passées des groupes sociaux. Ainsi, les groupes domestiques polynucléaires élargis peuvent s'orienter vers des techniques ne nécessitant que de faibles moyens humains et financiers lorsqu'ils sont composés majoritairement de femmes et de jeunes enfants. L'abondance de main-d'œuvre disponible pour le travail en mer et à terre peut orienter, voire contraindre, les choix techniques.

En effet, les groupes s'associent rarement pour acquérir ensemble les ressources financières nécessaires à la pratique de techniques coûteuses telles que les pêches aux filets maillants ou à la senne. Rares sont les groupes polynucléaires qui ont acquis du matériel par association. Les groupes dans lesquels tous les moyens de production sont possédés collectivement sont généralement des groupes qui continuent à exploiter un matériel issu d'héritage. Le matériel hérité reste alors la propriété d'une lignée paternelle, même s'il est entièrement ou partiellement renouvelé par les héritiers. Ils utilisent généralement les sennes tournantes et les marées lignes, deux techniques considérées comme les plus rentables. Mais, les lignes d'effritement de la cohésion sociale apparaissent dès que les revenus générés par l'unité de pêche ne parviennent plus à couvrir tous les besoins des différents noyaux familiaux. Les chefs de noyaux ne se contentent plus alors du seul matériel collectif. Certains exploitants continuent à travailler au noyau du matériel communautaire, individuellement ou en compagnie d'une partie de leurs enfants. (*Sources : (Internet et CRDS)*)

L'examen de la place qu'occupe chaque technique, et sa fréquence d'utilisation par les pêcheurs, a montré que la différence des techniques ne signifie pas la pratique exclusive d'une technique de pêche ni de sa fréquence de pratique par les groupes.

La commercialisation des produits halieutiques

Le poisson représente au Sénégal, comme dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, une source majeure de protéines animales. Il provient surtout de la pêche artisanale qui débarque annuellement près de 200.000 tonnes. Une part importante de ces apports est destinée à l'approvisionnement du marché intérieur par le biais de circuits commerciaux spécialisés où opèrent un grand nombre d'agents économiques.

Le commerce

Sur la Petite Côte où migrent les pêcheurs saint-louisiens et lébous, les poissons sont vendus ou échangés contre argent, mil, riz ou sel de la région du Saloum. Seule la pêche continentale des pêcheurs subalbé, somons et wolof contribue à l'approvisionnement de cette zone. La pêche continentale alimente, par contre, Saint-Louis où pêcheurs subalbé et somons viennent vendre leurs produits. Quelques commerçants équipés de véhicules commencent alors à pratiquer le mareyage.

b- Les flux et principaux marchés

Les commissionnaires de marché servent d'intermédiaires entre les mareyeurs et les détaillants sur les grands marchés. Ils sont chargés de réceptionner les expéditions et de les écouler auprès des détaillants. Ils sont également responsables de la récupération des dettes des détaillants auprès des mareyeurs à qui sont couramment accordées des avances à court terme.

Un grand nombre d'intermédiaires spécialisés fréquentent les plages et les marchés. Les bana-bana sont de petits commerçants qui pratiquent un micro-mareyage très actif sur de courtes distances ; des circuits courts où ils peuvent simultanément exercer plusieurs fonctions (transport et commerce de

détail par exemple). Ils utilisent des moyens de transport précaires. Ces circuits sont le lieu d'un commerce très actif où se côtoient centre de débarquement et marchés d'approvisionnement. Les circuits longs sont desservis par les mareyeurs qui disposent de véhicules pour approvisionner les grands marchés.

Exemple : Un camion frigorifique dessert, tous les 3 jours, la ville de Podor en produits frais, bien qu'il y ait un marché là-bas.

Au niveau de Saint-Louis, les mareyeurs vont voir les piroguiers à leur atterrissage, ensuite vient le marchandage. Les poissons sont vendus aux mareyeurs, par caisse ou en gros. Revenons sur l'exemple ci-dessus ; les mareyeurs sont donc chargés de transporter les produits acquis vers les localités qui n'en ont pas. Ce qui fait qu'ils ont des clients fixes à qui le poisson ou les autres produits seront vendus.

Le reste du poisson est en partie vendu aux femmes. Elles vont ensuite les vendre au marché. Parfois, il y a des abonnements quotidiens, les épouses des pêcheurs sont souvent responsables de l'écoulement des prises de leurs maris. Ceci est surtout vrai pour les unités de pêche de Saint-Louis. Les nouvelles techniques de la pêche ont sensiblement réduit le rôle des femmes, dans la mesure où le volume des prises et les sommes en jeu favorisent les relations directes entre pêcheurs et mareyeurs. La promiscuité géographique des centres de débarquements et des marchés permet, en outre, aux petits commerçants de concurrencer efficacement les mareyeurs et les femmes. Ce qui nous amène au point suivant : les petits vendeurs. En général ce sont des enfants, car ils n'ont pas de véhicule. Ils parcourent la ville à la recherche de clients assidus qu'ils pourront fournir quotidiennement. Ce genre de commerce est de plus en plus fréquent ; les pêcheurs ont constaté qu'ils tirent des bénéfices aussi bien chez les enfants que chez les mareyeurs ou les femmes. Ainsi, ils donnent une partie de leur prise à leurs enfants pour la vente. En général, ils vont dans les quartiers où il y a des gens aisés. Ce genre de commerce est appelé commerce ambulants. Nous distinguons donc trois types de commerce des produits halieutiques : *le commerce des mareyeurs, celui des femmes, celui des marchands ambulants.*

Il reste cependant un autre cas, les poissons ou autres n'étant pas toujours vendus frais. Ils sont transformés en poissons salés, séchés, fumés, en crevettes séchées... De ce fait, lorsque les débarquements sont très abondants, seule la transformation artisanale permet une régulation des marchés. Tout le monde n'a pas les moyens de se payer les produits frais. Ainsi, les transformateurs ne perdent pas.

Les prix sur les marchés sont également très variables. Des différences considérables existent entre espèces et reflètent à la fois les préférences des consommateurs et les coûts d'approvisionnement auprès des pêcheurs. Quelques groupes d'espèces homogènes sont faciles à distinguer : Les petits pélagiques côtiers valent 125 FCFA/kg, les mérus et les barracudas 550 FCFA, les scianidés (capitaines de mer, courbines) 400 FCFA, les sparidés (pagres, pageots) et les pomadasydés (sompats) 250 FCFA. Cette stratification des prix par groupes d'espèces se retrouve, à un facteur d'échelle près, sur l'ensemble des 22 marchés urbains de l'intérieur. Par contre, des différences importantes existent entre marchés, expliquées en partie par les coûts de commercialisation. A titre d'exemple, le prix moyen pondéré des pélagiques côtiers dans les marchés principaux de la région du fleuve croît au fur et à mesure que la distance de la côte augmente. A Richard-Toll, il s'élève à 117 FCFA/kg pour passer à 309 FCFA à Bakel. Sur les marchés intermédiaires du circuit, Podor et Matam, il s'élève à 183 FCFA et 246 FCFA/kg. Ces chiffres soulignent le poids des charges de commercialisation. On peut affirmer sans risque que pour les espèces de faibles valeurs commerciales (qui contribuent pour plus de 60% à la consommation totale de poissons), les charges de commercialisation pèsent beaucoup plus lourd dans le prix final au consommateur que les coûts directs liés à la pêche. Ceci pose les limites des politiques d'intervention, longtemps orientées en priorité vers les activités de production sans prendre en compte les contraintes pesant sur la valorisation des produits halieutiques.

c- Les méventes

Si, après toutes les ventes possibles, il reste encore des produits non vendus, les commerçants disposent de moyens de conservation (caisses de congélateurs réformés). Les poissons invendus sont rapidement avariés et perdus ; c'est pourquoi la transformation artisanale leur est d'une grande utilité. Pour pallier à ces difficultés, neufs centres de stockage sous froid ont été construits. Les prix

sur le marché sont également très variables. De ce fait, le marchandage est très tendu entre les pêcheurs et leurs clients.

Exemple : Un mareyeur, ELhadji Beye, résidant à Guet Ndar. Il est commerçant depuis 1962. Il a été pêcheur et possédait deux pirogues motorisées. Après deux années de commerce indépendant, il s'est associé avec cinq autres intermédiaires, également anciens pêcheurs. Les charges étaient supportées en commun ; trois d'entre eux étaient responsables des achats, tandis que les autres s'occupaient de la vente des produits pêchés. Le bénéfice était partagé tous les six mois, et l'argent était économisé au 1/6 pour les besoins matériels. Ce système s'inspire des règles de partage en vigueur parmi les unités de pêche saint-louisiennes.

Depuis peu, la conférence économique de la pêche maritime de Saint-Louis encourage la commercialisation des conserves salées et séchées. Les marchés urbains sont approvisionnés quotidiennement par l'ensemble des points de débarquements, ce qui les rend moins vulnérables aux fluctuations locales. Les détaillants sont la catégorie d'intermédiaires de loin la plus nombreuse. Les plages sont également le lieu d'un commerce très actif où les épouses des pêcheurs et les collecteurs divers s'interposent entre les pêcheurs et les mareyeurs.

d- Les difficultés de la commercialisation

Il y a aussi des centres spécialement mis en place par un projet financé par le Canada. La concurrence est très rude du fait que les mareyeurs ont déjà pris place dans le site de débarquement. Il y a aussi les commerçants privés.

e- Conclusion

La rivalité du commerce privé contraste avec les échecs successifs des expériences d'intervention publique. Le commerce des produits halieutiques est ainsi, le lieu d'une confrontation entre les pratiques traditionnelles des commerçants privés et une vision bureaucratique. Le nombre élevé d'intermédiaires et la concurrence qui en découle limitent les possibilités d'émergence des positions dominantes. Les réussites de quelques mareyeurs amateurs peuvent cependant être proposées en contre-exemple. Sont-ils des entrepreneurs, aptes à adopter les innovations technologiques et à profiter des nouvelles opportunités offertes par le marché, ou s'agit-il de notables tirant profit de relations, de clientélisme et d'exploitation ? La vérité se situe certainement entre ces deux extrêmes.

IV. ORGANISATION SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET ÉCONOMIQUE

Le mercredi 07 Février 2007, nous avons effectué une sortie pédagogique à la baraque de Guet Ndar pour le compte du projet « Sénégal : L'Homme et la Mer ». Cette sortie avait pour but d'étudier les ressources halieutiques en général, et l'organisation sociale, professionnelle et économique des pêcheurs. A la baraque, Pa Badara a pu répondre à nos questions. Ce lieu est le siège des sages de Guet Ndar, et les décisions ayant un impact sur la vie de ce quartier y sont prises. Par le biais de l'analyse, nous commencerons par l'organisation sociale et professionnelle au niveau des pirogues, pour terminer par celle dite économique.

1- L'organisation sociale et professionnelle au niveau des pirogues

a- Les types de pirogues

Ici, les pirogues utilisées sont au nombre de trois et sont plus connues sous les noms de « Galu Guetier », « Galu Mbale » et « Galu Maret ». Elles sont faites de bois de Samba ou de bois Rouge.

- « GALU GUETI TER »

C'est une pirogue de taille moyenne, environ 3 à 4 mètres. Elle a un équipage réduit, allant de 4 à 5 pêcheurs.

- « GALU MARET »

C'est une pirogue de taille un plus importante que la première, environ 5 à 6 m. Elle a un équipage plus ou moins grand, allant de 5 à 10 personnes.

- « GALU MBALE »

C'est une grande pirogue avec une taille qui peut dépasser les 10 mètres. Elle a une équipe pléthorique, pouvant aller jusqu'à 20 personnes.

b- Les différents types de pêche

Ici, à Saint-Louis, les types de pêche sont différents selon les pirogues.

- Les « Galu Gueti » ont une pêche quotidienne. Elles partent le matin et reviennent le soir. Pour pêcher, elles utilisent de longues lignes et des « Arma digues », lignes sur lesquelles on accroche de petites lignes avec des hameçons.
- Les « Galu Maret », elles effectuent de longues excursions en haute mer pouvant aller jusqu'à 6 à 7 jours. Cependant, elles ont les mêmes techniques de pêche que les précédentes.
- Les « Galu Mbale » ont une pêche quotidienne comme les premières. Elles utilisent des filets à petites et à grandes mailles.

La pêche ici à Saint-Louis est différente de celle pratiquée dans les autres régions, mais la plupart des pêcheurs ont appris le métier auprès des sages de Guet Ndar. Les pêcheurs de Guet Ndar utilisent des outils comme le « Mbal » et le « raugue ». Les « Lébus » ont besoin de filets, de « raugue », du « féfé-félé yaboy » et « gaïné », du fil à tourner et de l'harmonique. Ceux de la Casamance et de Yoff utilisent des pièces à ligne. Le fil à tourner offre plus de rendement que les autres. Il peut mesurer de 300 m à 500 m sur une largeur de 45 m à 65 m. Le matériel permettant aux pêcheurs de bien mener leur travail est très coûteux. Aujourd'hui, contrairement aux années précédentes, la pirogue est motorisée et elle a tous les accessoires nécessaires. Tout cela coûte environ 6 à 8 millions de FCFA.

c- L'équipage

En général, l'équipage des pirogues dépend de la taille de celles-ci. Les pirogues les plus importantes compte un équipage de pêche de 3 personnes : le capitaine, le pilote et le guide ou observateur.

- **Le capitaine:** C'est le chef de bord. Il dirige les manœuvres et déjoue les pièges de la mer. Il est choisi en fonction de son expérience et de son âge, entre 25 ans et 30 ans.
- **Le pilote:** Il s'occupe de la réparation et de l'entretien du moteur, donc il peut être considéré comme le mécanicien de bord. Du fait de la motorisation de la pirogue, son rôle est capital pour l'évolution de la pêche.
- **Le guide ou observateur:** Comme son nom l'indique, il est chargé d'observer la mer à la recherche de bandes de poissons. Il y a aussi une personne importante dans l'équipage qui s'occupe de l'entretien de la pirogue.
- **L'évacuateur :** Il est chargé d'évacuer toute l'eau qui entre dans la pirogue. Il joue un rôle prépondérant.

d- Le propriétaire de la pirogue

En général, c'est un ancien pêcheur devenu riche, et qui ne juge plus nécessaire d'aller à la pêche. Il se contente tout simplement d'envoyer les pirogues à la pêche. Il peut arriver que le capitaine soit le propriétaire de la pirogue.

2- L'organisation économique

L'organisation économique comprend essentiellement trois étapes : les dépenses (frais), les salaires (Nar), et les frais de réparation de la pirogue.

a- Les dépenses ou frais

Avant chaque sortie en mer de la pirogue, le propriétaire effectue quelques achats d'ordre matériel et alimentaire.

- **Les achats d'ordre matériel :** Ce sont les achats d'hameçons, de filets, d'essence et de la glace.
- **Les achats d'ordre alimentaire :** Ce sont les achats de nourriture : l'huile, le riz, les biscuits de mer...

b- Les salaires « Nar »

Concernant les « Nar », on va prendre en l'exemple du « Galu Maret » qui fait de longues sorties en haute mer. De retour de la pêche et après la vente du poisson, le propriétaire récupère son investissement ; ensuite, il partage le reste de l'argent. Cependant l'argent n'est pas partagé n'importe comment ; si la pirogue comprend 5 pêcheurs, le partage se fait en 7 parts égales car le moteur et la pirogue ont leur part qui revient formellement au propriétaire.

c- Les frais de réparation de la pirogue

Dès le retour de la pêche, les pirogues peuvent avoir certains problèmes comme l'étanchéité. C'est le propriétaire lui-même qui se charge de la réparation de la pirogue.

d- Conclusion

Au cours de cette sortie pédagogique, nous avons pu voir que l'organisation sociale et économique est très importante pour la pratique de la pêche. Le professionnalisme intervient chaque fois pour mener la pêche à bon terme.

V. LES PROBLÉMATIQUES SOCIALES ET HUMAINES DE LA PÊCHE

De nombreuses communautés au Sénégal sont impliquées dans l'activité de la pêche artisanale et maritime. Elles sont localisées sur le littoral de Saint-Louis au Nord, et dans d'autres localités (les Dioulas de Casamance, les Lébous). On peut constater qu'elles ont développé des stratégies pour exploiter les ressources halieutiques nationales. Parmi celles-ci les Guet-ndariens se distinguent depuis longtemps par leurs pratiques migratoires qui ne se font pas sans de nombreuses conséquences sur la vie des populations. Celles-ci sont aussi exposées à d'autres difficultés liées au manque de rendement de la pêche en particulier, et au manque de travail en général, à l'origine du déplacement des jeunes vers d'autres territoires plus propices à l'immigration clandestine.

1- Les migrations de pêche des Guet-ndariens

a- Les origines ou causes

La mobilité saisonnière des pêcheurs est en rapport avec le déplacement de la faune marine le long du littoral sénégal-mauritanien au cours de l'année. Les pêcheurs vont à la recherche de zones de capture les plus poissonneuses, situées à différents endroits selon la saison. Leur caractère de migrants est très ancien. Ils ont été très tôt les plus mobiles car pêcheurs citadins, aucune activité agricole ne les fixe au village d'origine à la différence des pêcheurs du reste du littoral (Miominda, Joola...). Ainsi cette migration a des conséquences visibles sur la démographie guet-ndarienne.

En effet, les familles s'élargissent dans d'autres zones, et cela crée des liens de parenté avec d'autres ethnies. Cette migration est facilitée par la motorisation des pirogues. Se procurer des gains significatifs et conquérir une certaine autonomie matérielle deviennent ainsi l'idéal de tous les jeunes pêcheurs, et spécialement des Guet-ndariens qui n'ont guère la possibilité dans leur quartier trop écarté des régions actives du Centre-ouest du Sénégal, de gagner leur vie autant qu'ils le voudraient. C'est dans ce contexte qu'en 1960 et 1970, la migration saisonnière des pêcheurs Guet-ndariens et de leurs femmes se généralise.

Nous avons plus de 1584 pêcheurs guet-ndariens à Kayar, et nous avons encore plus de 976 pêcheurs guet-ndariens à Mbour. Au niveau international, on compte plus de 1.335 pêcheurs guet-ndariens en Mauritanie, en 1966, et plus de 4000 pêcheurs guet-ndariens entre 99 et 2000. Ces migrations nationales et internationales des pêcheurs de Guet Ndar engendrent des mutations socio-économiques et des conflits le long du littoral sénégal-mauritanien.

b- Les conséquences socioéconomiques

Partout où il y a de l'argent à gagner, on rencontre des Guet-ndariens, de plus en plus accompagnés des membres de leurs familles qui prennent part à toutes les activités annexes de la pêche. Au terme de leur migration, les Guet-ndariens rapatrient la plus grande partie de leurs gains, ils les investissent en priorité dans le matériel productif : plusieurs pirogues par famille, plusieurs moteurs, des sennes tournantes. Ces revenus sont employés aussi à l'amélioration de l'habitat et du confort dans la concession familiale guet-ndarienne. Si bien que malgré les apparences contraignantes, à en juger de l'extérieur, le niveau de vie est plus élevé dans le faubourg de pêcheurs que dans la plupart des autres quartiers de Saint-Louis. Enfin, l'argent que rapportent les saisonniers est affecté également aux dépenses sociales : constitution de la dot nécessaire au mariage des jeunes pêcheurs, pèlerinage à la Mecque, cadeaux à la famille, toutes les dépenses conformes à l'art de vivre africain.

Mais ces revenus ne sont plus produits aujourd'hui qu'en petite partie à Guet Ndar même, où les activités de pêche et l'industrie artisanale du séchage ont perdu toute vigueur. La perte atteint Saint-Louis au vif. Ainsi, à la veille de l'ouverture de la grande saison de pêche à Guet Ndar, des camions venant de Dakar revendaient du poisson aux populations de Saint-Louis. L'offre est inférieure à la demande, situation aberrante on en conviendra, dans la ville où la production de pêche fut jusqu'au début des années 60 la plus importante du pays. L'économie de Guet Ndar est à l'image de l'apartheid saint-louisienne présente.

La ville de l'embouchure du Sénégal s'appauvrit depuis qu'elle a perdu, en 1960, ses attributs de capitale du pays. Or, la pêche constitue depuis toujours la seule activité productive dans une cité qui n'a vécu que pendant trois ans. Dans l'intérêt de la ville, il est devenu urgent de ramener les pêcheurs à leur port d'attache, de les inviter à travailler dans les eaux du Nord Sénégal, de relancer la production de pêche fraîche et les activités de transformations.

2- Les conflits

a- Les origines

D'un côté, les conflits à caractère national opposent souvent les Guet-ndariens et les Kayarois qui pêchent dans les mêmes zones avec des techniques de capture différentes. Depuis 1985, les pêcheurs guet-ndariens et kayarois se sont distingués dans de graves conflits. La raison principale de ces heurts reste l'utilisation des filets en nylon par les Guet-ndariens à Kayar.

b- Les conséquences

Les dégâts causés par ces techniques de pêche sur les ressources halieutiques et l'écosystème marin à Kayar ont été identifiés clairement par les observateurs locaux. Les capacités du filet en nylon à effectuer de grosses prises sont liées, en partie, à sa couleur sensiblement similaire à celle de l'eau de mer, ce qui peut contribuer davantage à appâter les poissons. Mais outre, sa capacité à faciliter des captures rapides, il est surtout décrié par l'administration de pêche à cause de ses effets néfastes sur les ressources halieutiques.

En effet, ces filets sont fabriqués à partir de mono-filaments qui ne sont pas biodégradables. Les poissons ne sont récupérés par les pêcheurs que 8 à 10 h après leur capture ; ils sont donc invendus en raison de leurs mauvaises qualités (en putréfaction). Par ailleurs, ce type de filet, dont l'usage a été interdit en 1988, contribue à la dégradation des herbiers (par arrachage) des fonds marins qui servent de nourriture et de refuge pour les poissons. Les avis émis par les chercheurs du centre de recherche océanographique de Dakar-Thiaroye ne sont pas toujours partagés par les Guet-Ndariens, soucieux de se procurer des revenus importants et souvent fiers de faire état de leur longue expérience en mer. Ce sont ces raisons qui justifient le peu d'enthousiasme qu'ils mettent pour appliquer les directives prises à cet effet.

c- Les solutions

Les dispositions de la loi ont été très souvent violées par les pêcheurs de Guet-Ndar en campagne de pêche à Kayar ; les pêcheurs réagissent, soucieux de gérer et de préserver les ressources halieutiques locales. Pour résoudre ces conflits, un comité de gestion de la pêche a été créé à Kayar. Son objectif est de promouvoir « une pêche responsable » et de contribuer à une gestion des différends liés à la pêche.

D'un autre côté, les incidents à caractère international opposent depuis plusieurs années les pêcheurs guet-ndariens (basés à Saint-Louis tout en ayant la possibilité de pêcher dans les eaux mauritaniennes et de débarquer leurs captures au Sénégal) aux gardes-côtes mauritaniens à quelques kilomètres de la frontière sénégal-mauritanienne. Ceux-ci avaient habitué les pêcheurs guet-ndariens à des saisies régulières de leurs matériels de pêche au poste de contrôle de Ndiago (Mauritanie).

3- Les causes des conflits (le cas des pêcheurs guet-ndariens et des gardes-côtes mauritaniens)

a- Les événements de 1989 : Les causes superficielles des arraisonnements

Les marins pêcheurs de Guet-Ndar ont, depuis très longtemps, migrés le long du littoral sénégal-mauritanien. Cependant, cette dynamique migratoire a été périodiquement bouleversée ; affaiblie par des événements tels que la conquête coloniale, les déplacements des populations liés à l'insécurité et aux maladies, les aléas climatiques. A ce titre, les marins pêcheurs de Guet-Ndar pensent que la crise sénégal-mauritanienne de 1989 a bouleversé leurs modalités de pêche en Mauritanie. 77% des pêcheurs interrogés à Guet-Ndar considèrent que leurs conditions de pêche en Mauritanie sont devenues plus difficiles après les événements de 1989.

Pour les Guet-Ndariens, après l'incident frontalier du 9 Avril 1989, les autorités mauritaniennes ne font guère preuve de volonté de conciliation avec le Sénégal en matière de pêche maritime. Par exemple, les Guet-Ndariens basés à Saint-Louis, tout en ayant la possibilité de pêcher dans les eaux mauritaniennes et de débarquer leurs captures au Sénégal, constatent qu'ils ne bénéficient plus de licences libres de pêche depuis 1991. S'ils veulent pêcher en Mauritanie, ils doivent se rendre à Nouakchott, la capitale. Or, font-ils remarquer, les voies de passage de frontières prévues par les autorités de ce pays après la crise de 1989 sont essentiellement terrestres et ne comportent pas l'accès en pirogue par la mer, alors que leurs zones traditionnelles de pêche se situent au large de Ndiago en Mauritanie. Ces dispositions sont à la fois absurdes et inadaptées au cas présent.

b- Les revendications des Guet-ndariens sur le droit de pêcher dans les eaux mauritaniennes

Les revendications des Guet-Ndariens au droit de pêcher dans les eaux sous juridiction mauritanienne relèvent de l'attachement à un territoire et à une culture, l'espace fluvio-maritime sénégal-mauritanien est marqué en profondeur par ces hommes de la mer. Il a été conjointement le produit d'un processus d'appropriation par ce groupe social, et son cadre de fonctionnement. Il fait partie de son patrimoine. Les migrations constituent pour eux, un mode de relation, d'appropriation et d'utilisation des ressources de cet espace fluvio-maritime. Mais l'affirmation d'un peuplement du littoral en Mauritanie, en même temps que d'un Etat, change la donne.

Les bouleversements des rapports entre les communautés de pêcheurs de Guet-Ndar et leur espace par la colonisation, le remaniement des cadres d'exercice de pouvoir induit par les nouveaux Etats souverains, sont autant de phénomènes et de problématiques qui révèlent essentiellement une confrontation à la modernité (rôle important de la pêche dans l'économie de la Mauritanie qui devient de plus en plus un Etat littoral ouvert à la mondialisation). Pour beaucoup de pêcheurs guet-ndariens habitués à exercer librement la pêche en Mauritanie, la confrontation aux dispositions des politiques sectorielles de pêche de la Mauritanie conduit à une recherche de sens sur les évolutions des relations entre les deux Etats qui les gouvernent.

Ils sont nombreux à se trouver désemparés par les exigences des autorités mauritaniennes en matière de pêche artisanale maritimes (exclusivité réservée aux nationaux, débarquer des captures en Mauritanie, autorisation de pêche, repos biologiques...). Ils expriment leurs inquiétudes ; les nombreuses interventions des pouvoirs publics sénégalais auprès de ceux de la Mauritanie pour leur accorder des licences de pêche ont été vaines. Ils manifestent aussi leur attachement à la pratique de pêche sans contraintes extérieures. Ils souffrent depuis quelques années d'une diminution de l'interdépendance des populations des deux rives du fleuve Sénégal, du passage de plus en plus fréquent de l'oralité à l'écriture dans les accords, de l'introduction dans les débats de nouveaux thèmes de réflexions auxquels ils ne sont pas habitués (repos biologiques, convention, licence de pêche, redevances, frontières...), de la pesanteur et des contraintes par les politiques sectorielles de pêche de l'Etat voisin ; mieux, de la mouvance économique des acteurs implantés en Mauritanie. Ils sont de plus en plus habités par un sentiment d'abandon, d'incompréhension, très souvent de révolte contre les autorités des deux pays : pour le cas de la Mauritanie, en raison des conditions jugées difficiles pour pratiquer la pêche ; pour le Sénégal, par son « manque de courage » et pour avoir accepté de nouvelles dispositions « contraires à leurs intérêts ».

Les problèmes maritimes sont porteurs de conflits. La fragilité des espaces fluvio-maritimes sénégal-mauritaniens exige une certaine souplesse frontalière, parce que le fleuve Sénégal a longtemps été un espace d'échanges de contacts (pas de rupture), occupé par des groupes ethniques très souvent identiques.

c- L'émigration clandestine : risque pour les candidats, aubaine pour les piroguiers

Lundi, le 13 mars 2006 : Près de 60 jeunes sénégalais sont portés disparus depuis deux mois. Une pirogue de trois millions rapporte vingt millions. Des ONG s'impliquent, Guet-Ndar semble ne plus être un quartier de pêcheurs, mais un embarcadère pour l'Europe. Depuis deux mois, des centaines de jeunes s'embarquent au péril de leur vie, pour aller travailler dans les plantations en Occident. Les propriétaires des pirogues gagnent près de vingt millions par embarcation. Près de soixante jeunes, en partance pour l'autre bout du monde, ont perdu la vie en haute mer. Malgré les arrestations répétées de la gendarmerie, les jeunes continuent de faire ce voyage « fou ». Les sages du quartier des pêcheurs s'inquiètent de l'avenir de la pêche et demandent aux autorités de prendre des mesures pour stopper cette saignée.

Ces jours-ci, le seul sujet de conversation à Guet-Ndar et à Saint-Louis, concerne les arrestations de personnalités citées dans l'affaire des voyages clandestins, et la mort des jeunes voyageurs en mer. En effet, depuis deux mois, l'Espagne est devenue l'Eldorado des jeunes. Ils viennent de Dakar, Louga, Diourbel, la Mauritanie et Saint-Louis. Les voyageurs ont l'air anxieux, ils ne savent pas ce qui les attend en pleine mer. La pirogue s'en va pour Nouadhibou...

Toujours le lundi 13 mars 2006 : Arrivé en ce lieu, il rejoint une zone dénommée Point Infernale ; c'est là que la pirogue prend la haute mer, à 150 km : Direction l'Europe, le Maroc est dévié, et le cap est mis sur les Îles Canaries. La pirogue fait près de six heures en haute mer avant d'arriver dans la zone européenne. En tout, le voyage dure 10 jours. En Espagne, les jeunes sont accueillis par la

Croix-Rouge qui les qualifie de réfugiés ; puis ils sont acheminés vers les plantations d'oranges. Ils sont étiquetés à la jambe et répartis. Ainsi, depuis des mois, c'est ce rythme infernal que subissent les candidats à l'émigration ; et cela au risque de leur vie. C'est un danger perpétuel qui les guette lors de ce périple. En mer, c'est la tempête, des vagues de deux mètres et la majeure partie des voyageurs ne sait pas nager.

Près de soixante jeunes y ont perdu la vie. Chaque jour, des cérémonies funéraires sont organisées à Saint-Louis. Des jeunes interpellés soutiennent qu'avec les difficultés socio-économiques dans le pays, ils sont obligés de se sacrifier pour tenter de joindre la « terre promise ». Près de neuf pirogues ont atteint l'Espagne ces derniers mois. Aujourd'hui Guet-Ndar est dépourvu de ses bras valides. La pénurie de poissons s'accroît. Les pêcheurs sont partis. L'Espagne est le rêve de tous, c'est un moyen rapide de gagner de l'argent. Les sages du quartier, inquiets de l'avenir de la pêche artisanale, lancent un appel à leurs fils en les exhortant à rester chez eux, et ils demandent aux autorités de prendre des mesures pour arrêter ce genre d'émigration. Mais, même si la gendarmerie a élu domicile à Guet-Ndar pour surveiller les pêcheurs, il reste beaucoup à faire et, beaucoup de choses sont encore à élucider dans cette affaire.

Le nombre de candidats à l'émigration augmente de jour en jour. Les Organisations non gouvernementales (ONG) se sont insurgées contre cette situation. Parmi elles, le Mouvement « La Caravane pour le Droit des Réfugiés et Emigrés » dirigée par un couple d'Allemands ; dans la commune, se crée également des activités de sensibilisation. En collaboration avec des Sénégalais, Tablasklans et Lea Seidi, étudiants en Science de Média et de la Communication, veulent pousser les jeunes à faire une émigration saine. Selon les enquêtes, près de soixante-seize personnes sont arrêtées en Mauritanie, et de nombreux morts recensés au large de ce pays frère. Pour enrayer ce fléau, il faudra certainement de la vigilance, mais la sensibilisation est nécessaire.

CONCLUSION GÉNÉRALE

A travers cette étude, on a pu comprendre qu'autrefois la vie des pêcheurs se déroulait sans difficulté. Mais actuellement, avec l'exploitation excessive des mers, la pêche n'est plus très propice, et l'augmentation des moyens de surveillance empêche les pêcheurs d'aller vers d'autres côtes.

BIBLIOGRAPHIE

- Internet, site : www.recherches-africaines.net
- Oumar DIOP, chargé d'enseignement, U.F.R.L.S.H, Section GEOGRAPHIE, UGB
- Sages de Guet Ndar
- Sortie réalisée à l'IFAN (CROS)

DOSSIER RÉALISÉ PAR le Lycée Faidherbe, Saint-Louis

Aïssatou NIARE	Waly Niang Mboup
Ndèye DIOP	NDèye Oulimato Sow
Awa DIOP	Oumar Gueye
Adama DIOP	Wedji Niang
Anta DIOP	Thérèse G. Ndione
Annas Malick AW	

Encadreurs et photographies : Mor Mbéguéré, professeur de SVT et Souleymane Gaye, professeur de SVT. **Photos aériennes :** Laurent Gerrer et **photos d'archives :** cartes postales.

<p style="text-align: center;">8. LA PETITE-CÔTE DU SÉNÉGAL Maison d'Education Mariama Bâ, Gorée</p>

PLAN

INTRODUCTION

I. HISTOIRE DE LA PETITE-CÔTE

- 1- La Petite-Côte au paléolithique moyen
- 2- Le peuplement de la Petite-Côte
- 3- L'esclavage et la Petite-Côte
 - a. De Saint-Joseph en Galam
 - b. Portudal
 - c. Pointe Sarene
 - d. Saloum
 - e. La Gambie
 - f. Joal
 - g. Palmarin
 - h. Rufisque
 - i. Gorée

CONCLUSION

- 4- La Petite-Côte de nos jours
 - a. Présentation et géographie de la Petite-Côte
 - b. Plage de Mbour
 - c. Les falaises de Toubab Dialao
 - d. Le pont de Joal Fadiouth
 - e. La réserve de Bandia
 - f. La mangrove du Saloum
 - g. Le Delta du Saloum avec le bras de mer
 - h. Parc national du Saloum
 - i. L'île de Dionewar
 - j. La baie de Ngor
 - k. Le lac Rose
- 5- Les activités sur la Petite-Côte
 - a. Le tourisme
 - b. L'agriculture sur la Petite-Côte
 - c. La pêche

II. CROYANCES ET MYTHES

III. POUR CE QUI EST DE LA MER

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

La Petite-Côte est située entre la presqu'île du Cap-Vert et l'embouchure du Sine Saloum ; c'est une partie du littoral sénégalais au sud de Dakar. On la nomme ainsi par rapport à la Grande-Côte qui, elle, est située entre Dakar et Saint-Louis, au nord de la capitale. La Petite-Côte bénéficie d'un climat agréable car elle est protégée par la presqu'île. La population de cette région est constituée principalement de Lébous et de Sérères. Le Sénégal est majoritairement musulman, mais ici on rencontre des communautés catholiques (églises, missions).

Haut lieu du tourisme, la Petite-Côte est l'une des destinations touristiques les plus importantes du pays ; on y trouve à la fois des plages, parfois bordées de falaises, ainsi que des villages de pêcheurs typiques. Plusieurs étrangers et Dakarais fortunés ont choisi ce lieu pour y construire des villas ou pour y fixer leur résidence secondaire.

Du nord au sud, on traverse Toubab Dialao, un petit village lébou ; Popenguine, lieu de pèlerinage ; la Somone et sa lagune ; Saly, la station balnéaire la plus connue du pays ; Mbour, important port de pêche et plus grande ville de la côte ; Warang, près d'un petit lac ; Nianing, très calme ; Mbodienne, où l'on peut observer les oiseaux ; Ngazobil, où s'est installée une mission catholique depuis le XIXe siècle ; et on arrive enfin aux villages jumeaux Joal-Fadiouth, souvent pris en référence pour leur tolérance religieuse.

I- HISTOIRE DE LA PETITE-CÔTE

1- La Petite-Côte au paléolithique moyen

Sur la petite côte, le paléolithique moyen est caractérisé par le développement de la taille levalloisienne des galets, et des outils de la tradition moustérienne. Les industries de ce stade culturel sont qualifiées de moustéroïdes à cause de certaines ressemblances techniques et typologiques avec le Moustérien d'Europe et d'Afrique du Nord.

L'outil le plus ancien du Sénégal date de 1500 av. J.C., il a été trouvé à Dionewar dans les îles du Saloum. On y a aussi trouvé des parures, des instruments en fer à côté d'un squelette mis au jour dans un des tumulus de Dionewar datant de 445 apr. J.C.

Les hommes du Cap Manuel auraient fabriqué des outils en pierre adaptés au travail du bois pour la confection d'embarcations, probablement du type radeau. Ils auraient pêché en mer et se seraient même rendus sur l'île de la Madeleine (Dakar), 7 à 8000 ans avant Jésus-Christ.

(Informations recueillies lors de la visite au musée historique de Gorée).

2- Le peuplement de la Petite-Côte

Les Mandingues, communément appelés « Socé », ont été les premiers occupants du littoral. Des vestiges comme la mosquée en pierres, appelée « Jaak Tonor », construite à Ndayane, en bordure de mer, est une énigme aux yeux des populations. En effet, l'histoire de ces « Socé » est méconnue, même par les vieilles personnes du fait de son caractère lointain qui remonterait à des siècles avant l'installation de la population actuelle. Celle-ci daterait d'entre le 13^e et le 14^e siècle.

Par la suite, il y a eu deux vagues migratoires. On assiste d'abord à l'occupation des « Sérère Safeen », de l'intérieur vers la côte. D'après Mr Pouye, du quartier de Tilène, le carré des « Puuy » a été fondé par Gaane Nduur, originaire de Tchiky (un village sérère à Mbour), et c'est après qu'il a fait venir certains de ses neveux. L'histoire de ces « Leebu » (ou Lébous), aux origines sérères, est symbolisée par des relations qui existent avec leur communauté d'origine. Avec la notion de parenté, marquée par la ligue de filiation utérine, la plupart des familles leebu disposent de champs dans des villages sérères tels que Tchiky, Mbayar, Popengine. Ces rapports forgés par la géographie font de ces Sérères des Leebus, mais la pêche constitue le trait de distinction entre les deux ethnies. Donc, l'histoire de ce premier mouvement migratoire est celle d'une population d'origine « saafi » ; elle est intéressante car elle montre le problème de l'ethnie qui est, du point de vue de l'anthropologie, le produit de nombreuses circonstances et non d'une relation biologique.

Il y a eu ensuite une seconde vague venant de l'Ouest, notamment de la région du Cap-Vert. Ce sont des populations qui ont la culture leebu en bandoulière. Au Cap-Vert également, les Leebus constituent l'ethnie authentique et les autochtones de cette région. Leur cadre de vie est très structuré avec le chef du village ; ils sont organisés en plusieurs concessions. Ce chef représente l'autorité et est le doyen du village. On peut prendre l'exemple du « Djaraf », pour qui on organise une cérémonie annuelle appelée « le Ndawraabine ». On y trouve aussi d'autres villages leebus tels que Ngor et Ouakam.

- **La fête du « ndawrabine » chez les Lébous** : Par ailleurs, l'évolution de la démographie et des sociétés a abouti à la naissance de florissants royaumes entre le 16^e et le 19^e siècle. On peut citer

d'abord le Cayor, qui a marqué l'histoire de la Petite Côte, particulièrement aux 16^e et 19^e siècles. En effet, le Cayor se libère de la tutelle du Djolof dès 1549 après la bataille de Danki. Il devient florissant et puissant dès l'arrivée des Européens sur la Petite Côte avec le commerce transatlantique. Le Cayor fut un grand royaume, marqué surtout par sa puissance militaire et la bravoure de ses « damels » tels que Amary Ngoné Sobel Fall et Lat Dior Diop. Malheureusement, ce royaume s'éteint avec la colonisation du Sénégal par les Français, en 1886.

Il y a ensuite le Sine qui fut également un grand royaume de la Petite Côte avec le Saloum. Ce royaume, dont la capitale est Diakhaw, est fondé au 14^e siècle par Maissa Wali Dione, Guélewar, qui porte le titre de Bour Sine. Parmi ses héros, on peut citer le Bour Coumba Ndoffène Diouf qui était un vaillant guerrier.

Le Saloum, fondé à la fin du 15^e siècle par Mégane Ndour, Guélewar qui porte le titre de Bour Saloum, a pour capitale Kahone. De célèbres batailles ont eu lieu dans ce royaume, comme celle de Tanda bar entre Maba Diakhou Bâ et les Ceddo, celle de Pathé Badiane entre les colons et le royaume du Saloum, et enfin celle de Paoskoto entre Maba diakhou Bâ et les habitants du Saloum.

3- L'esclavage et la Petite-Côte

La Petite-Côte, au Sénégal, a joué un rôle très important dans l'esclavage en raison de ses atouts géographiques. Beaucoup de ports y furent, en effet, construits où accostaient les navires européens, ce qui favorisait le commerce des esclaves. Des forts de traite y furent également mis en place pour le commerce, mais aussi pour d'autres intérêts que représentaient les lieux.

a- Saint-Joseph en Galam

le gouverneur André Brue construisit des postes de traite le long du fleuve Sénégal afin d'élargir l'espace commercial de Saint-Louis. Celui de Saint-Joseph fut achevé en 1698. En raison de son mauvais emplacement, cet établissement sera emporté par la crue de 1701. Il fut reconstruit en 1702, mais détruit par les populations. Le fort fut rebâti en 1712 par Richebourg, à l'embouchure de la Falémé, et les travaux prirent fin en 1714. Le véritable avantage de Saint-Joseph était son voisinage, avec les mines d'or du Bambouck dont la richesse pouvait intercepter le commerce des esclaves que les Dioulas et les Mandingues conduisaient en Gambie. Galam était situé à la confluence du Sénégal et de la Falémé, donc à la limite des contreforts du Fouta Djallon. Les routes qui suivaient les rivières s'y croisaient, et les caravanes venant de Tombouctou et du Bambéra y faisaient escale.

De 1758 à 1779, les Anglais, maîtres du Sénégal, cessèrent de fréquenter le Haut Sénégal pour accueillir les Dioulas dans leurs différents postes de Gambie. Suite à cela, Saint-Joseph tomba en ruines. Aussi, les Anglais n'avaient plus la gomme comme produit de commerce jusqu'à ce que la France retrouve ses possessions en 1817.

b- Portudal

Portudal était le port où le Royaume du Bawol faisait du commerce avec les Européens. Il y avait de grosses difficultés de navigation qui pouvaient être contournées grâce à la présence d'une haute pierre appelée « le baleine » qui servait de balise aux marins qui pénétraient dans ce port, ou qui en sortaient.

Ce littoral était garni de villages portugais comme Porto-Novo, Punto Serené, Pinto Lugar et Joal. Le roi du pays vendait beaucoup de captifs contre de l'argent. Les Hollandais et les Français y possédaient des factoreries pour leurs opérations commerciales. L'ampleur du commerce y avait attiré beaucoup d'Espagnols et de Portugais qui transportaient du fer acheté aux Français et aux Anglais, et l'acheminaient le long du littoral et des rivières du sud.

Ces Espagnols et Portugais de Portudal appartenaient à la catégorie d'ibériques victimes de bannissement ; ils étaient contraints à l'exil, et devenaient, par naturalisation, sujets des souverains locaux. Le commerce a permis à certains d'entre eux d'acquérir de grosses fortunes. Ils jouissaient d'un monopole de fait jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

Pour se venger des autorités du Portugal, ils vendaient leurs produits (la cire, l'ivoire) aux autres Européens. Les captifs étaient vendus aux Français, aux Hollandais et aux Anglais. Aujourd'hui, on peut voir le fortin portugais à 250 mètres de la plage. C'est un bâtiment de quatre pièces dont l'une servait de captivité ; il est orienté est-ouest. Cette construction est en passe de devenir un musée centré sur la traite négrière...

c- Pointe Sarène

Pointe Sarène se trouve à la limite méridionale du Bawol. Sarène connaissait une intense activité commerciale (esclaves) pratiquée par les Lancados. Ses habitants étaient composés de Nègres et de

Mulâtres, tous catholiques, vendus aux Portugais. Ils étaient instruits et baptisés, puis affranchis. Libres, ils trafiquaient avec les Hollandais et les Français.

d- Saloum

D'autres routes partant du Galam menaient aussi au Saloum. Les sites de traite y étaient Cahours, Kahone, Kaolack et Kastiambe. Cahours était un poste anglais, alors que les rades de Kaolack et de Kahone (capitale du Saloum) étaient des factoreries françaises. Ils y pratiquaient un commerce de bœufs, de chevaux et de captifs. En 1875, le roi du Saloum, Sandène Ndao, céda à la France, l'île de Kastiambe et un terrain à Kiawer où ils construisirent un comptoir afin que les Anglais ne puissent plus acheter les captifs venant de Kahone qui étaient destinés aux Français.

e- La Gambie

La Gambie se trouve au sud du Saloum. Des points de traite jalonnaient son cours. Les Anglais s'installèrent en 1661 dans l'île de Saint-James ; quant aux Français, ils établirent un comptoir en 1681 à Albreda. Dans tous les royaumes riverains du fleuve, les négriers avaient mis en place des points de traite. Les Français tiraient parfois 2500 captifs par an de cette vallée, et les Anglais en obtenaient 3600. L'importance de ce trafic était favorisée par la liberté de commerce proclamée par les Anglais ; ils s'étaient fait forbans et pillaient les navires étrangers depuis 1541. Ils étaient dotés d'une forte artillerie et interdisaient aux licences royales l'accès du littoral. Ils étaient ainsi devenus les maîtres de la côte dès le 17^e siècle, et trafiquaient avec les juifs portugais. Les produits obtenus étaient revendus aux Lancados qui en profitaient au maximum.

f- Joal

S'étendant au sud de Portudal, la rade de Joal accueillait les navires qui commerçaient avec le Sine. C'était un endroit très difficile à repérer. Joal abritait une colonie de Lancados ; on pouvait y trouver des « nègres » qui se considéraient comme des Portugais et qui avaient le monopole du commerce de leur pays et des royaumes voisins. Ils tiraient des avantages de la proximité de la Gambie et du Saloum, et trouvaient des marchandises à leur portée qui leur rapportaient beaucoup.

g- Palmarin

Ce port appartenait au Sine ; il était considéré comme un bon port par les Européens, pour le ravitaillement constitué de captifs mais aussi le vin de palme les y attirait. La géographie du continent ayant changé, les caravelles ne pouvaient plus remonter les rivières car ils se heurtaient à des barres. Seuls les Lancados utilisaient des embarcations pour favoriser les mouvements de l'espace commercial soudanais et celui de l'Atlantique. Ce fut un port dont peu purent bénéficier, il a néanmoins joué un rôle capital dans le commerce triangulaire.

h- Rufisque

Les Européens se sont implantés à Rufisque dans le royaume du Cayor. Ce site porte un nom portugais francisé. Le commerce qui s'y déroulait portait essentiellement sur des moutons, des bœufs, des cires, et surtout des captifs. Rufisque était la factorerie par laquelle le Cayor commerçait avec les Européens. Le Damel (titre que portait le roi) obligeait tous les navires qui accostaient sur la rade ou qui venaient chercher du bois et de l'eau à payer des taxes. Là, encore le principal produit est l'esclave. Le comptoir fut fermé en 1775 en raison de sa proximité de Gorée, afin de pouvoir échapper aux exigences du Damel.

i- Gorée

Gorée était en effet le lieu où la marchandise humaine était déversée. Nous avons encore des vestiges comme la maison des esclaves. Des forts y ont été construits pour la surveillance des captifs. Grâce aux nombreux avantages que présentait l'île, les Français, les Anglais, les Hollandais et les Portugais se disputèrent sa possession. De nombreuses maisons abritent dans leurs sous-sols des « esclaveries » où étaient parqués des hommes et des femmes jeunes destinés à travailler dans des plantations. Les Portugais furent les seuls Européens à avoir pratiqué la traite durant le 16^e siècle. Au cours du siècle suivant, les Français, les Anglais et les Hollandais s'y mirent à leur tour. L'île de Gorée était un des principaux centres d'esclavage en Afrique.

- **Le commerce triangulaire** : Les navires venant du Portugal ou de France, longeaient les côtes africaines et échangeaient leurs produits contre des esclaves. Ce sont les chefs africains qui faisaient la chasse aux esclaves qui étaient, en général, des prisonniers de guerre. Les blancs ou les métis servaient d'intermédiaires entre les marchands. Après vérification de leur état de santé, ces captifs

étaient transférés dans des ports de transit dont Gorée qui en était l'un des plus importants. On enfermait les prisonniers dans la Maison des esclaves en attendant qu'on vienne les chercher. On les « blanchissait », ce qui signifie qu'on y améliorait leur valeur marchande en les engraisant s'ils étaient trop chétifs. Quand les navires négriers arrivaient, on entassait les esclaves dans les soutes (jusqu'à 600). Les cales remplies, ces navires repartaient en direction des Amériques.

CONCLUSION

La petite côte a, en effet, joué un rôle primordial dans la traite négrière valorisée, entre autres, par ses avantages géographiques. Grâce aux ports, aux rades, aux postes qu'elle abritait, la Petite-Côte a activement contribué au commerce triangulaire et à l'enrichissement du continent européen.

4- La Petite-Côte de nos jours

a- Présentation et géographie de la Petite-Côte

La Petite-Côte est une section du littoral sénégalais située au sud de Dakar, entre la presqu'île du Cap-Vert et le Sine Saloum. Elle est désignée ainsi par rapport à la Grande-Côte qui s'étend de Dakar à Saint-Louis. Protégée par la presqu'île, la côte bénéficie d'un climat agréable. Il y souffle en permanence l'alizé maritime, et il est agréable de se promener pendant l'été au bord de la mer afin de sentir la fraîcheur marine. De décembre à mars, la mer atténue le froid et les températures peuvent avoisiner les 21°C.

b- Plage de Mbour

A Mbour et à Dakar, l'hivernage débute au mois de juillet et est caractérisé par la faiblesse des précipitations. Cette région est en effet située dans la zone sahélienne d'où, le déficit hydrique. Dans la région naturelle du Sine Saloum, les pluies sont plus fréquentes et abondantes ; généralement, l'hivernage débute dès le mois de juin.

L'océan y montre patte blanche : c'est une longue façade maritime de 200 km de plages. Le Cap-Vert reçoit ses courants perfides, ses rouleaux infernaux. La Petite-Côte est baignée par une mer rassurante, calme, le plus souvent avec peu d'agitation. Les villages de pêcheurs se glissent dans les failles des falaises entre les longues plages. Sur la Petite-Côte, on trouve également des falaises rouges notamment à Toubab-Dialao. Oscillant entre les tons ocres, elles dessinent de petites criques.

c- Les falaises de toubab dialao

A Popenguine, situé à l'extrémité du cap de Naze on retrouve aussi des falaises sauvages au bord de l'océan. Une grotte miraculeuse consacrée à la vierge noire accueille chaque année des milliers de chrétiens. Joal, village natal de feu Léopold Sédar Senghor, est singularisé par d'énormes amas de coquillages : les hommes les ont regroupés là dès le début de notre ère.

d- Le pont de Joal-Fadiouth

Les amas de coquillages ont fini par constituer des îlots sur lesquels des baobabs ont pris racine. Le village de Fadiouth a été bâti sur l'un de ces îlots. Joal est aussi caractérisé par ses vieilles maisons à l'ombre des nombreux cocotiers. Mbour est une zone de savane favorable à la faune. On y trouve d'importantes réserves naturelles. On peut citer la réserve de Bandia qui constitue un milieu très favorable au développement d'une faune variée.

e- Le delta du Sine Saloum

Dans le Sine Saloum, la mer pénètre la terre au rythme des marées. De ce fait les eaux marines se mêlent aux eaux fluviales du Sine Saloum. Il se forme alors un immense marécage encombré de bancs de sable, de palétuviers mais aussi de plusieurs îles et îlots : c'est le Delta du saloum. Celui-ci est caractérisé par la présence de la mangrove. La pointe de Sangomar sépare l'Atlantique du fleuve saloum. Elle représente un « trait d'union » entre terre et mer avec le village de Djifer. Le village de Missirah s'organise autour d'un port cerné par les palétuviers. Le parc national du Saloum, situé à 80 km de Kaolack, s'étend de la pointe de Sangomar à la forêt de Fathala.

h- Parc national du Saloum

Le parc couvre 73 000 ha dans un milieu marin qui est le havre de paix de plus de 200 espèces d'oiseaux. Il assure la protection d'une faune naturelle qui est aujourd'hui en péril : chacals, cobes des roseaux, lamantins, tortues, etc. Cette dense forêt de palétuviers recule de plus en plus devant l'extension des rizières. Située au sud de Ndangane, l'île de Dionewar symbolise un monde à part perdu entre terre et mer.

i- L'île de Dionewar

C'est l'île la plus peuplée du delta avec quelques 5 000 habitants. Elle offre une vue merveilleuse sur le delta et vit en quasi-autonomie. Dakar est l'une des grandes métropoles de l'Afrique de l'Ouest. Fortement urbanisée, elle est aussi une station balnéaire avec de merveilleuses plages. On y retrouve la plage de Ngor bordée d'hôtels, la plus ancienne station balnéaire du Sénégal.

j- Le lac Rose

On trouve également de belles plages en direction de Cambérène, entre les cocotiers et les dunes de sable. Le lac Rose est séparé de l'océan par des dunes et des filaos. C'est un lac particulier : selon les heures du jour, il reflète toutes les nuances du rose. Des algues microscopiques sont responsables de ce phénomène ; effectivement, le lac Rose, comme la Mer Morte, regorge de sel (380 g/litre). Ces algues oxydent le fer contenu dans l'eau salée. De janvier à mars, il est possible de voir distinctement la couleur rose du lac.

5- Les activités sur la Petite-Côte

Les habitants de cette région sont principalement des Lébous et des Sérères qui ont toujours été connus comme étant des pêcheurs et des agriculteurs. Ainsi, les activités socio-économiques et culturelles que l'on retrouve sur la Petite-Côte sont l'agriculture, la pêche, les manifestations culturelles, mais aussi le tourisme vu les nombreuses stations balnéaires et hôtels.

a- Le tourisme

La Petite-Côte est l'une des destinations majeures du pays car elle possède de belles plages parfois bordées de falaises et des villages de pêcheurs typiques.

Mbour, située à 83km de Dakar offre un grand nombre de services, et la proximité de Saly Portudal, la plus grande station balnéaire d'Afrique de l'Ouest, confère à son tourisme une place prépondérante dans l'économie de la ville. Cette importante activité touristique a conduit à une migration qui, associée à l'accroissement naturel, fait de MBOUR une ville très peuplée. De petits villages comme Ndayane, Toubab Diallaw, Ngarparou, Somone...ont abrité plus de 200 000 touristes en 2004. Ces touristes résident dans de grands hôtels tels que Laguna Beach, Lamantin Beach Hotel, Teranga Hotel, Foundiougne...

Le sanctuaire Notre Dame de la Délivrance est à visiter à Popenguine, ville symbole des Catholiques pour son pèlerinage annuel du lundi de Pentecôte à la vierge noire. Ce village est beaucoup plus calme et plus tranquille que les autres. Joal, qui se situe sur une presqu'île sablonneuse entre la mangrove et la forêt de Ngasobil, est la ville natale de Feu Leopold Sedar Sengor; cela augmente la notoriété de ce village visité par beaucoup de touristes. L'île de Fadiouth est accessible à pied à partir de Joal, via un pont de 600 m. Bandia, créée en 1990, situé à 20 km de Mbour, est la première réserve privée du Sénégal. Sur 1200 ha, cette réserve animalière abrite, au milieu des hautes herbes, baobab, eucalyptus, acacias, de nombreux animaux tels que des antilopes, des gazelles, des oryx, des lions, des élans de Derby, des cobes de Buffon, des impalas, des autruches, des girafes, des phacochères, des buffles d'Asie, des crocodiles, des rhinocéros, des singes et plein d'autres animaux aussi fabuleux les uns les autres. On trouve également dans ce parc, une multitude d'oiseaux, hérons, francolins, calaos, merles, aigles, vautours... Le parc est fréquenté par des nantis sénégalais et par des touristes qui viennent des quatre coins du monde. Face à la réserve de Bandia, un parc d'aventure perché dans les baobabs, "Accrobaobab", a ouvert en octobre 2004.

Ce parc d'aventure est constitué de deux parcours, un pour les enfants et un autre pour les adultes ; ils permettent de progresser d'arbre en arbre : tyrolienne, pont de singe, pirogue volante, liane de Tarzan...Ce tourisme est un facteur essentiel pour le développement du Sénégal. Il apporte beaucoup d'argent et renforce les relations multilatérales et bilatérales. Néanmoins, ce tourisme a tendance à être utilisé à des fins néfastes pour le développement du pays. En effet, certains touristes profitent de l'occasion pour s'adonner à des activités illicites telles que la vente de drogues, le trafic d'armes, réseau de prostitution...

b- L'agriculture sur la petite-côte

L'agriculture est la principale activité des Sérères de la Petite-Côte. Dans les villages de Mbour, l'agriculture a une double orientation. Elle est essentiellement basée sur la production de cultures vivrières. C'est en général le mil et le sorgho qui occupent la quasi-totalité des terres à cultiver.

L'arachide, placée au rang de culture commerciale, occupe une place secondaire dans la production agricole. Du fait de sa spécificité, l'arachide ne fait pas partie du réseau de production collective ; elle appartient à une culture privée, qui n'est pas mise en valeur dans les champs familiaux.

On observe aussi des techniques de culture comme l'assolement. En général, pendant l'hivernage, toutes les activités extra agricoles sont mises entre parenthèses. Les jeunes villageois, qui travaillent à la ville pendant la saison sèche, retournent au village natal pour travailler la terre.

A Joal, la culture du mil, niébé, arachide a beaucoup d'importance bien que la moitié des terres soient constituées de tannes, de terres rendues incultivables par les eaux salées. Toutefois, on assiste à une transformation sur le plan agricole. Aujourd'hui, avec la sécheresse qui sévit dans le Sahel, l'agriculture connaît un net recul. La rente arachidière surtout a tendance à baisser. Ainsi l'exode rural s'accroît. Dans le Sine Saloum, l'agriculture reste la culture dominante ; on y cultive aussi du maïs grâce à la régularité des pluies.

c- La pêche

La pêche sur la Petite-Côte est favorisée par la mer qui borde ses terres. En effet, c'est l'une des activités principales qui régissent la vie économique de ce secteur. La Petite-Côte du Sénégal fait partie des zones les plus poissonneuses d'Afrique de l'Ouest. On y pratique la pêche industrielle mais, notons que la pêche artisanale domine le secteur et fournit la majeure partie des prises destinées à la consommation des populations. Il existe de grands ports de pêche ainsi que de nombreux marchés de poissons sur la Petite-Côte.

A Mbour, les pirogues sont pleines au point de risquer de couler. Les femmes se chargent de remplir des paniers de raies, carangues, daurades, badêches, sardines, bars et soles, destinés aux marchés européens ; les ailerons de requin vont plutôt vers l'Asie. Quant aux poissons les plus modestes, ils sont grillés ou fumés et destinés à la consommation des populations locales et des pays voisins du Sénégal.

Kayar est l'un des plus grands ports de pêche du pays. Le soir, plusieurs pirogues, débordantes de poissons se heurtent à une véritable barrière d'eau, et les pêcheurs font preuve d'une dextérité remarquable afin d'éviter un accidentel naufrage. Ensuite, ils déchargent les poissons frétilants qui tombent abondamment sur le sable.

Yoff et Ngor sont de deux ports de pêche proches l'un de l'autre. Ces 2 ports sont aussi des marchés de poissons très fréquentés à Dakar. Les pêcheurs vont vendre les poissons dès leur arrivée, le plus souvent aux femmes qui rejoignent ensuite leurs étals du marché de poissons. A ce niveau, elles revendent ces poissons à leurs clients habituels, à des prix très élevés. Certains clients sont parfois obligés d'acheter une caisse entière de poissons. A côté du port et du marché se trouve la fabrique de glace utilisée pour conserver correctement le poisson. On observe une collaboration entre les pêcheurs, les revendeurs et la fabrique de glace. A Yoff, on trouve la plage de Tonghor qui accueille chaque matin les nombreuses pirogues pleines de poissons. Le marché de Soumbédioune, situé sur la corniche de Dakar à proximité du Magic Land, est un grand marché de poissons qui accueille aussi les pirogues des pêcheurs. On y trouve d'innombrables amas de poissons déversés tous les jours par les pêcheurs de retour de la randonnée en haute mer. De nombreux particuliers ainsi que la population s'y approvisionnent régulièrement.

Au Saloum, la pêche est une activité bénéfique avec la diversité et la quantité de poissons qu'on y trouve. En effet, la mangrove et les bras d'eau de mer, appelés « bolongs » qui entourent les îles, font du delta du Sine Saloum un paradis pour les poissons et un milieu privilégié pour leur reproduction. Les populations y pratiquent la pêche côtière et fluviale salée (dans les bras de mer). De nombreux étrangers viennent pour y pratiquer la pêche sportive. Sur la Petite-Côte, les pêcheurs rencontrent en général de nombreuses difficultés en hivernage. En saison des pluies, les poissons apparaissent rarement, les pêcheurs passent 4 à 5 jours en haute mer, dans des zones dont l'accès est limité pour avoir de bonnes prises. Parfois, malgré ces efforts, rares sont les poissons qui mordent à l'hameçon. Seules quelques espèces sont pêchées. On peut citer l'exemple des maquereaux qui constituent une ressource halieutique utilisée dans la fabrication de boîtes de conserve pour l'exportation. Cette rareté des poissons s'explique par l'instabilité du courant marin avec les pluies. Des pêcheurs interviewés au marché de Soumbédioune disent qu'avec l'agitation de la mer, l'obscurité (absence de clair de lune), les poissons restent en profondeur.

Ces dernières années, on a aussi remarqué que la pêche artisanale s'est considérablement modernisée avec l'utilisation des moteurs à la place des rames. Le secteur de la pêche est aujourd'hui marqué par des difficultés. Aujourd'hui, on assiste à une pollution de plus en plus alarmante de la mer.

De surcroît, la surpêche est aujourd'hui accélérée par les « marchés inégaux », de multiples partenariats avec les pays européens ; ce qui conduit à l'aménagement de plusieurs zones limitées et inaccessibles aux pêcheurs sénégalais et, par conséquent, la restriction des prises destinées à l'alimentation des populations. La Petite-Côte a donc connu, et connaît encore, une vie mouvementée qui reflète profondément l'impact de l'océan sur les populations.

II. LES MYTHES ET CROYANCES À GORÉE

Il est 16h 30 à Gorée, après Serigne Cheikh Mbacké, nous voilà chez Ma Emma, une dame âgée de soixante ans. C'est son apparence qui nous a le plus frappé ; paralysée, dépourvue d'un œil, édentée... C'était une vieille dame, mais son état nous indiquait une vie pleine de péripéties.

« Je suis née à Fadiouth et j'ai grandi à Thiaroye. Je suis venue à Gorée au temps du capitaine Ndama, il y a très longtemps. En ce temps-là, votre école n'était pas encore construite ; il y avait là de gros arbres, des serpents, de gros lézards, etc. Le premier incident qui m'a fait savoir qu'il existait un génie dans la mer, c'était le jour où le premier occupant de cette maison, Thierno Malick, avait abattu un jubar. Le lendemain, son corps gonflait et il en mourut. Là j'ai su qu'il y avait un génie, que Coumba Castel existait. Et le bon Dieu a confirmé ma conviction le jour où ma fille a accouché. Je suis sortie du dispensaire et allais chez moi chercher la layette ».

Elle tapa fortement sur la table. *« Je l'ai vu, je vous jure sur le Saint Coran que je l'ai vu ! J'ai atteint un certain âge, et je crois que je ne peux plus me permettre certaines choses. Coumba Castel est un mâle pour vous dire. Il est très long ; quand je l'ai vu, il avait les pieds enfoncés dans le sol et la tête très haute, qu'on voyait facilement. C'était lui ! Il était assis et je ne sais pas ce qu'il faisait là ! ».* La certitude de ses dires nous a laissé sans voix.

« Je ne m'en suis pas sortie facilement car vous savez, voir un génie peut amener à la folie. Moi, je ne suis pas devenue folle, mais, depuis, je ne peux plus marcher. Après cet événement, je suis restée quatre mois sans parler. C'est après avoir fait des sacrifices dans la mer que j'ai retrouvé la parole, mais mes pieds, personne n'a pu les guérir. Et vous voyez, aujourd'hui vous m'avez trouvée dans le même état. Depuis ce jour, je ne peux plus me déplacer. Je n'ai plus eu la chance de le revoir ; je l'entends seulement marcher la nuit ».

Elle poursuivait : *« Maintenant, les pertes en vies humaines sont très fréquentes. Ceci n'est dû qu'à une seule chose : la négligence de sacrifices. Les jeunes d'aujourd'hui ont délaissé la tradition et demeurent inconscients de l'importance de celle-ci. On a abandonné ces sacrifices de vaches, de moutons qu'on immolait. Je me rappelle que le dernier sacrifice date de 1991, cela fait longtemps. Les gens marchent maintenant à des heures interdites. Des heures durant lesquelles les génies circulent dans l'île.*

Si tu marches sur ses pas tu peux devenir fou ou être atteint d'une grave maladie ; et tu ne guériras que si tu fais des sacrifices à la mer. Ces heures ont des propriétés comme 2h jusqu'à la fin de la prière, durant le Timis (de 18h30 à la fin de la prière), heure avancée de la nuit. Malheureusement, ils ne respectent pas ces règles. Ils circulent quand ils le veulent et où ils le veulent. Cette année, trois jeunes sont morts, un autre est devenu fou. Pour les gens de maintenant, faire des sacrifices à la mer est futile, or, ils ignorent que s'ils ne le font pas, Coumba Castel accomplira ses sacrifices par lui-même. Celui-ci doit avoir des enfants. Dans quelques années, il mourra car il est très âgé ; il a 2.968 ans. A sa mort, ses fils prendront la relève. »

III. POUR CE QUI EST DE LA MER

Pour ce qui est de la mer, élément incontournable pour ces pêcheurs, on ne distingue pas de cohérence de traditions bien qu'il y ait des légendes qui lient les Lébus à une origine marine.

« Cette mer, géty (ou guedji), se voit séparée en Géty oayt : la mer au nord de la presqu'île vers le lac Mbobeusse, et Géty gi : la mer au niveau de la Petite-Côte (au sud de la presqu'île du Cap-Vert). Géty oayt est assimilé à un homme et Géty gi, à une femme. Lorsqu'ils s'accouplent, l'acte sexuel produit la tempête (Géty oayt déy dohansi géty gi). De plus, ces deux mers avancent l'une vers l'autre. Lorsqu'elles se rejoindront, ce sera la fin du monde ».

On retrouve peut-être ici les préoccupations passées, et toujours actuelles, des populations du littoral de la presqu'île devant les problèmes d'érosion côtière tant sur la Petite-Côte au sud, que sur la Grande-Côte au nord. Au cours de mes entretiens, certaines données confirment la pérennité de cette personnalisation de la mer et même de sa sexualisation et ce, sans y avoir fait une quelconque allusion auparavant dans ces mêmes entretiens.

- La raréfaction de certaines espèces de poissons ; il s'agit d'une mer "qui marque son mécontentement" en produisant de la houle, d'une mer qui "se fâche", (expressions marquant la personnalisation de la mer). La seconde confirmation tenait à la sexualisation de la mer et, m'a été donnée lors d'un entretien au moment où nous nous intéressions à la faible diversité végétale sur l'île de Yoff, Teuguene. *"Il n'y a jamais eu beaucoup de plantes sur l'île, sinon quelques baobabs comme à Soumbédioune (village de pêcheurs faisant face à l'île de la Madeleine, 'Soumbédioune' servant ici à désigner cette même île). Parce qu'il y a une différence entre l'île de la Madeleine et l'île de Yoff : la mer de Yoff est masculine et n'offre pas de conditions favorables à la végétation, alors que celle de Soumbédioune est féminine"* (un notable).

À côté de cette personnalisation, la mer est aussi pour les Lébous, comme le notent Balandier et Mercier, "un monde peuplé d'êtres mystérieux, fastes ou néfastes, mais tous inquiétants". *"La mer est mer pendant la journée, mais la nuit, pour certains dont moi, c'est une grande ville très éclairée. Un chat, celui qui est noir dans la cour, m'a envoyé une nuit là-bas"* (un notable).

"Dans la mer, il y a beaucoup de miracles, surtout dans la mer de Yoff. Il y a des sirènes de la mer qui ont des contacts avec la population de Yoff, il y a les tortues (...). Il y a d'autres êtres plus miraculeux, il y a un poisson qu'on appelle diegnougewel, dieugnou le poisson et gueil le griot, le poisson du griot. Ce poisson avait des contacts avec la famille Mbengue et la famille Ndoye " (un notable).

De nombreux mythes confrontent les pêcheurs à des poissons-génies ou à des sirènes qui souvent les aident, mais il y a aussi des dangers représentés par exemple par la baleine. Une histoire recueillie au cours d'un entretien raconte la rencontre entre un pêcheur de Yoff, Birame Sarr, et un poisson-génie, Ndeye Mazame Mouss. Après que le génie ait aidé Birame Sarr à échapper à une baleine, il offrira son aide pour que Birame réussisse de bonnes pêches.

Dans les représentations des Lébous, les génies se transforment souvent en animal : chat, gueule tapée (varan), margouillat (lézard),... À cela s'ajoute la particularité qu'ont certaines lignées de posséder un animal totem qu'il leur est interdit de tuer parce qu'il est lié soit à un ancêtre, soit à un génie. Il nous a été possible de préciser certaines de ces associations dans le contexte de Yoff.

Il y a les sirènes pour la famille Bègne ; les tortues pour la famille des Wanère, et aussi les petits crabes, dionkhop en wolof. Certains les appellent les thiokholan – ce sont les Ngorois (habitants de Ngor) – mais les Yoffois les appellent dionkhop ; *« il y a la famille des Ndir (ou Dindir) qui avaient des contacts avec ces dionkhop, c'est pourquoi leur ancêtre, on l'appelait Dionkhop Ndir »* (un notable).

Les Mbengue (lignée des Wanère) sont liés aux tortues marines : *"Nous les Mbengue, nous ne touchons pas à la tortue (...), notre relation est ancienne. La tortue a une connaissance"* (un membre de la famille Mbengue).

"La tortue incarne pour nous la dignité (diome), la confiance ou secret. C'est tout ce que je peux vous dire sur cette espèce. Nous ne la mangeons pas car notre rab peut se transformer en tortue et, si par hasard, vous le tuez, vous êtes foutus!" (un membre de la famille Mbengue).

Les Soumbare sont liés au serpent, les Bègne à l'âne, les Dindir au crabe... Certains animaux sont source de crainte et de respect, comme le chat, réputé pour incarner des génies transformés (le plus connu est Mame Kumba Lamba, rab – génie – protecteur de la ville de Rufisque où on l'approche et le touche encore moins qu'ailleurs). Ce même animal porte aussi l'image de la sorcellerie, du "mauvais oeil du doemm" (le sorcier). À Yoff, les abeilles font, elles aussi, l'objet de certains égards suscités par leur "assistance" lors de la bataille contre le Diambour.

"Nous avons conservé les abeilles, yambe, qui s'étaient attaquées à Diambour (lieutenant d'un Damel et qui mena une bataille contre les Lébous de Yoff). Maintenant, elles servent à punir nos ennemis ou nos propres enfants qui ont fait un acte d'indiscipline" (un ancien).

Peut-on affirmer qu'il y a protection de ces espèces totem ? Ce n'est pas totalement le cas. Chaque famille respecte son animal, mais ce respect dépasse rarement le cadre de cette famille. Au-delà, le côté sacré de l'animal n'existe plus. Cependant, les relations qui lient une lignée avec un animal et, plus largement, tout ce qui concerne une lignée autre que celle à laquelle appartient notre interlocuteur est tabou.

"Je ne parle jamais des autres lignées : celui qui transgresse les règles d'une famille a toujours tort et sera puni. Je ne peux parler que de mon totem" (un villageois).

En conclusion, on pourra dire que le groupement lébou est à un carrefour d'influences :

- celles venues du nord et de l'Islam apportent avec elles, non seulement une religion, mais aussi une conception du monde (tant au niveau de l'espace qu'au niveau du temps : les jours, les mois,...) ;

- celles plus traditionnelles, qui orientent les Lébous vers les Sérères de la Petite-Côte et vers les pays du sud, sont à la base des conceptions relatives à la mer ou du rituel de la pluie par exemple ;
- celles attachées aux pêcheurs Tyubalo (que les Lébous ont côtoyés entre les XI^e et XIII^e siècles le long du fleuve Sénégal) auraient donné la croyance en un “génie” à qui on fait un sacrifice pour avoir une bonne pêche, comme ces pêcheurs le font avant de pêcher dans le fleuve ;
- enfin, celles qui apparaissent plus floues, soit qu’elles soient communes à plusieurs peuples d’Afrique, soit que l’on n’en voit pas la source. On pourra suggérer le passé égyptien envisagé, entre autres, par Diop et Gostynski, ou encore noter cette légende qui met en jeu un poisson-génie se changeant en chat, ou le respect pour ce même animal qu’on ne tue pas chez les Lébous et que les Egyptiens vénéraient.

La religion traditionnelle fait ainsi appel à un “ensemble confus de “génies” dont beaucoup furent empruntés aux peuples voisins, notamment les Sérères”. Zempleni qualifie cette religion préislamique de culte des rab. Ils résident invisibles en brousse, dans un arbre sacré, par exemple, ou dans les autels qui leur sont préparés (khambe). Le Dieu africain n’est pas dans le ciel mais dans la nature – dans la forêt ou sur la terre. Attachés à un lignage, à un quartier, à un village, les noms et les attributs de ces génies sont connus par un groupe plus ou moins étendu de personnes qui lui rendent un culte régulier en des lieux déterminés (site naturel ou autel domestique). Leurs noms sont souvent précédés du mot Mame (ou Maam) qui signifie “grand-père” ou “grand-mère” au sens restreint, “ancêtre” au sens large.

La frontière entre rab et tuur est mouvante. Expliquer ce qui différencie ces deux types de génies relève, pour beaucoup, de la gageure. Ainsi, selon un de mes interlocuteurs : *“les gens ne peuvent pas distinguer tuur et rab. Seuls les historiens peuvent le faire”* (un notable).

Pour Zempleni, les tuur sont des rab auxquels un culte a été assidûment rendu, les hissant ainsi au rang de tuur. La différence réside dans le degré de notoriété et dans l’ancienneté de l’alliance entre un individu ou un ensemble d’individus et ces génies. Les tuur sont féminins. Les cérémonies qui leur sont dédiées sont appelées tuuru ; il existe des grands tuuru collectifs annuels dédiés au tuur protecteur d’une ville ou village. Ces cérémonies sont l’occasion d’offrandes effectuées dans les sites ou “maisons” des tuur.

Zempleni décrit le tuur comme un « génie désireux de vivre auprès des hommes, pouvant emprunter des formes animales ou humaines diverses ; quant à son origine, comme le jumeau de l’ancêtre et, en tous les cas, comme maître de la nature, elle vient des eaux et du sol ». On retrouve le lien à la nature et l’attachement à un culte des ancêtres. Il en est de même pour le rab, qui selon Ousmane Silla, apparaît “sous la forme d’une figure ancestrale ou animale ou, comme il est coutume de dire, sous son ombre qui parle”, rab signifiant “animal” en wolof.

On comprend encore mieux ce lien, qui semble bien ancré, entre le monde des ancêtres et celui de la nature, et cette allusion à un “jumeau de l’ancêtre” faite par Zempleni en s’intéressant à un mythe lébou que l’on pourrait qualifier de fondateur.

“L’aïeule a mis au monde un enfant de sexe masculin ou féminin. Le placenta s’est transformé en serpent. Celui-ci s’est introduit dans le creux d’un arbre ou s’est caché dans un grenier. Une calamité s’est abattue sur le village, le serpent a offert eau, fécondité, bonheur, chance, ... en contrepartie de la nourriture rituelle. Les hommes ont accepté le pacte et le rab s’est attaché au lieu.

On retrouve dans cette légende un caractère animal pour le rab, et aussi le fait que les arbres sont la résidence de rab. Ici, le rab est identifié à un serpent. L’existence d’un rituel avant la coupe d’un arbre confirme le caractère sacré de l’arbre.

Deux autres versions de ce pacte m’ont été données :

“Ce que je sais, c’est qu’au cours d’une migration, avant de s’installer dans ce terroir, les ancêtres faisaient certaines pratiques : ils préparaient des mbourou (sorte de pain en boule) – au nombre de 7 – et ils les mettaient sur le lieu envisagé pour leur installation. Le lendemain, ils revenaient voir et s’ils y retrouvaient l’aliment, alors le milieu était inhabitable, s’ils n’y retrouvaient rien, ce lieu était favorable à l’habitation. Ces aliments étaient mangés par les rab” (un notable).

“Alors, les Lébou avaient trouvé sur place les rab et les anciens, par leurs incantations, pouvaient communiquer avec ces rab. Ainsi ces ancêtres ont signé des pactes avec ces rab qu’on appelle tuur. Donc les tuur sont des esprits avec lesquels les ancêtres ont signé des pactes” (un autre notable).

Pour Zempleni, le tuur est un rab avec qui l’homme a passé une alliance depuis longtemps. De plus, l’homme et le tuur sont issus d’un ancêtre commun. Dans les entretiens avec les Yoffois, on retrouve

la définition du tuur comme un rab qui est attaché à un élément naturel, à un lieu, et avec qui les ancêtres ont fait un pacte.

La différence réside dans l'absence de référence à "l'aïeul" dans les deux versions que nous avons recueillies. Ce mythe fondateur disparaît. Ici, l'homme passe des pactes avec des génies d'ailleurs, c'est-à-dire avec qui il n'a pas de lien fraternel ; avec des génies qui appartiennent à une terre qui n'est pas originellement lébou. On retrouve là l'histoire d'un peuple de migration à la recherche d'une terre qui les accepte, plus précisément, de génies qui les acceptent sur leur terre. Comme l'écrit Duchemin, "il ne s'agit pas seulement de choisir un lieu propre à un premier établissement, mais surtout de s'assurer de la sympathie de l'esprit qui l'habite et qui ne manquera pas de se manifester. Par quelques offrandes préalables de lait caillé, ou de bouillie de mil, on manifestera ses intentions amicales et l'esprit viendra visiter l'homme qui veut troubler sa solitude. Il lui donnera des conseils sur les particularités, visibles ou non, du pays et promettra son aide et sa protection, moyennant certaines conditions à respecter indéfiniment. Ce contrat passé, tant qu'il sera respecté, le premier occupant de cette terre sera le seul à bénéficier de la sympathie de ce génie).

Là où Zempleni et un informateur parlent de rab, un autre parle de tuur. Il y a ambiguïté sur l'utilisation des qualificatifs de tuur et de rab ainsi que du mot tuuru. Le village de Yoff est le siège de deux tuuru : l'un dédié à Mame Ndiaré, divinité protectrice du village, et l'autre dédié à Mame Woré Moll, un autre génie de Yoff. Cela devrait donc signifier que ces deux génies sont des tuur. Pourtant, comme nous le confirme l'historien Galla Gueye, Mame Ndiaré et Woré Moll ne sont pas des tuur mais des rab. Ils ne sont pas originaires de la presqu'île du Cap-Vert et sont venus avec les mouvements de migrations. Nous sommes confrontés ici à un glissement de la signification du terme tuuru, glissement révélateur d'une perte d'une partie des connaissances dans le domaine de la religion traditionnelle. En effet, le nom de tuuru renvoie étymologiquement à l'acte de verser des libations (tuur) plutôt qu'au destinataire du rite. Ceci explique donc qu'il s'applique autant à des rituels dédiés à des rab qu'à des tuur.

Une multitude d'éléments descriptifs permettent de caractériser les rab. "Tous les traits et écarts différentiels présents dans la société humaine se retrouvent ou peuvent se retrouver dans le monde des rab" : nom, sexe, race (sérère, wolof, toubab (européen), toucou-leur, lébou...), personnalités, traits de caractère. Ils peuvent appartenir à une caste, avoir une activité (chasseur, pêcheur, éleveur...), occuper un rang, avoir une religion. On distingue ainsi les rab musulmans "serin", et les rab païens "ceddo", de la caste des guerriers, fétichistes dans les anciens royaumes wolof. La tradition veut que tous les rab – et les tuur – soient originaires d'une même région : Sangomar, à l'embouchure du Saloum, qui "est le grand lieu de rencontre des esprits". Les populations d'ethnie Sérère de la région du Sine le conçoivent comme un lieu de rassemblement des âmes de leurs ancêtres. Ce site, qui est une avancée dans l'océan Atlantique, représente aussi "le foyer à partir duquel prennent naissance, et vers lequel convergent les relations complexes de l'univers des rab". (Zempleni, 1966 : 302-303, 305). On retrouve ici l'influence culturelle des Sérères.

Le culte des rab met donc en jeu deux types de génies. Le principe d'une hiérarchie des tuur et des rab est admis, mais il n'y a pas de constellations constantes. L'article de Roche (1971 : 1057-1058) décrit un "panthéon lébou" où l'on retrouve l'influence de l'Islam avec Allah (Yalla), Mahomet (Amadou) son prophète, les anges (malaïka), le diable (seytan) et les démons (seytanés). Sur la terre, avant de créer les hommes, Yalla a placé les djinné (les génies). "Insaisissables, apparaissant sous la forme d'animaux familiers (serpents, lézards, varans essentiellement), ils sont maîtres des vents, de la terre, de l'eau. Ils se sont partagés la brousse, les rochers, les montagnes, les forêts, les fleuves, les marigots... Ces génies, blancs ou noirs, bons ou mauvais, hantent les lieux où les hommes vont s'installer". Entre les hommes et les djinné, on trouve les rab, esprits ancestraux qui, selon Roche, "errent dans les airs et dans les eaux à la recherche d'un corps humain qu'ils posséderont pour avoir gîte et nourriture et être reconnus par les hommes". Des différences apparaissent avec les données énoncées précédemment. La capacité de passer des pactes avec les hommes est détenue ici par les djinné qui sont "maîtres des vents, de la terre, de l'eau", et non plus, comme nous l'avons déjà vu, par les tuur. Les rab sont sans attaches et les tuur n'apparaissent pas dans ce panthéon. Cette citation de Roche qui, il est vrai, est contradictoire dans son énoncé même, offre cependant une nouvelle illustration des ambiguïtés qui existent pour définir les termes rab, tuur et maintenant djinné.

Nous avons été confrontés à cette imprécision à de multiples reprises dans nos enquêtes. Il nous est apparu qu'en général, nos interlocuteurs employaient indistinctement les qualificatifs de rab et de djinné ; le terme de djinné étant celui qui revenait tout de même le plus fréquemment. Quant au mot

tuur, il est, en comparaison, peu employé. Il apparaît généralement dans des réponses faisant suite à une question où nous l'avons nous-mêmes utilisé. Cela peut s'expliquer par la perte des connaissances traditionnelles, ou une progression de l'Islam.

Un prêtre du culte des rab (appelé ndeupkat) nous précise ainsi :

"[Les djinné] sont plus vieux que les hommes. Dieu a d'abord créé les anges qui sont au-dessus de nous (ciel), puis les djinné, qui sont sur terre, et enfin les hommes."

La part que prend l'Islam apparaît comme importante, omettant la présence des tuur et coinçant les rab entre les djinné et les hommes, quand ces rab ne sont pas tout simplement dissous dans les djinné.

Collomb, Zempleni et Sow affirment que malgré les "confusions verbales, les rab sont très nettement distingués des autres esprits comme les djinné, si répandus dans ce pays musulman. Les rab se nomment, se définissent, font partie d'un système". On "se les attache" au cours de rituels lébou, on les fixe. "Les djinné, sauf quelques exceptions, ne se nomment pas, ne se fixent pas, ne forment pas un système, ils restent périphériques à la personne. On les exorcise".

On peut encore préciser la distinction entre rab, tuur et djinné, en citant un "historien" de Yoff :

"Le rab est une sorte de djinné à une petite différence près : le rab entre dans les hommes à la suite d'une offense, d'une provocation (par exemple si vous habitez dans sa maison ou si au cours des travaux champêtres, vous le heurtez). Donc s'il a besoin de quelque chose dont les hommes disposent pour réparer cette offense, le rab, lui, entre dans la personne et exige qu'on réponde à ce besoin. Le djinné n'a pas la possibilité d'entrer dans une personne. Cependant, l'homme [dans lequel le rab est entré] ne le saura qu'à la suite d'une consultation auprès d'un prêtre qui lui indiquera le rab et ses exigences (qui peuvent être du lait, un mouton, des noix de cola, un coq, une chèvre...). Tant qu'on ne l'a pas offensé, le rab ne peut rien contre l'humain, l'offenser est un acte involontaire car il est invisible."

Les tuur sont des rab que les Lébou ont trouvés lorsqu'ils sont arrivés dans la presqu'île, et les anciens, par leurs incantations, pouvaient communiquer avec ces rab. Ainsi ces ancêtres ont signé des pactes avec ces rab qu'on appelle tuur. Donc les tuur sont des esprits avec lesquels les ancêtres ont signé des pactes."

Pour clarifier les distinctions entre rab, tuur et djinné, nous résumerons ainsi :

- le rab peut entrer dans une personne et exiger des offrandes ou des sacrifices, il appartient au panthéon du culte des rab,
- le tuur est un rab présent à l'arrivée des Lébou, dans la presqu'île du Cap-Vert, avec qui les ancêtres ont signé un pacte, il appartient au panthéon du culte des rab,
- le djinné est un esprit présent dans la nature qui ne peut pas entrer dans une personne, il appartient au panthéon musulman.

- Un élément de la religion traditionnelle : les phénomènes de possession : *Comme nous l'avons vu dans le mythe lébou sur le "jumeau de l'ancêtre", "dans le champ du nit (personne) lébou-wolof, le rab occupe la position du double". Le rab est ce "jumeau", ce "compagnon" (and) issu du placenta, qui tantôt s'actualise, tantôt reste une virtualité de la personne. Lorsqu'il s'actualise, cela se traduit par des phénomènes de possession des individus. Parmi les signes extérieurs révélateurs de cette emprise, les troubles mentaux sont les principaux). C'est ce dernier cas qui a été particulièrement étudié, ainsi que les rituels permettant une "guérison" des possédés. Collomb, Zempleni et Sow montrent comment "une société traditionnelle africaine a élaboré et utilise certaines techniques psychothérapeutiques et sociothérapeutiques que l'Occident possédait autrefois et qu'il a dû oublier pour y revenir au début de ce siècle d'une manière consciente et sous une autre forme".*

Les rituels en question sont ceux de ndeup (ou ndöp) et de samp. Ils constituent des rites de possession comparables au vaudou haïtien, au candomble brésilien, au culte zar éthiopien, au culte des holey songhay, etc. Les rituels mis en place pour remédier à ces possessions permettent d'identifier et de localiser le rab. Sa nomination entraîne son intégration dans l'univers des esprits reconnus par la collectivité). Le ndeup se déroule en sept phases et est dirigé par une ndeupkat (dans la majorité des cas, il s'agit d'une femme). Celle-ci s'entoure d'assistantes, la plupart du temps d'anciennes possédées, ainsi que de griots pour une partie du rituel. L'étape principale est le sacrifice d'un animal – selon l'exigence du rab, ce peut être une chèvre, un boeuf, ... –, étape qui aboutit à la réalisation d'un autel domestique. Ce dernier sert à fixer le rab à l'origine de la possession. Le rituel de ndeup s'achève par l'évocation des esprits ancêtres au travers de chants, de danses, de chutes,

durant plusieurs jours. Le ndoep apparaît comme un rituel d'alliance, ou de "renouvellement d'alliance", entre un individu et un rab).

On peut reprendre ici l'analyse que font Marie-Cécile et Edmond Ortigues, dans Oedipe africain, de ce qu'ils appellent un "rite de fixation". "Lorsqu'un génie ancestral réclame son dû à travers l'individu souffrant qu'il a élu, cette souffrance élective se rapproche de la dette collective, c'est-à-dire de la rationalité des obligations coutumières, ce qui permet d'intégrer la possession au cadre général du culte des ancêtres(...). Certains ethnologues croient voir dans les cultes de possession un 'exorcisme'. C'est un contresens. Les chrétiens 'exorcisent' un possédé pour faire sortir de son corps un ange damné auquel il est interdit de rendre un culte. Chez les Wolofs, les Lébous et les Sérères, si l'on fait sortir du corps le génie, c'est pour le 'fixer' à un autel ou un sanctuaire afin de lui rendre un culte.

Au cours d'un ndeup, il apparaît clairement que le groupe entier se "soigne", "on est à la lisière de l'individuel et du collectif (familial). Ce rituel thérapeutique semble avoir une fonction socialisante et sécurisante. Il a pour objectif une réintégration de l'individu dans le groupe après une alliance avec le rab. On est donc bien ici en face d'une religion ayant à la fois une dimension psychothérapeutique et socio thérapeutique.

- "Quand il y a un vieil arbre que l'on veut détruire, il y a une façon de le détruire. Il y a des gens qui viennent avec des braises, khal... khal safara, des braises de charbon,... et qui font une récitation divine pour détruire l'arbre. Si vous ne le faites pas, soyez assuré qu'un malheur va vous arriver" (un notable).
- Les Sérère vivent dans le sud du Sénégal dans cette région du Sine, le long du fleuve Saloum dont l'embouchure, avec celle du fleuve Diombos, est occupée par des îles couvertes de mangroves où reposent les ancêtres des Sérère dans des tombes sacrées.
- On peut noter qu'en wolof, le rab ne "possède" pas la personne, il "entre" dans la personne et la personne quant à elle possède un rab (au sens d'avoir) (communication personnelle de Virginie Tremsal-Gueye). Par la suite, il sera malgré tout question de "possession" et de "personnes possédées", ces termes étant ceux utilisés dans la littérature.

BIBLIOGRAPHIE

- Histoire générale de l'Afrique, UNESCO, Paris, tomes 1, 2, 3.
- Boubacar BARRY, La Sénégambie du XVe au XIXe siècle, Paris, l'Harmattan 1988.
- Hubert Deschamps, Le Sénégal et la Gambie, Paris, PUF, 1975.
- Gorée dans la traite atlantique, mythes et réalités, Initiations et études africaines No 38, IFAN, Dakar, 1997.
- www.au-senegal.com
- www.palais-portedoree.org
- www.senegalaisement.com
- www.gouv.sn

9. LES PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES
Lycée John Fitzgerald Kennedy, Dakar

PLAN

INTRODUCTION

I. COMPOSANTES SOCIOCULTURELLES ET ETHNIQUES DU SÉNÉGAL : EXEMPLE DES LÉBOUS

- 1 – L'origine des Lébus
 - 2 – L'organisation sociale traditionnelle
 - a – L'organisation des quartiers
 - b – Organisation familiale des Lébus
 - 3 – L'économie traditionnelle
 - a – L'agriculture
 - b – La pêche
 - 4 – Les religions
 - a – Les pratiques préislamiques
 - a. a. *Les tuur*
 - a. b. *Les rab*
 - b – L'islam
- Conclusion

II. CROYANCES ET MYTHES LIÉS À LA MER ET AUX ÉLÉMENTS NATURELS

III. LES PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

- 1 – Pollution
 - a – Définition
 - b – Les types de pollution
 - b. a. *Pollution hydrique*
 - b. b. *La pollution toxique*
 - b. c. *La pollution organique*
 - b. d. *Les matières en suspension*
 - b. e. *Les matières nutritives (nitrates, phosphates)*
 - b. f. *La pollution bactérienne*
 - b. g. *La pollution thermique*
 - b. h. *La pollution marine*
 - 2 – L'évolution de la qualité de pêche
 - a – Les différents types de pêche
 - a. a. *La pêche artisanale*
 - a. b. *La pêche industrielle*
 - 3 – Résultats de l'interview faite à Soumbédioume
 - 4 – Les contraintes de la pêche
 - 5 – Les solutions
 - a – Sur le plan artisanal
 - b – Sur le plan industriel
- Conclusion

IV. ENJEUX SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES LIÉS AUX PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

- 1 – L'importance de la pêche sur l'économie du Sénégal
- 2 – Les conséquences des problématiques environnementales sur l'économie

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Le Sénégal, pays de l'Afrique de l'Ouest, dispose de 718km de côtes, de Saint-Louis au Cap Skirring. Sa superficie est d'environ 198.000 km² avec un large plateau continental de 238.000 km². L'économie sénégalaise s'était longtemps appuyée sur les phosphates et l'arachide. Depuis des années de sécheresse de crise du secteur agricole, la pêche est devenue le premier secteur de l'économie. Elle est un véritable système économique occupant une place essentielle dans l'économie et dans la vie sénégalaise (exportation, emplois, consommation nationale forte, vigueur des traditions de pêche, ...)

Au Sénégal, il existe de nombreuses ethnies ; certaines sont installées depuis longtemps dans la région, d'autres sont venues plus tard au gré des guerres, conquêtes, sécheresses, etc. Le recensement de la population est extrêmement difficile en Afrique du fait de la grande mobilité des habitants et d'un Etat-civil naissant. Dans chaque ethnie, il existe souvent des sous-groupes qui parlent des langues parfois très différentes des autres sous-groupes de la même ethnie. Parmi ces ethnies, nous nous sommes intéressés à celles liées à la mer. Au Sénégal, trois peuples sont principalement liés à la mer : les Lébous, les Sérères et les Djolas. A Dakar, les Lébous sont essentiellement des pêcheurs.

Le Sénégal, à l'instar des autres pays, n'a pas échappé aux problèmes environnementaux ; c'est pourquoi nous nous sommes intéressés aux effets de la pollution sur le milieu marin. La pollution de l'eau est une dégradation physique, chimique, biologique ou bactériologique de ses qualités naturelles, provoquée par l'Homme et par ses activités. Quels sont les effets de cette pollution sur le biotope ? Sur le peuplement marin ? Sur les pêcheurs ? Et globalement sur l'économie sénégalaise ? Pour trouver des éléments de réponse à ces interrogations, nous avons mené des enquêtes à Yoff, au Soubédioume, et à la baie de Hann.

A Yoff, nous nous sommes intéressés également aux composantes socioculturelles et ethniques des Lébous, c'est-à-dire leur origine, l'organisation sociale traditionnelle, l'organisation des quartiers, l'organisation familiale, leur économie traditionnelle, et la religion. Nous avons rencontré dans ce cadre, des personnes ressources comme El hadj Issa Mbengue (chef coutumier), et des historiens tel que Ngalla Gueye. Les Lébous appellent « historien », une personne qui appartient à une famille où l'on se transmet des connaissances de génération en génération sur l'histoire des Lébous, du village, et des différents mythes.

I - COMPOSANTES SOCIOCULTURELLES ET ETHNIQUES DU SÉNÉGAL : EXEMPLES DES LÉBOUS

Nous nous sommes intéressés à une île du Sénégal, le village de Yoff, dans le cadre de notre étude de l'ethnie Lébou.

1- L'origine des Lébous

Le Sénégal compte plusieurs ethnies parmi lesquelles, les Lébous qui représentent 7% de la population. Bien qu'ils représentent une ethnie à part entière, ils sont presque entièrement « wolofisés ». Ce sont les premiers et principaux occupants de la presqu'île du Cap-Vert. Peuple de pêcheurs, on les retrouve de Rufisque au Sud à Kayar au Nord. L'origine de l'ethnie lébou est très lointaine. Selon certaines sources, les Lébous seraient originaires d'Égypte, ils seraient arrivés au Sahara par migration, puis dans le Tekrou. C'est de là que les Lébous se seraient séparés en trois grands groupes. Le premier se dirige vers le Tchad, l'autre retourne en Égypte, et le troisième prend le chemin du Fouta. Après avoir quitté le Fouta, certains sont allés vers le Djolof, d'autres sont partis vers la Walo. Selon d'autres, l'ethnie lébou était une tribu libyenne.

Pour Joseph Ki-Zerbo, l'origine du mot Afrique s'est imposée avec les Romains, sous la forme *africa*, qui succédait au terme d'origine grecque ou égyptienne *libya*, (pays des Lébous). Mais cheikh Anta Diop soutient que les Lébous seraient venus de l'Égypte. Il nous rappelle que « les Égyptiens anciens désignaient du nom de Lébous, des riverains de la Cyrénaïque actuelle, à l'ouest du delta de Nil, ... ». Les Lébous constituaient des peuples que les Égyptiens appelaient « les gens de la mer ».

Commencé il y a 7000 ans, ce périple à travers le Nord de l'Afrique se fit en plusieurs étapes. Ainsi, à maintes reprises, soit les Lébous furent chassés, soit ils durent partir pour ne pas être dominés. On les dit réfractaires à toute « colonisation culturelle », contre toute domination politique. Ils constituent un peuple ayant une forte valeur identitaire. Ce refus apparaît dans les différentes propositions de l'origine du mot lébou. On note en particulier celle, basée sur le mot « lébou » signifiant « défi, guerrier, guerrier belliqueux », qui est lié au fait qu'ils n'acceptent pas la domination. D'autres significations du mot lébou sont proposées telle « Leeb » qui, étymologiquement signifie « conter, dire des fables ». Les Lébous sont ceux qui racontent des fables, dissimulent leurs pensées rusées.

Les Lébous actuels sont ceux du Fouta d'où ils sont partis pour la presqu'île du Cap-vert. Cette migration s'est faite en six étapes, de l'an 800 à 1.430. Ils ont trouvé dans la presqu'île, des Socés qu'ils ont délogés à la suite de rudes batailles. Ils ont créé ensuite 120 villages indépendants. L'un des villages les plus célèbres, et le plus ancien de la presqu'île, fût Yoff, créé en 1432 par les « Soumbédioumes », l'un des groupes qui ont peuplé la région de Dakar. Le nom de Yoff serait apparu en 1858. Deux versions existent pour expliquer l'origine du mot. Dans la première version, des gens venus de Kade, voyant la presqu'île si immense se sont exprimés en Wolof, pour dire qu'ils allaient à la mer, « kaay leen ngou yew fi guedj » (venons entourer la mer). C'est de là que serait sorti le mot « yew fi » se prononçant « youffi ». Pour la deuxième version, il y avait les Socés avant les Lébous. Quand les Socés cueillaient les graines pour faire du vin de palme, les Lébous les guettaient pour avoir du vin (ils n'étaient pas convertis à l'islam). Les Socés les appelaient « yott katt yi », qui signifie les guetteurs. Ce qui aurait donné yoffi, puis yoff (un villageois). La langue lébou est originaire du Soninké et du Sérère. Le Soninké est le père, et le Sérère est la mère du lébou, d'après Dumez et Ka, 2000.

2 – L'organisation sociale traditionnelle

a – L'organisation des quartiers

Yoff est l'un des villages qui a conservé son organisation sociale et traditionnelle. Le village est constitué de 7 quartiers traditionnels : Mbenguène, Ndeungagne, Tonghor, Ngaparou, Dagoudane, Ndénatt, Layenne.

- Mbenguène vient du nom de son créateur Moussa Mbengue.
- Ndeungagne vient du nom des ndeunganes qui l'ont fondé.
- Tonghor est une grande montagne qui est au-dessus de tout.
- Ngaparou : c'est quelqu'un qui ne peut se tenir debout pour faire sa prière.
- Dagoudane vient d'une femme nommée Saron Seck ; après s'être disputée avec son frère, elle disait en sortant de la maison : «fi koufi dagou daan ».
- Ndénatt vient du nom d'un arbre qu'on appelle dinatt.
- Layenne est fondé par Seydina Limamou Laye.

Les quartiers sont appelés « Penc », et chacun de ces « Penc » a un chef. Pour éviter la main mise par une seule lignée (Khet) sur le pouvoir ne postule pas n'importe qui. Pour être élu, il faut appartenir à l'une des lignées maternelles qui permettent d'accéder à l'une des fonctions. A Yoff, il y a douze lignées maternelles, les Waneers, les Khongk bopa, les Diassiratos, sont les trois lignées d'où proviennent les Djaraaf et les Lamas. Les Ndeungagnes, les Tetof beegnes et les Khangas sont les trois lignées d'où sortent les Ndèye Dji réw (le premier ministre, le ministre de l'intérieur, et le maire indigène). Les Soumbars qui sont les détenteurs des cultes ; les Dindirs, les Àays, les Yoûrs, les Daobés ou torodo et les Dombours, sont les lignées d'où proviennent les Saltigués.

Chaque « Penc » est dirigé par le doyen, et chaque quartier est dirigé par le Ndèy ji jambour et les Frey. Dans le care de Yoff, les Frey, outre le fait qu'ils exécutent les décisions du Jambours, font la police et collectent les taxes. Yoff apparaît comme une gérontocratie car ces personnes détenant ces charges sont pour la plupart âgées : Jambours (65 à 85 ans) ; Frey (55 à 65 ans) ; l'assemblée des adultes ou sages « Mag ngou Yoff », sont âgés d'au moins 85 ans. Ce sont ces derniers qui font la justice.

b – L'organisation familiale des Lébous

Chaque famille est dirigée par un chef de famille, en l'occurrence, le père. Dans la famille lébou, la mère est très importante car pour faire des lignes, citées précédemment, il faut que la mère soit de cette lignée. Exemple : quand dans un couple un enfant naît, il a obligatoirement le nom du père, mais il fait partie de la lignée de sa mère.

Comme, pour gérer le trésor familial, ce sont les hommes qui partaient à la pêche. A leur retour, ils ne s'occupaient plus rien. Ils donnent aux femmes les poissons qu'ils ont pêchés et leur chargent de gérer le reste, comme l'économie de la famille. En outre, les femmes sont tellement respectées que même le mari n'a pas le droit de la frapper ; c'est strictement interdit chez les Lébous.

3 – L'économie traditionnelle

a - L'agriculture

L'agriculture est particulièrement dépendante du climat. En effet, Yoff se situe à l'ouest du Sénégal, dans la presqu'île du Cap-Vert, région à climat de type soudano-sahélien. Au sud du village subsiste une zone de culture plus ou moins active coincée entre l'aéroport international Léopold Sédar

Senghor de Dakar Yoff, les routes, et les nouvelles constructions de Dakar. Les parcelles sont entourées de haies d'euphorbes, ce qui donne à cette étendue l'aspect d'un bocage.

L'irrésistible progression de l'urbanisation, combinée à l'extension déjà ancienne de l'aéroport, a réduit les terres vouées à la culture. La surface du bocage va au profit des constructions entre les années 1968 et 1996. Accompagnant un mouvement de déprise agricole, la part des agriculteurs dans la population active de Yoff s'est réduite de manière drastique, à tel point que l'on peut s'interroger sur l'existence même d'une agriculture à Yoff. Le bocage est abandonné aujourd'hui, mais il l'objet de dégradations constantes. En plus de la condamnation des terres agricoles, l'allongement des pistes de l'aéroport conduit les avions à décoller juste au-dessus du village.

b - La pêche

La pêche est la principale activité économique des Lébous ; elle est pratiquée par les petites pirogues à moteur, d'où l'appellation de pêche artisanale. La pêche est autorisée jusqu'à 12 000 m.

Yoff est l'un des principaux points de pêche de la presqu'île du Cap-Vert. Il est l'un des plus anciens villages pratiquant la pêche. Les Lébous, pêcheurs réputés, y sont majoritaires. La saison de pêche se déroule de décembre à juin. Pendant l'hivernage, les activités de pêche sont réduites. Les pirogues sont localisées sur les plages de débarquement. Des constructions, largement ouvertes sur les plages, servent de lieux privilégiés d'observation de la mer pour les anciens pêcheurs qui jouent le rôle de guetteurs.

Les pratiques liées à la pêche tendent à évoluer et à devenir plus productives avec l'avènement de moteurs plus rapides et le développement de la chaîne du froid. La prise des pêcheurs est vendue directement aux villageois sur la plage, aux mareyeurs ou aux usines de transformation. Ces deux dernières activités sont le plus souvent dirigées par des femmes regroupées en GIE (Groupement d'Intérêt Economique). La forte demande explique les changements dans les techniques de pêche une augmentation des prises, et pour une meilleure conservation (utilisation de la glace pour commencer la chaîne de froid dès la prise).

4 – Les religions

Les Lébous sont musulmans, mais ils conservent en majorité les pratiques ancestrales. L'Islam, bien que récente chez les Lébous, a marqué leur système de représentation. La diffusion des croyances musulmanes est antérieure au XV^e siècle, mais celles-ci ne s'installent réellement qu'à la seconde moitié du XIX^e siècle.

a- Les pratiques préislamiques

Les pratiques préislamiques, que l'on qualifie de traditionnelles, sont le culte des *rab*. Celui-ci est le produit d'une fusion entre le culte des génies (du fleuve, de la mer de la brousse, ...) et le culte des ancêtres. Le culte des *rab* est un ensemble confus de génies, dont beaucoup appartenaient aux peuples voisins, notamment les Sérères. Zempleni qualifiait cette religion de culte des « rab ». Ce culte met en jeu deux types de génies : les *rab* et les *tuur*. Ils résident en brousse, de manière invisible, dans un arbre sacré ou dans des autels qui leur sont préparés (Khambe).

Le Dieu africain n'est pas au ciel, mais dans la nature ou dans l'environnement. Attachés à un lignage, à un quartier ou à un village, les noms et les attributs de ces génies sont connus par un groupe plus ou moins étendu de personnes qui leur rendent un hommage régulier dans des lieux déterminés (sites naturels ou autels domestiques). Leur nom est souvent précédé du mot « maam » qui signifie grand père ou grand-mère au sens restreint, et ancêtre au sens large. La frontière entre *rab* et *tuur* est difficile à distinguer.

a. a. Les tuur

Pour zempleni, les *tuur* sont des *rab* auxquels un culte est assidûment rendu, les hissant ainsi au rang de *tuur*. La différence réside dans le degré de notoriété, dans l'ancienneté de l'alliance entre un groupe d'hommes et ces génies. Les *tuur* sont féminins. Les cérémonies qui leur sont dédiées sont appelées *tuuru*. Il existe deux grands *tuuru* collectifs annuels dédiés aux *tuur* protecteurs d'une ville ou d'un village. Ces cérémonies sont l'occasion d'offrandes effectuées dans les sites ou maisons des *tuur*. Selon Zempleni, les *tuur* sont des génies désireux de vivre avec les hommes et pouvant emprunter des formes animales ou humaines diverses. Ils seraient les jumeaux des ancêtres et les maîtres de la nature.

a. b. Les rab

Selon Ousmane Sylla, les *rab* apparaissent sous la forme d'une figure ancestrale, animale, ou comme il est coutume de dire, sous son « ombre ». *Rab* signifie *animal* en wolof. On comprend mieux ce lien

qui semble bien encré entre le monde des ancêtres et celui de la nature. On retrouve dans cette légende un caractère animal pour les rabs du fait que les arbres sont leur résidence, d'où l'existence d'un rituel avant de couper un arbre.

Le village de Yoff est le siège de deux *tuur* : l'un dédié à Mame Ndiaré, divinité protectrice de la ville ; l'autre à Mame Woré Moll, un autre génie de Yoff. Selon l'historien Ngalla Guèye, ces deux génies ne sont pas des *tuur*, mais des *rab* qui seraient venus avec les mouvements migratoires. Toutes les caractéristiques et les représentations de la société humaine se retrouvent chez les *rab* (nom, sexe, race, caste, activités socioprofessionnelles, croyances religieuses,...). Selon la tradition, les *rab* et les *tuur* seraient originaires d'une même région : Sangomar, à l'embouchure du Saloum «grand lieu de rencontre des esprits». Le *rab* est une sorte *djinn* à une différence près ; le *rab* « entre dans les hommes » suite à une offense ou à une provocation, et exige satisfaction à ses besoins. Il existe une certaine complémentarité entre les hommes et les rabs.

b - L'Islam

Au Sénégal, les Lébous appartiennent à différentes confréries. A Yoff, ils sont majoritairement layenes, confrérie née à Yoff dont les membres se concentrent principalement dans les environs du village.

Conclusion

A travers le village de Yoff, les Lébous apparaissent comme un peuple jeune, aux multiples facettes, qui a enrichi son histoire au contact de cultures différentes. Cette diversité d'apport a contribué à forger une identité complexe et enracinée dans un terroir. Selon Thiam, les Lébous ne constituent pas un groupe ethnique homogène ayant émigré d'un seul endroit vers la presqu'île du Cap-Vert.

II - CROYANCES ET MYTHES LIÉS À LA MER ET AUX ÉLÉMENTS NATURELS

Pour traiter cette partie, nous nous sommes rendu à Soumbédioume, village de pêcheurs situé sur la corniche ouest de la presqu'île du Cap-Vert. Nous y avons rencontré les professionnels de la pêche (mareyeurs et pêcheurs) que nous avons interviewés. Un premier interlocuteur nous confie : « *Les pêcheurs vont tous les jours pour vérifier si la mer est poissonneuse* » ; il ajoute : « *Les poissons ont différents habitats dans la mer. Il y a des poissons qui vivent sous les rochers, comme « le thiof », il y en a d'autres qui ne cessent de circuler « yaboye werwegdiaye ». Avant on interdisait de pêcher les petits poissons à cause de leur taille, mais cela n'est plus respecté. Au mois de juillet, beaucoup de poissons se retirent à cause de la chaleur. A certaines périodes, il y a des poissons qui peuvent se trouver à Dakar, mais aussi dans le reste du territoire. Yarah est un quai de débarquement, mais cela ne veut pas dire qu'on y trouve plus de poissons.* »

Interviewé à propos des marées, un vieux pêcheur répond : « *Pendant le jour, on peut avoir quatre marées ; deux marées hautes, et deux marées basses. Chaque marée dure six heures. Lorsque l'eau se retire, il y a une marée basse, par contre lorsqu'elle avance, il y a marée haute. Quand les nuages occupent tout le ciel, le vent se dirige vers le paysage, donc la mer est apaisée. Il y a une marée basse mais, s'il n'y a pas beaucoup de poissons, alors le vent se dirige vers la mer* ».

Un autre ajoute : « *Les pêcheurs ne se regroupent pas n'importe quand, ils vont en mer selon les marées car il y a des poissons qui ne sortent que pendant les marées hautes. Les mammifères marins, comme la baleine, ne viennent qu'au mois de Mai, mais on les voit en profondeur dans les hautes mers. Il y a des pêcheurs qui séjournent en mer et choisissent les poissons, tandis que d'autres y vont quotidiennement pour pêcher n'importe quel type de poissons* ».

En ce qui concerne la relation entre les pêcheurs et les mammifères marins, un pêcheur explique : « *En réalité, les requins ne mangent pas les personnes, ils sont à la recherche de nourriture. Par exemple, lorsque le pêcheur essaie d'attraper un poisson qu'un requin poursuivait, le requin peut alors accidentellement venir à la rencontre du pêcheur. En ce qui concerne la baleine, elle peut vous suivre mais sans danger car elle le fait pour s'amuser* ».

Parlant des croyances mythiques, un pêcheur nous confie : « *Elles existent partout au Sénégal. Pour les tempêtes, les pêcheurs ne peuvent pas situer les moments où elles pourraient arriver. La tempête peut renverser les bateaux, les détruire. Ces tempêtes pourraient être l'œuvre des rab, car beaucoup vivent au niveau des mers, c'est pour ça que les gens font leur tuuru en mer* ».

Selon ces pêcheurs, le poisson est un « *allahou djinne* » (propriété des génies). C'est dans ce contexte qu'un pêcheur nous confie : « *C'est mystique, il n'y a que les tuuru qui peuvent nous protéger grâce aux « renes » et « sougoufs » qu'on verse dans la mer pour éviter que les rab ne se*

fâchent ». Il ajoute : « Lorsque les pêcheurs vont à la mer, la plupart du temps, l'étoile polaire leur permet de s'orienter. Quand la lune est claire, il y a des poissons qu'on ne peut pas attraper. Lorsque les pêcheurs veulent faire un tuuru, ils interdisent la pêche durant cette journée car, celle ou celui qui ose aller en mer pour les défier, risque la mort ; mais le lendemain, le poisson est abondant ».

Certains pêcheurs ne croient pas au lien entre tuuru et poissons. C'est ainsi qu'un jeune pêcheur nous affirme : « Les tuuru Lébous n'ont aucune incidence sur la quantité de poissons pêchés. »

Les pêcheurs et mareyeurs nous ont fait part de leur inquiétude par rapport à l'aménagement de la corniche. Ils pensent que cet aménagement risque d'entraîner la disparition du site de débarquement du village de Soumbédioume. Ils précisent que l'Etat ne leur a rien dit pour le moment, mais ils ont peur car ils n'ont pas vu leur place sur la maquette.

III- LES PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

1 – Pollution

a - Définition

La pollution, c'est l'action de rendre l'environnement malsain et dangereux en répandant des matières nocives ou toxiques. Elle se traduit par une dégradation, une détérioration de la qualité de l'environnement. La pollution est, en grande partie, liée à la nécessité de se débarrasser des déchets qu'il est impossible de faire totalement disparaître.

b - Les types de pollution

b. a. La pollution hydrique

« La planète bleue », la plus belle image renvoyée par les satellites, nous rappelle la prééminence de l'eau qui recouvre le quart de la surface du globe, l'eau qui constitue aussi les trois quarts des tissus vivants. La pollution hydrique est due, en grande partie, aux eaux usées domestiques et aux effluents industriels déversés dans les rivières, lacs, et mers. Les produits chimiques qu'ils contiennent, pénètrent et s'accumulent dans l'écosystème et dans les chaînes alimentaires, ce qui nuit à la qualité de l'environnement et peut avoir des répercussions sur la faune et la flore, ainsi que sur la santé humaine.

b. b. La pollution toxique

Elle tue directement par toxicité. Elle résulte exclusivement des activités de l'industrie, notamment de l'industrie chimique et de celle des métaux. La chimie ne manque pas de produits toxiques, et les multiples bains dans lesquels on trempe les métaux pour les décaper, les chromer, ne sont guère bénéfiques.

b. c. La pollution organique

Elle représente la première préoccupation des pouvoirs publics. C'est celle qui est déversée par les villes et par de nombreuses industries telles que les papeteries et les industries agro-alimentaires. L'opinion publique a parfois du mal à comprendre que les rejets de lait, de sucre, de bière... contribuent à la pollution des eaux.

b. d. Les matières en suspension

Les eaux peuvent être chargées de particules provenant, soit de l'érosion naturelle, soit de rejets artificiels des villes ou des industries. Ces matières peuvent créer une pollution esthétique (trouble de l'eau), gêner la vie des poissons, et aussi contribuer à la pollution organique ou toxique.

b. e. Les matières nutritives (nitrates, phosphates)

Les nitrates dans l'eau, ainsi que les phosphates, sont devenus des sources majeures de pollution. En effet, un excès de nutriments favorise une prolifération, voire une « explosion » d'algues. Partout dans le monde, la mer a souffert de multiples agressions : marées vertes, brunes... ont tour à tour, défrayé la chronique. Les nitrates ont, pour leur part, un autre inconvénient sur l'eau potable dans laquelle leur teneur ne devrait pas excéder 50mg /litre. Ils peuvent provoquer des maladies du sang chez les nourrissons, sur les fœtus et chez les femmes, (maladie bleue).

b. f. La pollution bactérienne

Elle est celle dont les conséquences sont le plus visibles ; mais si l'eau que l'on consomme est désinfectée, les risques sont écartés. Il y a aussi la pollution des plages, des parcs à coquillages qui font l'objet de surveillance et de réglementations.

b. g. La pollution thermique

Cette forme de pollution peut avoir deux conséquences : 1) Les conséquences directes sur la vie de certaines espèces végétales et animales. 2) Une activité bactérienne plus intense, donc une plus forte consommation de dioxygène. L'homme égoïste considère la mer, hélas muette !, comme un endroit idéal pour évacuer les déchets.

b. h. La pollution marine

Les déchets déversés directement dans la mer contiennent des substances toxiques qui sont plus ou moins rapidement absorbées par les organismes marins. Ils forment également d'importants dépôts près des littoraux, ce qui entraîne une croissance excessive de certains organismes. Ces déchets proviennent des boues d'épuration, de résidus dégradés (essentiellement issus des ports et des estuaires), des graviers, du sable et de la vase,... Ainsi, une grande variété de substances toxiques, organiques ou chimiques.

Au cours de la sortie faite à la baie de Hann, le 2 juin 2007, nous avons remarqué que la mer a rejeté des algues vertes mais dégage une mauvaise odeur ; nous avons aussi noté un changement de couleur de l'eau. Selon un technicien du CVD (Club de Voilier de Dakar), rencontré sur place, ce phénomène est périodique et se produit à l'approche de l'hivernage. Il poursuit : « *la présence de ces algues gêne les activités des riverains qui sont obligés de passer dessous. En plus, elles produisent des démangeaisons de la peau* ».

Nous avons retrouvé des poissons morts le long de la plage ; d'après un pêcheur, ils seraient jetés là par d'autres pêcheurs. Selon d'autres, l'origine exacte des hécatombes de poissons, fréquentes dans cette zone, est difficile à déterminer car les industries se renvoient courtoisement la balle.

2 – L'évolution de la qualité de pêche

La richesse halieutique des milieux marins et continentaux sub-sahariens est un atout majeur pour la sécurisation alimentaire du continent car le poisson, dans plusieurs régions, est la principale source de protéine. Le Sénégal dispose globalement d'une potentialité halieutique intéressante. Même si certaines espèces, du fait de leur forte valeur marchande, sont actuellement pleinement exploitées. Les activités de pêche s'exercent dans les eaux maritimes et continentales, lesquelles font partie de celle réputées les plus poissonneuses de la côte ouest - africaine. Le développement de la pêche est intimement lié à son évolution économique et sociale.

Notre étude porte essentiellement sur l'évolution de la qualité de la pêche à Dakar. La pratique de la pêche subit-elle de profondes mutations au fur et à mesure que le pays s'ouvre aux technologies modernes? Actuellement elle se pratique essentiellement de façon artisanale et industrielle.

a- Les différents types de pêche

Traditionnellement on distingue deux grands types de pêche au Sénégal :

a. a. pêche artisanale

Cette pêche est pratiquée par de petites pirogues à moteur et est autorisée jusqu'à 12.000m. Elle est pratiquée surtout par les groupes ethniques comme les Lébous à Dakar, les Sérères à Thiès et Joal, et les Jolas en Casamance. La pêche artisanale est, grâce à son dynamisme, un moyen important et incontournable pour le développement du secteur de la pêche maritime. Le développement de la pêche est lié à une série d'opérations qui concerne tant les hommes que les outils et l'organisation, en amont et en aval, de la production. Même si les techniques contribuent au processus de développement, encore faudrait-il qu'elles répondent aux besoins et capacités du pays concerné.

b. b. La pêche industrielle

Cette pêche est pratiquée au-delà de 12.000m. Elle concerne surtout les bateaux étrangers. La pêche industrielle sénégalaise comprend trois formes : pêche sardinière, pêche chalutière et pêche thonnière. L'importance de la pêche industrielle est déterminante pour l'ensemble de la pêche sénégalaise, et elle participe à la croissance économique globale. Au Sénégal, la pêche industrielle à la crevette cause des ravages : les bateaux viennent très près des côtes et leurs chaluts, au maillage très fin, détruisent les autres espèces.

3 – Résultat de l'interview faite à Soumbédioume

D'après Aliou Diop, un mareyeur rencontré sur les lieux et prétendant y avoir passé 17 ans : « *pendant les années 92-93, la pêche était rentable et agréable, mais actuellement il n'y a aucune évolution au niveau de la pêche. La période la plus difficile pour pêcher est la saison des pluies. Pendant la chaleur, il y a beaucoup de poissons, alors que pendant le froid, les poissons se cachent et il n'y a que les pieuvres qui sortent. Les pêcheurs achètent le matériel et construisent les pirogues.*

Avant on utilisait des rames ; maintenant nous avons des moteurs qui coûtent très chers (15.000.000). On rencontre plusieurs espèces de poissons thiofs, poissons rouges,... Je souhaite que les grands bateaux cessent de capturer les petits poissons et qu'ils n'utilisent plus d'explosifs. Les pétroliers doivent éviter de déverser du pétrole dans l'eau car cela est mauvais pour les poissons ».

Lamine Sow, un des pêcheurs du milieu, ajoute : « *L'Etat ne nous aide pas, ces derniers il nous a demandé de payer 18.000 FCFA/an pour des plaques d'immatriculation qui nous permettraient d'être repérer partout dans la mer. Nous avons pour la plupart un GPS. La pêche industrielle est la principale cause de la baisse de la production. Les courants du nord-est empêchent les poissons d'évoluer, tandis que ceux du sud favorisent leur développement. Les eaux usées entraînent une dégradation de la baie. Il y a 20 ans, on respectait les prévisions de la météo, les règles de la pêche, parce que si nous utilisions des filets réglementaires nous aurions moins de poissons. L'Etat doit renouveler nos licences de pêche chaque année ».*

4 – Les contraintes de la pêche

Le contrôle et le suivi des capacités de pêche, rencontre des problèmes différents. La réticence des pêcheurs freine l'application du droit territorial destiné à contrôler l'accès à la source.

- La rareté du bois entraîne un vieillissement du parc piroguier. Les essais effectués avec des prototypes n'ont pas été concluants ; leur coût est trop élevé, et ils sont inadaptés aux côtes sénégalaises.
- Une multiplicité de points de débarquement qui induit des conditions de traitement de produits insalubres, des difficultés d'écoulement pour certains, et des pertes importantes après capture.
- Absence totale d'infrastructures de sécurité, de systèmes d'information fiables, et inexistence de dispositifs de prévention d'accidents. Situation accentuée par l'absence d'assurance sur le matériel et sur les personnes.
- Coût élevé du matériel et des équipements de pêche induisant une rentabilité des unités de pêche compromise.
- Mauvaise organisation du système de distribution de poissons. Avec une consommation moyenne de 26kg/ habitant/an, le Sénégal se place parmi les plus grands consommateurs de poisson.

5 – Les solutions

Les stratégies préconisées pour lever les contraintes sont :

a – Sur le plan artisanal

- L'aménagement de quais de débarquements dans les centres de pêche importants.
- La réalisation d'infrastructures de sécurité adéquates ; balisage des côtes, installation de moyens permettant une intervention rapide en cas d'accident,...
- Développement d'un programme de formation des pêcheurs sur les questions de sécurité ; suivi d'un contrôle efficace du respect des mesures de sécurité sur les plages et en mer. Poursuite des expérimentations et vulgarisation du moteur diesel.
- Création de conditions d'accueil plus favorables sur les lieux de débarquement, avec mise en place d'unités de production et de conservation de la glace.
- Extension de l'expérience du marché central de Dakar aux autres régions ; système qui permettrait une amélioration de la distribution intérieure vers les régions non-côtières (Kaolack, Diourbel, Tambacounda,...).

D'une manière générale, un développement soutenu et harmonieux de la filière artisanale nécessite au préalable l'amélioration de l'environnement à travers un appui financier au secteur des pêches, et l'aménagement des sites de débarquement.

b – Sur le plan industriel

Il s'agit en priorité d'assurer :

- Un environnement économique plus favorable pour une meilleure compétitivité des produits à l'exportation, par la réduction des coûts des techniques de production.
- Un environnement financier adapté aux exigences des investissements requis pour permettre le renouvellement des flottilles, un meilleur approvisionnement et un équipement performant des sociétés de pêche.
- Une meilleure organisation du marché avec la création de moyens de gestion de l'information et de maîtrise de données relatives à la performance intérieure et à la connaissance des marchés extérieurs.

- Une amélioration de la compétitivité du port autonome de Dakar en octroyant un statut propre au port de pêche.
- Une réorientation des produits frais (notamment au niveau aérien), afin d'assurer une bonne stratégie de commercialisation.
- Création d'une centrale d'achat pour améliorer le système d'approvisionnement des conserveries de thon.
- Une meilleure organisation des professionnels à travers des structures stables et solides ; création d'une interprofession.

La croissance économique demeure un objectif prioritaire. Selon Ababouch, les poissons non capturés au terme de leur vie normale constituent une portion élevée des pertes de ressources marines enregistrées dans le monde. Pour éviter ce phénomène, il faut des engins performants et des hommes formés pour les utiliser et accomplir les différentes tâches.

Les techniques de régulation visant à protéger les ressources halieutiques devront être parmi les mesures à envisager par les autorités publiques. L'industrialisation et l'internationalisation de la pêche ont déstabilisé la pêche artisanale et provoqué une surexploitation et un épuisement des ressources marines. Il y a donc une nécessité d'adopter et de respecter un code de conduite international pour minimiser le drame tant écologique que social.

Voici quelques règles de protection marine :

- réglementation des filets de pêche.
- traitement des eaux usées jetées à la mer.
- interdiction de dépôt des ordures sur les plages et en mer.
- sensibilisation des riverains.
- respect des périodes de repos biologique.
- respecter les aires marines protégées.
- ne pas pêcher les espèces plus petites que les tailles autorisées.

Conclusion

En définitive, nous pouvons dire que toutes ces études aboutissent à la conclusion que le Sénégal est relativement mieux doté que d'autres pays en matière de dispositions visant à protéger les ressources halieutiques. Par ailleurs, il demeure des goulots d'étranglement ; l'obsolescence des navires, le système d'approvisionnement des marchés extérieurs,..., pour lesquels de meilleures solutions devront être trouvées. Toutefois, pour que la pêche reste un secteur vital de notre économie nationale, les efforts conjugués de l'administration et des professionnels sont nécessaires pour relever les nombreux défis qui nous interpellent.

IV - ENJEUX SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES LIÉS AUX PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

1 – L'importance de la pêche sur l'économie du Sénégal

Le développement de la pêche au Sénégal est intimement lié à son évolution économique et sociale. Actuellement, elle se pratique essentiellement de deux façons : la pêche artisanale et la pêche industrielle. Le poisson représente une source importante de protéines animales ; sa part dans la consommation de protéine est supérieure à 75%. Ainsi, la pêche permet de couvrir une part importante des besoins en protéines animales des populations à des prix relativement bas.

Ce secteur occupe une place prépondérante dans la politique de création d'emplois. Il génère aujourd'hui près de 100.000 emplois directs (pêcheurs), dont 90% sont fournis par la pêche artisanale. Il occupe près de 15% de la population active sénégalaise, soit environ 600 000 personnes qui contribuent à l'endiguement du chômage. La pêche n'est pas liée aux aléas climatiques, comme les autres exploitations du secteur primaire. Depuis 1986, ce secteur occupe le premier poste des exportations devant les produits arachidières et les phosphates combinés, et assure près du tiers de la valeur des ventes à l'étranger.

Pour un chiffre d'affaires global d'environ 278 milliards de francs CFA, la pêche génère une valeur ajoutée estimée à 80 milliards de francs CFA, dont 60% sur le segment de la capture, et 40% sur le segment de la transformation, soit au total 11% du PIB primaire et 2,3 % du PIB total.

La filière pêche contribue aussi aux recettes de l'Etat via les différents accords conclus avec les flottes et les pays étrangers. Pour le dernier accord de pêche entre le Sénégal et l'UE, (2002-2006) la compensation financière a atteint 44 milliards de f CFA. A cela s'ajoute l'octroi de licences de pêche aux navires, les amendes occasionnées par les infractions à la réglementation, et les taxes parafiscales. Les conventions, les traites et accords de pêche, qui sont les textes et lois érigés dans le souci d'amélioration de la conservation et de la gestion des ressources halieutiques.

Au Sénégal, cette convention a contribué à la prise de conscience de la nécessité de préserver les habitats marins et les espèces menacées ; elle a, en outre, rapproché les experts scientifiques travaillant dans les domaines de l'exportation des ressources halieutiques. Les textes sur la responsabilité de l'Etat ont contribué à un plus grand respect de la réglementation, notamment de la part des navires européens. La faiblesse des capacités de surveillance n'a toutefois pas permis de tirer le maximum de profit de ces dispositions.

(Données obtenues à partir du Ministère de l'Economie Maritime)

2 – Les conséquences des problématiques environnementales sur l'économie

- Interview faite au village de pêcheurs de Soubédioume

Notre étude se base sur un travail pratique, une descente à Soubédioume nous a permis de nous axer sur les problématiques environnementales, les conséquences qu'elles impliquent, ainsi que l'importance de la pêche sur la vie de ces populations et l'impact de la pollution sur ses ressources. Pour cela, nous avons discuté avec quelques pêcheurs et habitants de cette zone. La plupart des pêcheurs rencontrés évoquent le cas des accords de pêche entre le Sénégal et les pays européens.

Un vieux pêcheur dit que : *« nous, les pêcheurs, n'avons jamais acceptés les accords de pêche car ils n'ont aucun intérêt pour nous »*. D'autres vont plus loin en disant que les navires européens sont les causes du manque de poissons et de la rareté de certaines espèces, comme le « thiof ». Selon eux, les Européens et leurs techniques de pêche contribuent à la pollution marine car leurs bateaux industriels rejettent leurs déchets à la mer, ainsi que les poissons morts dont ils n'ont pas besoin. Ces pêcheurs reconnaissent qu'ils sont parfois eux-mêmes responsables de la pollution en ils installant quelquefois des filets dormants qui tuent beaucoup de poissons, qui deviennent des déchets. Ils affirment, pourtant, que cela n'est rien comparé à la pollution provoquée par les navires européens.

A Soubédioume, on a trouvé un canal d'eaux usées déversées dans la mer. Et un de nos interlocuteurs affirme : *« Toutes les eaux usées de la ville y sont déversées, et ceci a un impact néfaste sur la vie des êtres vivants de ce milieu. Avant ce canal, on pouvait pêcher juste à la rive, mais maintenant pour trouver du poisson, il faut impérativement aller jusqu'à 200 m environ. Comme nous pouvons le constater, ce canal est non seulement destructeur des ressources halieutiques, mais il a aussi un effet sur les populations ; son odeur est irrespirable et il empêche les populations de se baigner sur la rive »*.

D'autres pêcheurs évoquent l'absence de soutien de l'Etat. Un des leurs raconte : *« L'état ne facilite pas l'exercice de notre métier, mais nous apporte beaucoup plus de difficultés. Il y a sans cesse de nouveaux accords de pêche avec les autres pays, il nous impose des règlements et nous inflige des amendes. L'état devrait nous accorder des aides financières ou matérielles, et devrait nous permettre d'avoir une assurance pour la retraite »*.

- Interview faite à la baie de Hann

Dans cette baie, nous avons rencontré un technicien du CVD qui dit : *« La baie de Hann faisait partie des trois plus convoitées au monde. Maintenant, c'est la cinquième la plus polluée. Mais, cela n'empêche pas l'arrivée des voiliers »*. Une touriste rencontrée sur les lieux explique que leur présence est due au fait qu'ils n'ont pas le choix ; c'est le seul club de voile au Sénégal. Elle a cependant précisé que l'Etat pourrait rentabiliser davantage la baie en luttant contre la pollution.

Les pêcheurs et les mareyeurs rencontrés sur les lieux se sont lamentés au sujet de la raréfaction des poissons due, selon eux, à la pollution. Nous avons rencontré sur les lieux, des gens du comité chargés de nettoyer la baie, mais certains ont refusé de répondre à nos questions. D'autres nous ont confié : *« La pollution de la baie de Hann est liée à la configuration de Dakar, qui est une ville en pleine expansion, d'où l'accroissement anarchique de l'industrie chimique qui ne cesse de provoquer des pollutions insidieuses. De plus, le commerce maritime y est de plus en plus important, et les déchets en tout genre provenant de ces monstrueux cargos est monnaie courante dans la zone côtière. L'ensemble de ces structures polluantes hante la baie de Hann, banlieue dakaroise, qui fondait autrefois sa réputation sur son tourisme balnéaire. Les fonds, peu profonds, de cette zone étaient propices au développement des alevins ; aujourd'hui, on assiste à la dégradation de ce milieu »*.

BIBLIOGRAPHIE

- Dumez R. et Ka M. 2000 Yoff le territoire assiégé. Un village lébou dans la banlieue de Dakar. Dossiers régions côtières et petites îles 7, UNESCO, 2000. Paris, 90 pp.
- Zempleni A. 1968. Le culte du rab chez les Wolofs et les Lébous. *IN* Dumez R. et Ka M. 2000 Yoff le territoire assiégé. Un village lébou dans la banlieue de Dakar. Dossiers régions côtières et petites îles 7, UNESCO, 2000. Paris, 90 pp.
- Zempleni A. 1966. La dimension thérapeutique du culte des rab, ndöp, tuur et samp, rites de possession chez les Wolofs et les Lébous. *IN* Dumez R. et Ka M. 2000 Yoff le territoire assiégé. Un village lébou dans la banlieue de Dakar. Dossiers régions côtières et petites îles 7, UNESCO, 2000. Paris, 90 pp.
- Recherche de Laurence Bobo (chargée de recherche à Alter sial/Gret, 1 avenue des Olympiades, 91305 Massy Cedex, France).
- DURANT I. M. N. Aspect socio-économique de la transformation artisanale du poisson de mer au Sénégal (CRODT, Dakar, Sénégal 1981). Page 95.